



# La **revue** des **marchés publics**

<http://www.dacmef.gov.bf>

*N° 4057 - Lundi 20 janvier 2025*

Quotidien de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics  
et des Engagements Financiers du Burkina

**MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES**



**MARCHES  
PUBLICS**

*La célérité dans la transparence*



392 Avenue Ho Chi Minh  
01 B.P. 6444 Ouagadougou 01  
Tél. 25 32 46 12 - Fax 25 31 20 25  
Site web : [www.dgcmef.gov.bf](http://www.dgcmef.gov.bf)

**Directeur de publication**  
Le Ministre délégué Chargé du Budget

**Co-directeur de publication**  
Le Directeur Général du Contrôle  
des Marchés Publics et  
des Engagements Financiers  
Alfred THIOMBIANO

**Directeur de la rédaction**  
Kouané II DRABO  
E-mail : [kouane.drabo@finances.gov.bf](mailto:kouane.drabo@finances.gov.bf)

**Rédacteur en chef**  
Abdoulaye OUATTARA  
E-mail : [arattaou68@gmail.com](mailto:arattaou68@gmail.com)

**Conception graphique  
et mise en page**  
Xavier TAPSOBA  
W. Martial GOUBA  
Salamata OUEDRAOGO/COMPAORE  
Bintou ILBOUDO  
Frédéric Modeste Somwaoga OUEDRAOGO  
Zoenabo SAWADOGO  
Boinzenwendé Chantal KABORE/YERBANGA  
Wend-Lasida Mahamoudou DIARRA

ISSN 0796 - 5923

# Sommaire

## **\* Résultats de dépouillements : ..... P. 3 à 15**

- Résultats provisoires des ministères, institutions  
et maîtrises d'ouvrages déléguées ..... P. 3 à 15
- Résultats provisoires des régions ..... P. 16

## **\* Avis d'Appels d'offres des ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées ..... P. 17 à 29**

- Marchés de fournitures et services courants ..... P. 17 à 21
- Marchés de travaux ..... P. 22
- Marchés de prestations intellectuelles ..... P. 23 à 29

## **\* Avis d'Appels d'offres des régions : ..... P. 30 à 78**

- Marchés de fournitures et services courants ..... P. 31 & 32
- Marchés de prestations intellectuelles ..... P. 33 à 78



Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et  
des Engagements Financiers

<http://www.dgcmef.gov.bf>



**RESULTATS PROVISOIRES**

**DES MINISTERES, INSTITUTIONS ET**

**MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES**

## Résultats provisoires

### MINISTRE DE LA COMMUNICATION, DE LA CULTURE, DES ARTS ET DU TOURISME

Demande de prix n°2025-07/MCCAT/SG/DMP du 02/01/2025 pour N°2025-07/MCCAT/SG/DMP du 02/01/2025 pour l'acquisition de fourniture de bureau au profit du MCCAT (marché à commandes).

-Dépouillement du 13/01/2025 - Nombre de plis reçus : dix-huit (18)

Financement : Budget de l'Etat, exercice 2025 et Compte trésor, gestion 2025

Publication : Quotidien des Marchés Publics N°4047 du lundi 06 janvier 2025.

E = Enveloppe prévisionnelle de la demande de prix : 30 000 000 F CFA.

Total des montants TTC des offres conformes = 24 620 466 F CFA.

P = Moyenne des offres financières conformes = 295 445 595 : 12 = 24 620 466 F CFA

M = Moyenne pondérée des offres

$M = (0,6 \times 30\,000\,000) + (0,4 \times 24\,620\,466) = 27\,848\,187$  F CFA

Seuil des offres anormalement basses :  $0,85 \times 27\,848\,187 = 23\,670\,959$  FCFA

Seuil des offres anormalement élevées :  $1,15 \times 27\,848\,187 = 32\,320\,254$  FCFA.

**NB : Le seuil normal des offres doit être compris entre 23 670 959 FCFA et 32 025 414 FCFA.**

**Lot 1 : acquisition de fournitures de bureau au profit des directions techniques du MCCAT (marché à commandes)**

N°	SOUSSIONNAIRES	MONTANT LUS EN F CFA		MONTANT CORRIGE EN F CFA TTC		OBSERVATIONS	CLASSEMENT
		MINIMUM	MAXIMUM	Minimum	Maximum		
1	GROUPE ASA MATERIEL SARL (GAM)	14.860.700 HT 0,1 % de rabais	21.100.000 HT 0,1 % de rabais	17.504.874	24.847.028	Conforme	7 <sup>ème</sup>
2	DAVYD SAMPAWENDE MULTI SERVICE	14.914.175 HT	21.272.600 HT	17.566.417	25.043.933	Conforme	8 <sup>ème</sup>
3	SODIKAD	16.069.000 HT	27.668.800 HT	18.915.970	27.668.800	Conforme	9 <sup>ème</sup>
4	YISOREGA MULTI SERVICES	18.997.469 TTC	26.869.249 TTC	18.964.934	26.804.674	Conforme Erreur de sommation au niveau du montant minimum et maximum TTC soit une variation de 0,24%	10 <sup>ème</sup>
5	TIK NEERE SARL	13.581.400 HT	19.962.000 HT	15.925.252	23.345.460	Conforme	Offre anormalement basse
6	BHD	15.088.915 TTC	23.893.330 TTC	15.088.915	23.893.330	Conforme	2 <sup>ème</sup>
7	BKC	13.228.550 HT	20.682.050 HT	15.991.689	24.369.269	Conforme	5 <sup>ème</sup>
8	PAROS	14.654.312 TTC	23.627.219 TTC	14.654.312	23.627.219	Conforme	Offre anormalement basse
9	SUNRISE COMPANY	15.324.286 TTC	24.018.034 TTC	15.324.286	24.018.034	Conforme	4 <sup>ème</sup>
10	LEADER DE COMMERCE DU BURKINA (LCB)	16.437.721 TTC	23.810.943 TTC	16.437.721	23.810.943	Conforme	6 <sup>ème</sup>
11	SOCADIM SARL	15.002.243 TTC	23.968.890 TTC	15.002.243	23.968.890	Conforme	1 <sup>er</sup>
12	JEBNEJA SARL	16.626.543 TTC	24.048.015 TTC	15.245.943	24.048.015	Conforme Erreur de quantité a l'item 53 au minimum : 430 au lieu de 330 demandée soit une variation de - 8,30%	3 <sup>ème</sup>
13	BURKIMBI PRESTATION SARL	9.618.431 TTC	26.021.681 TTC	9.621.381	26.021.681	Non Conforme Fausse facturation aux items 53, 54, 55, 72 et 86, Erreur de quantité à l'item 35 au minimum : 15 au lieu de 20 demandée conformément au cadre du devis estimatif soit une variation de 0,03%	Non classé
14	STC	-	-	-	-	Non Conforme Garantie de soumission non fournie	Non classé
15	FASO REFERENCE	-	-	-	-	Non Conforme Garantie de soumission non fournie	Non classé

**Attributaire provisoire**

**SOCIETE AFRICAINE DE DISTRIBUTION ET D'IMPORTATION DE MATERIELS (SOCADIM) SARL pour un montant minimum TTC de quinze millions deux mille deux cent quarante-trois (15.002.243) Francs CFA et un montant maximum TTC de vingt-sept millions trois cent quatre-vingt-trois mille cinq cent quinze (27.383.515) F CFA après une augmentation des quantités maximums aux items suivants : Item 13: 60 au lieu de 35 ; Item 22 : 45 au lieu de 30 ; Item 45 : 45 au lieu de 30 ; Item 24 : 45 au lieu de 30 ; Item 53 : 600 au lieu de 450 ; Item 72 : 40 au lieu de 15 ; Item 76 : 5 au lieu de 4.  
Soit une variation de 14,25% du montant initial avec un délai d'exécution de trois cent soixante (360) jours dont trente (30) jours pour chaque commande.**

**Lot 2 : acquisition de fournitures de bureau au profit des directions transversales du MCCAT (marché à commandes).**

E = Enveloppe prévisionnelle de la demande de prix : 22 500 000 F CFA.

Total des montants TTC des offres conformes = 192 349 240 F CFA.

## Résultats provisoires

**P = Moyenne des offres financières conformes**

**192 349 240 F CFA : 11 = 17 486 295 F CFA**

**M = Moyenne pondérée des offres**

**M = (0,6 x 22 500 000) + (0,4 x 17 486 295) = 20 494 518 F CFA**

**Seuil des offres anormalement basses : 0,85 x 20 494 518 = 17 420 340 F CFA**

**Seuil des offres anormalement élevées : 1,15 x 20 494 518 = 23 568 695 F CFA.**

N°	SOUSMISSIONNAIRES		MONTANT LUS EN F CFA		MONTANT CORRIGE EN F CFA TTC		OBSERVATIONS	CLASSEMENT
	MINIMUM	MAXIMUM	MINIMUM	MAXIMUM	MINIMUM	MAXIMUM		
1	GROUPE ASA MATERIEL SARL (GAM)	8.320.800 HT 0,1 % de rabais	15.700.000 HT 0,1 % de rabais	9.793.770	18.484.097		Conforme	7 <sup>ème</sup>
2	SODIKAD	10.713.160 HT	17.077.250 HT	10.713.160	20.109.530		Non conforme Erreur de sommation au niveau du montant minimum HTVA 9.097.750 au lieu de 10.713.160 Soit une variation de 15,08% du montant initial.	Non classé
3	EED SARL	9.450.775 TTC 5 % de rabais	18.986.005 TTC 5 % de rabais	8.978.236	18.036.705		Conforme	1 <sup>er</sup>
4	BHD	9.972.850 TTC	18.752.968 TTC	9.971.080	18.751.198		Conforme Erreur de quantité à l'item 75 (Min 5, Max 10) demandée au lieu de (Min 10 et max 15) proposée soit une variation de -0,02% du montant initial.	9 <sup>ème</sup>
5	BKC	7.689.000 HT	15.121.500 HT	9.065.695	17.830.735		Conforme Erreur de quantité à l'item 75 (Min 5, Max 10) demandée au lieu de (Min 10 et max 15) proposée soit une variation de - 0,02% du montant initial.	3 <sup>ème</sup>
6	PAROS	9.011.415 TTC	17.732.500 TTC	9.010.825	17.731.910		Conforme Erreur de quantité à l'item 75 (Min 5, Max 10) demandée au lieu de (Min 10 et max 15) proposée soit une variation de - 0,007% du montant initial.	2 <sup>ème</sup>
7	SUNRISE COMPANY	9.884.350 TTC	18.566.528 TTC	9.884.350	18.564.758		Conforme Erreur de quantité à l'item 75 (Min 5, Max 10) demandée au lieu de (Min 10 et max 15) proposée soit une variation de - 0,02% du montant initial.	8 <sup>ème</sup>
8	W.M. COMMERCE	6.517.172 HT	12.130.419 HT	7.656.449	14.295.686		Conforme Erreur de sommation au niveau du montant maximum HT (12.170.669 au lieu de 12.130.419), Incohérence au niveau du bordereau des prix unitaires entre le montant en lettre (2075) et en chiffre 2875 à l'item 2 Soit une variation de 0,07% du montant initial.	Offre anormalement basse
9	COMPAORÉ ISSAKA WEND- MALEGDE BUSINESS CENTER	6.722.172 HT	12.540.419 HT	7.898.349	14.779.486		Conforme Erreur de sommation au niveau du montant maximum HT (12.580.669 au lieu de 12.540.419), Incohérence au niveau du bordereau des prix unitaires entre le montant en lettre (2 075) et en chiffre 2 875 à l'item 2. Soit une variation de 0,07% du montant initial.	Offre anormalement basse
10	LEADER DE COMMERCE DU BURKINA (LCB)	9.688.308 TTC	18.026.760 TTC	9.688.308	18.026.760		Conforme	6 <sup>ème</sup>
11	SOCADIM SARL	9.304.235 TTC	18.045.640 TTC	9.304.235	18.045.640		Conforme	5 <sup>ème</sup>
12	JEBNEJA SARL	9.184.770 TTC	17.802.265 TTC	9.184.770	17.802.265		Conforme	4 <sup>ème</sup>
13	BURKIMBI PRESTATION SARL	8.712.772 TTC	20.184.438 TTC	8.712.772	20.184.438		Non conforme Fausse facturation aux items 7 à 11, 21 à 22, 28 à 33, 37, 51 et 53	Non classé
14	STC	-	-	-	-		Non Conforme Garantie de soumission non fournie	Non classé
15	FASO REFERENCE	-	-	-	-		Non Conforme Garantie de soumission non fournie	Non classé
<b>Attributaire provisoire</b>		<b>EZAEI EQUIPEMENTS ET DISTRIBUTION SARL (EED) pour un montant minimum TTC de huit millions neuf</b>						



## Résultats provisoires

cent soixante-dix-huit mille deux cent trente-six (8.978.236) F CFA et un montant maximum TTC de vingt un millions quatre cent soixante-dix-sept mille quatre cent trente-quatre (21.477.434) Francs CFA après une augmentation des quantités maximums aux items suivants : Item 1 : 70 au lieu de 60 ; Item 10 : 100 au lieu de 40 ; Item 18 : 50 au lieu de 30 ; Item 19 : 15 au lieu de 10 ; Item 20 : 50 au lieu de 30 ; Item 21 : 50 au lieu de 30 ; Item 22 : 50 au lieu de 30 ; Item 44 : 40 au lieu de 20 ; Item 51 : 485 au lieu de 400 ; Item 77 : 25 au lieu de 10 ; Item 78 : 20 au lieu de 5 ; Item 79 : 20 au lieu de 5 ; Item 80 : 10 au lieu de 5 ; Item 85 : 10 au lieu de 5 ; Item 86 : 20 au lieu de 5.  
Soit une variation de 14,54% du montant initial avec un délai d'exécution de trois cent soixante (360) jours dont trente (30) jours pour chaque commande.

### FICHE SYNTHÈSE RECTIFICATIVE DES RESULTATS

#### PARUS DANS LE QUOTIDIEN N°4052 DU LUNDI 13 JANVIER 2025 PORTANT SUR UNE ERREUR DE CALCUL DES AUGMENTATIONS (MONTANT MAXIMUM HTVA A PRENDRE EN COMPTE AU LIEU DU MONTANT MAXIMUM TTC)

Demande de prix N° 2025-05/MCCAT/SG/DMP du 18/12/2024 pour la CONCEPTION, IMPRESSION DE SUPPORTS DE COMMUNICATION DANS LE CADRE DES EVENEMENTIELS DU MCCAT (marché à commandes).

Dépouillement du 30/12/2024 - Nombre de plis reçus : 11 - Financement : Compte trésor RITC, gestion 2025

Publication : Quotidien des Marchés Publics N° 4036 du vendredi 20 décembre 2024 - Nombre de lot : un (01)

Lot unique : Conception, impression de supports de communication dans le cadre des évènementiels du MCCAT.

E = Enveloppe prévisionnelle de la demande de prix : 35 000 000 F CFA.

Total des montants TTC des offres conformes = 227 676 900 F CFA.

P = Moyenne des offres financières conformes

= 227 676 900 : 7 = 32 525 271 F CFA

M = Moyenne pondérée des offres

M = (0,6 x 35 000 000) + (0,4 x 32 525 271) = 34 010 109 F CFA

Seuil des offres anormalement basses : 0,85 x 34 010 109 = 28 908 592 FCFA

Seuil des offres anormalement élevées : 1,15 x 34 010 109 = 39 111 625 FCFA.

Le seuil normal des offres doit être compris entre 28 908 592 FCFA et 39 111 625 FCFA.

Soumissionnaires	Montant lus en F CFA		Montant corrigé en F CFA TTC		Observations	Rang
	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum		
BCS SARL	5 622 000 TTC	34 981 100 TTC	5 622 700 TTC	34 981 100 TTC	Conforme ; erreur sur son montant minimum (5 622 700 au lieu de 5 622 000).	6 <sup>ème</sup>
MOUILLO CONSEILS SARL	3 665 000 HTVA	29 225 000 HTVA	4 324 700 TTC	34 485 500 TTC	Conforme	2 <sup>ème</sup>
EXCELLE GROUP INTERNATIONAL	5 050 400 TTC	29 399 700 TTC	5 050 400 TTC	29 399 700 TTC	Conforme	5 <sup>ème</sup>
KORY CONCEPT	3 152 500 HTVA	20 280 000 HTVA	3 719 950 TTC	23 930 400 TTC	Non conforme : récépissé de déclaration d'existence du Conseil Supérieur de la Communication (CSC) expiré.	-
PHILS MEDIA SERVICES	2 611 340 TTC	28 040 340 TTC	2 611 340 TTC	28 040 340 TTC	Conforme	Non classé : Offre anormalement basse
MEDIA'STAT SARL	pas de montant minimum	32 659 450 TTC	pas de montant minimum	32 659 450 TTC	Non conforme : - absence de montant minimum sur la lettre de soumission, - récépissé de déclaration d'existence du Conseil Supérieur de la Communication (CSC) expiré. - diplôme de M. Alain Francis BATIENON de maîtrise en sciences économiques et de gestion proposé au lieu d'un Bac+2 au moins en infographie ou art visuel ou équivalent ; - absence d'attestation de formation pour l'offsetiste KABRE Yacouba - absence de preuve de la possession du matériel demandé (reçu d'achat ou liste notariée).	-
GPS	4 425 000 TTC	34 780 500 TTC	4 425 000 TTC	34 780 500 TTC	Conforme	3 <sup>ème</sup>
ABC	2 424 000 HTVA	26 276 000 HTVA	2 860 320 TTC	31 005 680 TTC	Conforme Dans la lettre de soumission, il manque la mention « mille » (quatre millions quatre cent vingt-quatre) au niveau du montant minimum. Le montant de 4 424 000 F est conforme à celui du bordereau des quantités et des prix. Il ressort que l'erreur résulte d'une erreur de saisie.	1 <sup>er</sup>
IMPRIMERIE FRATERNITE DU FASO	2 757 660 TTC	31 934 930 TTC	2 757 660 TTC	31 934 930 TTC	Non conforme : Diplôme de l'infographiste TRAORE Issa non conforme. Baccalauréat H	-

## Résultats provisoires

						(informatique) fourni au lieu d'un Bac+2 au moins en infographie ou art visuel ou équivalent.	
FOCUS GROUP	6 064 610 TTC	27 651 530 TTC	6 064 610 TTC	27 651 530 TTC		Non conforme : - récépissé de déclaration du Conseil Supérieur de la Communication (CSC) expiré - photocopies des diplômes légalisés fournies au lieu des photocopies légalisées des diplômes et attestations demandés - absence de preuve de possession du matériel demandé (reçu d'achat ou liste notariée).	-
ACE DEVELOPPEMENT SYNERGIE	4 507 276 TTC	34 984 080 TTC	4 507 276 TTC	34 984 080 TTC		Conforme	4 <sup>ème</sup>
<b>Attributaire</b>	<p><b>ABC pour un montant minimum HTVA de deux millions quatre cent vingt-quatre mille (2 424 000) francs CFA et un montant maximum HTVA de vingt-neuf millions cinq cent cinquante mille (29 550 000) francs CFA après une augmentation des quantités maximum aux items suivants :</b></p> <p><b>Item 5 : de 75 à 100 ;</b>  <b>Item 6 : de 75 à 100 ;</b>  <b>Item 8 : de 6500 à 7250 ;</b>  <b>Item 12 : de 50 à 70.</b></p> <p><b>Soit une variation de 12,46% du montant maximum avec un délai de livraison de trente (30) jours pour chaque commande.</b></p>						

### ECOLE NATIONALE DE SANTE PUBLIQUE

#### « DOCTEUR COMLAN ALFRED A. QUENUM »

Avis d'appel d'offre ouvert accéléré à commande N° 2025-01//MS/SG/ENSP/DG/DMP pour les prestations de service de nettoyage et d'entretien des bâtiments et des cours au profit de L'ENSP - Quotidien N°4028 au 4029 du 10 au 11/12/ 2024.

Financement : Budget ENSP, Gestion 2025 - Référence de la convocation de la commission d'attribution des marchés

Lettre 2024-0040/ MS/SG/ENSP/DG/DMP du 24/12/2024 - Lettre 2025-0001/ MS/SG/ENSP/DG/DMP du 14/01/2025

Date de dépôt : 26/12/2024 - Nombre de plis : 19 - Date de délibération : 16/01/2024

Soumissionnaires	Montant minimum en HTVA		Montant maximum en HTVA		Montant minimum en TTC		Montant maximum en TTC		Observations	Rang
	Lu	Corrigé	Lu	Corrigé	Lu	Corrigé	Lu	Corrigé		
	LOT 1									
CHIC DÉCOR	-	7 340 931	-	28 163 724	8 313 156	8 662 299	31 600 626	33 233 195	Non conforme -Item 9 section Direction Régionale de Ouagadougou1 : 0,1 en chiffres dans le bordereau des PU et 0,5 en lettres - Erreur de sommation dans le sous total de Ziniaré -la correction a entraîné une variation de 5.17%) -Absence de déploiement de personnel pour la direction régionale de Ouaga (Liste du personnel non proposée)	Non classée
SERPROCOM	-	6 976 869	-	26 707 478	8 232 705	8 232 706	31 514 823	31 514 824	Non Conforme -la correction a entraîné une variation de 0.000001%) -Absence de déploiement de personnel pour la direction régionale de Ouaga (Liste du personnel non proposée)	Non classée
HANY'S SERVICES	-	6 669 082	-	26 652 328	7 869 517	7 869 517	31 449 747	31 449 747	Non Conforme -Déploiement personnel direction régionale de ouaga non conforme au DAO (10 agents proposés alors que le DAO demande 31 pour la direction régionale de ouaga ) -Absence de visite de site	Non classée
MISSOM SERVICE	-	6 781 419	-	27 070 662	8 002 074	8 002 074	31 943 382	31 943 382	Substantiellement Conforme	1 <sup>er</sup>
SHALOM SERVICE JESSI SARL	7 101 339	7 101 339	27 925 357	27 925 357	-	8 379 580	-	32 951 921	Substantiellement Conforme	3 <sup>ème</sup>
ETIFA	7 840 847	7 840 547	31 375 088	31 182 188	-	9 251 846	-	36 794 982	Substantiellement Conforme -Item 4 : Erreur sur les quantités de section Ziniaré : 539 dans le DAO et 639 dans l'offre - Item 4 : Erreur sur les quantités de section Ziniaré 12 dans le DAO et 312 dans l'offre. -La correction a entraîné une variation de 227 622 F CFA soit un taux de variation - 0.61%	5 <sup>ème</sup>

## Résultats provisoires

LABAIKA EGCM	-	6 612 014	-	26 440 856	7 802 177	7 802 177	31 200 210	31 200 210	Non Conforme -Déploiement personnel direction régionale de Ouaga non conforme au DAO (10 agents proposés alors que le DAO demande 31 pour la direction régionale de Ouaga)	Non classée
BURKINA PROPRE	-	6 795 587	-	27 113 330	8 018 792	8 018 792	31 993 730	31 993 730	Substantiellement Conforme	2 <sup>ème</sup>
NIDIS SARL	7 125 006	7 125 006	28 500 000	28 500 000	-	8 407 507	-	33 630 000	Substantiellement Conforme	4 <sup>ème</sup>
PK SERVICES	6 640 676	6 640 676	26 556 702	26 556 702	-	7 835 997	-	31 336 909	Anormalement basse car la proposition financière n'est pas dans l'intervalle [31 461 697-42 565 825]	Non classée
ENTREPRISE SANGARÉ NAZI DOMINGO	-	6 627 703	-	26 510 788	7 820 598	7 820 690	31 282 362	31 282 730	Non Conforme -Item 11 non pris en compte dans le sous total DFSSS -La correction a entraîné une variation de +368 F CFA soit un taux de variation +0.001% -Absence de visite de site	Non classée
BCS SARL	-	6 452 076	-	25 808 232	7 606 860	7 613 450	30 439 356	30 453 714	-Item 6 de la DRO2 (Vatican) non pris en compte dans le total général, et pas de montant correspondant dans le cadre du devis estimatif -La correction a entraîné une variation de +14 358 F CFA soit un taux de variation +0.05% -Anormalement basse car la proposition financière n'est pas dans l'intervalle [31 461 697-42 565 825]	Non classée
ENAF	-	6 605 136	-	26 415 744	7 794 061	7 794 061	31 170 578	31 170 578	-Anormalement basse car la proposition financière n'est pas dans l'intervalle [31 461 697-42 565 825]	Non classée
<b>Attributaire</b>	<b>MISSOM SERVICE: pour:</b> <b>Un montant minimum hors taxes de six millions sept cent quatre-vingt-un mille quatre cent dix-neuf (6 781 419) F CFA ;</b> <b>Un montant minimum toutes taxes comprises de huit millions deux mille soixante-quatorze (8 002 074) F CFA ;</b> <b>Un montant maximum hors taxes de vingt-sept millions soixante-dix mille six cent soixante-deux (27 070 662) F CFA</b> <b>Un montant maximum toutes taxes comprises de trente et un millions neuf cent quarante-trois mille trois cent quatre-vingt-deux (31 943 382) francs CFA avec comme délai d'exécution l'année budgétaire 2025.</b>									
Soumissionnaires	Montant minimum en HTVA		Montant maximum en HTVA		Montant minimum en TTC		Montant maximum en TTC		Observation	Rang
	Lu	Corrigé	Lu	Corrigé	Lu	Corrigé	Lu	Corrigé		
<b>LOT 2</b>										
Chic Décor	-	4 643 418	-	18 073 672	5 479 233	5 479 233	21 326 932	21 326 933	Non conforme -Déploiement personnel de la direction régionale de Bobo non conforme au DAO (15 agents proposés alors que le DAO demande 20 pour la direction régionale de Bobo) -la correction est due à l'arrondi du total maximum TTC	Non classée
HANY'S SERVICE	-	4 506 087	-	18 019 348	5 317 183	5 317 183	21 264 011	21 262 831	Non conforme -Déploiement personnel direction régionale de Bobo non conforme au DAO (13 agents proposés alors que le DAO demande 20 pour la direction régionale de Bobo) - Item 13 : section direction régionale de Banfora erreur sur les quantités du maximum : 1 dans le DAO et 2 dans l'offre -Erreur de sommation au niveau du sous total maximum de la Direction Régionale De Bobo Dioulasso -la correction a entraîné une variation de -0.01% -Absence de visite de site	Non classée
MISSOM SERVICE	-	4 575 516	-	18 301 904	5 399 108,9	5 399 109,9	21 596 246,7	21 596 246,7	Non conforme -Visite de site non conforme (Attestation de visite de bobo au nom de Wendson vision et non de Missom service )	Non classée
SHALOM SERVICES/JESSI Sarl	4 691 453	4 691 453	18 345 812	18 345 812	-	5 535 915	-	21 648 058	Substantiellement Conforme	2 <sup>ème</sup>
ETIFA	4 748 321	4 748 321	18 928 284	18 928 284	-	5 603 019	-	22 335 375	Substantiellement Conforme	3 <sup>ème</sup>
LABAIKA EGCM	-	4 449 588	-	17 795 352	5 250 514	5 250 514	20 999 223	20 998 515	Non conforme -Déploiement personnel direction régionale de Bobo non conforme au DAO (13 agents proposés alors que le DAO demande 20 pour la direction régionale	Non classée



## Résultats provisoires

									de Bobo) -Item 13 Direction Régionale de Bobo : erreur sur le nombre de jours maximum ; 1 dans le DAO et 2 dans l'offre - Item 13 Direction Régionale de Banfora : erreur sur le nombre de jours maximum ; 1 dans le DAO et 2 dans l'offre. -La correction a entraîné une variation de -708 F CFA soit un taux de variation - 0.03%	
NIDIS Sarl	4 800 002	4 800 002	19 200 000	19 200 000	-	5 664 003	-	22 656 000	Substantiellement Conforme	4 <sup>ème</sup>
PK SERVICES	4 263 352	4 495 269	17 978 377	17 978 377	-	5 304 418	-	21 214 485	Substantiellement Conforme	1 <sup>er</sup>
BCS SARL	-	4 470 203	-	17 880 792	5 274 840	5 274 840	21 099 335	21 099 335	Non Conforme Offre non exhaustive : Absence de devis quantitatif et estimatif ; absence de bordereaux des prix et calendrier d'exécution	Non classée
SOGESER Sarl	4 597 196	4 597 196	17 888 784	17 888 784	-	5 424 691	-	21 108 765	Anormalement basse car la proposition financière n'est pas dans l'intervalle [21 136 267—28 596126]	Non classée
ENAF	-	4 456 290	-	17 822 259	5 258 422	5 258 422	21 030 266	21 030 266	Anormalement basse car la proposition financière n'est pas dans l'intervalle [21 136 267—28 596126]	Non classée
<b>Attributaire</b>	<b>PK SERVICES: pour:</b> <b>Un montant minimum hors taxes de quatre millions quatre cent quatre-vingt-quinze mille deux cent soixante-neuf (4 495 269) F CFA ;</b> <b>Un montant minimum toutes taxes comprises de cinq millions trois cent quatre mille quatre cent dix-huit (5 304 418) F CFA ;</b> <b>Un montant maximum hors taxes de dix-sept millions neuf cent soixante-dix-huit mille trois cent soixante-dix-sept (17 978 377) F CFA</b> <b>Un montant maximum toutes taxes comprises de vingt et un millions deux cent quatorze mille quatre cent quatre-vingt-cinq (21 214 485) francs CFA avec comme délai d'exécution l'année budgétaire 2025</b>									
<b>Soumissionnaires</b>	<b>Montant minimum en HTVA</b>		<b>Montant maximum en HTVA</b>		<b>Montant minimum en TTC</b>		<b>Montant maximum en TTC</b>		<b>Observation</b>	<b>Rang</b>
	<b>Lu</b>	<b>Corrigé</b>	<b>Lu</b>	<b>Corrigé</b>	<b>Lu</b>	<b>Corrigé</b>	<b>Lu</b>	<b>Corrigé</b>		
<b>LOT 3</b>										
CHIC DÉCOR	-	4 310 304	-	16 741 216	5 084 743	5 086 159	19 754 635	19 754 635	Substantiellement Conforme	3 <sup>ème</sup>
HANY'S SERVICE	-	4 154 550	-	16 604 200	4 901 189	4 901 189	19 595 316	19 592 956	Non Conforme Déploiement du personnel non conforme au DAO (10 agents proposés dans l'offre alors que le DAO demande 12 pour la direction régionale de pour Koudougou)	Non classée
ENTREPRISE NEER YANGDA	4 520 400	4 520 400	17 981 600	17 981 600	-	5 334 072	-	21 218 288	Substantiellement Conforme	6 <sup>ème</sup>
SHALOM SERVICES/JESSI SARL	4 206 200	4 901 180	16 174 800	18 954 720	-	5 783 392	-	22 366 570	Non Conforme -Item 3 de la section de Dédougou : Erreur sur les quantités, 3 300 dans le DAO et 330 dans l'offre. - La correction a entraîné une variation de 3 280 306 F CFA soit un taux de variation 17.19%	Non classée
ETIFA	4 507 802	4 470 947	17 818 788	17 818 788	-	5 275 717	-	21 026 170	Substantiellement Conforme	5 <sup>ème</sup>
NIDIS SARL	4 440 002	4 440 002	17 760 000	17 760 000	-	5 239 203	-	20 956 800	Substantiellement Conforme	4 <sup>ème</sup>
PK SERVICES	4 183 010	4 183 010	16 727 040	16 727 040	-	4 935 952	-	19 737 907	Substantiellement Conforme	1 <sup>er</sup>
BCS SARL	-	4 039 568	-	16 158 252	4 766 690	4 766 690	19 066 737	19 066 737	Anormalement basse car la proposition financière n'est pas dans l'intervalle [19 584 162—26 496 219]	Non classée
SOGESER SARL	4 276 608	4 276 608	16 606 432	16 606 432	-	5 046 397	-	19 595 590	Substantiellement Conforme	2 <sup>ème</sup>
ENAF	-	4 120 770	-	16 481 079	4 862 508	4 862 508	19 447 673	19 447 673	Anormalement basse car la proposition financière n'est pas dans l'intervalle [19 584 162—26 496 219]	Non classée
<b>Attributaire</b>	<b>PK SERVICES pour ;</b> <b>Un montant minimum hors taxe de quatre millions cent quatre-vingt-trois mille dix (4 183 010) francs CFA ;</b> <b>Un montant minimum toutes taxes comprises de quatre millions neuf cent trente-cinq mille neuf cent cinquante-deux (4 935 952) francs CFA ;</b> <b>Un montant maximum hors taxe de seize millions sept cent vingt-sept mille quarante (16 727 040) francs CFA ;</b> <b>et un montant maximum toutes taxes comprises de dix-neuf millions sept cent trente-sept mille neuf cent sept (19 737 907) francs CFA et avec comme délai d'exécution l'année budgétaire 2025.</b>									
<b>Soumissionnaires</b>	<b>Montant minimum en HTVA</b>		<b>Montant maximum en HTVA</b>		<b>Montant minimum en TTC</b>		<b>Montant maximum en TTC</b>		<b>Observation</b>	<b>Rang</b>
	<b>Lu</b>	<b>Corrigé</b>	<b>Lu</b>	<b>Corrigé</b>	<b>Lu</b>	<b>Corrigé</b>	<b>Lu</b>	<b>Corrigé</b>		
<b>LOT 4</b>										

## Résultats provisoires

SERPROCOM	-	1 767 078	-	6 818 312	2 085 152	2 085 152	8 045 608	8 045 608	Substantiellement Conforme	3 <sup>ème</sup>
HANY'S SERVICE	-	1 655 612	-	6 620 448	1 953 622	1 953 622	7 812 129	7 812 129	Non conforme -Absence de visite de site	Non classée
LABAIKA EGCM	-	1 657 340	-	6 627 360	1 955 661	1 955 661	7 820 285	7 820 285	Anormalement basse car la proposition financière n'est pas dans l'intervalle [7 893 753—10 679 783]	Non classée
NIDIS Sarl	1 950 001	1 950 001	7 800 000	7 800 000	-	2 301 002	-	9 204 001	Substantiellement Conforme	4 <sup>ème</sup>
PK SERVICES	1 670 870	1 670 870	6 680 980	6 680 980	-	1 971 627	-	7 883 556	Anormalement basse car la proposition financière n'est pas dans l'intervalle [7 893 753—10 679 783]	Non classée
CGPM	1 741 798	1 741 798	6 966 177	6 966 177	-	2 055 322	-	8 220 089	Substantiellement Conforme	2 <sup>ème</sup>
ENAF	-	1 722 280	-	6 888 120	2 032 290	2 032 290	8 127 982	8 127 982	Substantiellement Conforme	1 <sup>er</sup>
<b>Attributaire</b>	<b>ENAF pour :</b> - un montant minimum hors taxes d'un million sept cent vingt-deux mille deux cent quatre-vingt (1 722 280) francs CFA ; - un montant minimum toutes taxes comprises de Deux millions trente-deux mille deux cent quatre-vingt-dix (2 032 290) francs CFA ; - un montant maximum hors taxes de six millions huit cent quatre-vingt-huit mille cent vingt (6 888 120) francs CFA ; - et un montant maximum toutes taxes comprises de huit millions cent vingt-sept mille neuf cent quatre-vingt-deux (8 127 982) francs CFA et avec comme délai d'exécution l'année budgétaire 2025									
<b>Soumissionnaires</b>	<b>Montant minimum en HTVA</b>		<b>Montant maximum en HTVA</b>		<b>Montant minimum en TTC</b>		<b>Montant maximum en TTC</b>		<b>Observation</b>	<b>Rang</b>
	Lu	Corrigé	Lu	Corrigé	Lu	Corrigé	Lu	Corrigé		
<b>LOT 5</b>										
CHIC DÉCOR	-	3 508 786	-	13 535 144	4 140 367	4 140 367	15 971 470	15 971 470	Substantiellement Conforme	3 <sup>ème</sup>
KMS	-	3 433 552	-	13 234 208	3 433 552	4 051 591	13 234 208	15 616 365	Anormalement basse car la proposition financière n'est pas dans l'intervalle [15 775 034—21 342 693]	Non classée
HANY'S SERVICE	-	3 319 038	-	13 272 152	3 905 420	3 916 465	15 616 960	15 661 139	Non conforme -Absence de visite de site -Item 3 Direction Régionale De Fada N'gourma : Erreur sur les quantités ; 1 660 dans le DAO et 1 600 dans l'offre - La correction a entraîné une variation de + 44 179 F CFA soit un taux de variation 0.28%	Non classée
WENDSOM VISION	-	3 389 325	-	13 557 080	3 999 403,5	3 999 403,5	15 997 354,4	15 997 354,4	Non conforme - Visite de site non conforme (Attestation de visite de site de Fada et Tenko au nom Missom service en lieu et place de Wendsom Vision)	Non classée
ENTREPRISE NEER YANGDA	3 615 980	3 615 980	14 333 920	14 333 920	-	4 266 856	-	16 914 026	Substantiellement Conforme -Erreur de calcul du total en TTC - La correction a entraîné une variation de 1 404 725 soit un taux de variation 9.06%	5 <sup>ème</sup>
ETIFA	3 702 394	3 702 394	14 744 576	14 744 576	-	4 368 825	-	17 398 600	Substantiellement Conforme	6 <sup>ème</sup>
NIDIS Sarl	3 540 003	3 540 003	14 160 000	14 160 000	-	4 177 203	-	16 708 799	Substantiellement Conforme	4 <sup>ème</sup>
PK SERVICES	3 388 950	3 388 950	13 553 250	13 553 250	-	3 998 961	-	15 992 835	Substantiellement Conforme	2 <sup>ème</sup>
ENTREPRISE KOANDA HAMZATA	-	3 678 430	-	14 083 720	4 340 547	4 340 547	16 618 790	16 618 790	Non Conforme Pièces administratives non fournies	Non classée
ENAF	-	3 381 090	-	13 522 360	3 989 686	3 989 686	15 956 385	15 956 385	Substantiellement Conforme	1 <sup>er</sup>
<b>Attributaire</b>	<b>ENAF pour :</b> - un montant minimum hors taxes de trois millions trois cent quatre-vingt-un mille quatre-vingt-dix (3 381 090) francs CFA ; - un montant minimum toutes taxes comprises de trois millions neuf cent quatre-vingt-neuf mille six cent quatre-vingt-six (3 989 686) francs CFA ; - un montant maximum hors taxes de treize millions cinq cent vingt-deux mille trois cent soixante (13 522 360) francs CFA ; - et un montant maximum toutes taxes comprises de quinze millions neuf cent-cinquante-six mille trois-cent-quatre-vingt-cinq (15 956 385) francs CFA et avec comme délai d'exécution l'année budgétaire 2025									
<b>Soumissionnaires</b>	<b>Montant minimum en HTVA</b>		<b>Montant maximum en HTVA</b>		<b>Montant minimum en TTC</b>		<b>Montant maximum en TTC</b>		<b>Observations</b>	<b>Rang</b>
	Lu	Corrigé	Lu	Corrigé	Lu	Corrigé	Lu	Corrigé		
<b>LOT 6</b>										
HANY'S SERVICES	-	510 000	-	5 425 000	601 800	601 800	6 401 500	6 401 500	Anormalement basse car la proposition financière n'est pas dans l'intervalle [6 517 290—8 817 510]	Non classée
ETIFA	2 215 000	2 215 000	6 725 000	6 725 000	-	2 613 700	-	7 935 500	Substantiellement Conforme	1 <sup>er</sup>
BCS SARL	-	380 300	-	6 052 900	448 754	448 754	7 142 540	7 142 422	Non Conforme -Prix unitaire irréaliste Ex : 100 F de facturation sur tous les items sauf l'Item	Non classée



## Résultats provisoires

### RADIODIFFUSION TELEVISION DU BURKINA

#### FICHE SYNTHETIQUE RECTIFICATIVE

**Objet : rectification du montant d'attribution du marché suite à une erreur de calcul dans l'augmentation des quantités.**

Demande de Prix N°2024-15/MCCAT/SG/DG-RTB/PRM du 17/09/2024 relatif à l'acquisition d'équipements techniques au profit de la RTB  
Financement : Budget de la RTB, exercice 2024 - Publication : Revue des Marchés Publics N°4017 du 25/11/2024 ;  
Nombre de concurrents : sept (07) - Date de dépouillement : 04/12/2024

Soumissionnaire	Montants lus en FCFA HTVA	Montants corrigés en FCFA HTVA	Montants lus en FCFA TTC	Montants corrigés en FCFA TTC	Observations
<b>Acquisition d'équipements techniques au profit de la RTB</b>					
<b>Budgets prévisionnels en FCFA TTC : 70 000 000</b>					
<b>Bornes: 0,85 PM= 57 134 110 «PM= 67 216 600 » 1,15 PM= 77 299 090</b>					
FOBANA SOLAR			Indéchiffrable		<p><i>Non Conforme</i></p> <p><i>Montant de la lettre de soumission indéchiffrable</i></p> <p><i>Item 1 : Valise modèle TRESK0735 proposé au lieu de TS-TL2005-1 ; celle proposée en réalité ne contient pas certains outils de la valise demandée.</i></p> <p><i>Item 3 : Spécifications incomplètes ;</i></p> <p><i>Item 5 : Spécifications incomplètes ;</i></p> <p><i>Item 6 : Convertisseur SD to HDMI au lieu de SDI to HDMI ;</i></p> <p><i>Item 7 : Option SDI non précisée ;</i></p> <p><i>Item 12 : limite de tension d'entrée proposée 48 V au lieu de 100...275 V ajustable ;</i></p> <p><i>Item 13 : Absence d'objectif Standard et de télé objectif ;</i></p> <p><i>Item 15 : Essence proposé au lieu de diesel, option insonorisée non spécifiée, 220 V au lieu de 400 V, 03KVA au lieu de 10KVA ;</i></p> <p><i>Item 16 : Spécifications incomplètes ;</i></p> <p><i>Item 17 : Hauteur max et min non conforme ;</i></p> <p><i>Item 19 : Spécifications incomplètes</i></p> <p><i>Item 26 : Spécifications incomplètes</i></p> <p><i>Item 27 : spécifications techniques non conforme ;</i></p> <p><i>Item 28 : spécifications techniques non conforme.</i></p>
SL-CGB SARL	53 275 000	52 225 000	62 864 500	61 625 500	<p><i>Conforme</i></p> <p><i>Variation de 1,97% due à des erreurs sur les quantités des items :</i></p> <p><i>24) 2 demandé au lieu de 1</i></p> <p><i>25) 1 demandé au lieu de 8</i></p> <p><i>26) 8 demandé au lieu de 5</i></p>
GN-TECHNO		60 151 165	69 205 897	70 978 375	<p><i>Non Conforme</i></p> <p><i>Variation de 2,56% due à une erreur de calcul arithmétique sur l'item 26 et à une erreur de sommation ;</i></p> <p><i>Montant de l'offre est hors enveloppe.</i></p>
SADEC			65 315 832		<p><i>Non conforme</i></p> <p><i>Item 4 : Absence de marque ;</i></p> <p><i>Item 5 : Table de montage bureau proposée au lieu de Table de montage portable et absence de marque ;</i></p> <p><i>Item 10 : Absence de marque pour la valise de maintenance informatique.</i></p>
ENAWEB			62 186 000		<p><i>Non conforme</i></p> <p><i>Item 7 : Option SDI non précisée ;</i></p> <p><i>Item 11 : Model N3 sans précisions ;</i></p> <p><i>Item 13 : Absence d'objectif Standard et de télé objectif ;</i></p> <p><i>Item 25 : Spécifications incomplètes.</i></p>
Leader Alliance International			65 136 000		<p><i>Non conforme</i></p> <p><i>Item 7 : Option SDI non précisée ;</i></p> <p><i>Item 11 : Model N3 sans précisions ;</i></p> <p><i>Item 13 : Absence d'objectif Standard et de télé objectif ;</i></p> <p><i>Item 25 : Spécifications incomplètes.</i></p>
AMG			64 457 500		<i>Conforme</i>
<b>Attributaire</b>	<p><b>SL-CGB SARL pour un montant de soixante-neuf millions cent dix-huit mille cinq cents (69 118 500) Francs CFA TTC après une augmentation d'une (01) unité de la quantité de l'item 3, d'une (01) unité de la quantité de l'item 4 ; d'une(01) unité de la quantité l'item 5 et de quatre (04) unités sur la quantité de l'item 8 ; entraînant une variation positive de 12,16% de la proposition financière initial. Le délai d'exécution est de quarante-cinq (45) jours au titre de l'année budgétaire 2024.</b></p>				

## Résultats provisoires

### BUREAU DES MINES ET DE LA GEOLOGIE DU BURKINA

Demande de prix n°2025-02/BUMIGEB/DG/PRM du 10/12/2024 pour le gardiennage des locaux au profit du BUMIGEB en deux (02) lots.  
Référence de l'Avis de publication : quotidien des Marchés Publics n°4034 du mercredi 18 décembre 2024.  
Date de dépouillement : 24 décembre 2024 - Nombre de plis reçus : Dix (10) au lot 1 et huit (08) au lot 2  
Date de délibération : 24 décembre 2024- Financement : budget BUMIGEB, exercice 2024

Nom du Soumissionnaire	Montants lus	Montants corrigés	Délai d'exécution par commande	Rang	Observations	
<b>Lot 1 : Gardiennage des locaux au profit du BUMIGEB Ouaga</b>						
<b>Enveloppe financière (E) : 55 000 000; Moyenne arithmétique (P) : 43 675 456; Moyenne pondéré (M) : 50 470 182; 0.85M : 42 899 655; 1.15M : 58 040 710</b>						
1	BARKISPEN-SECURITY (BKPS)	Mini HTVA : 3 219 000 Maxi HTVA : 38 628 000	-	-	Non classé	Non conforme -Attestations de formation fournies en lieu et place de diplômes de BEPC ou équivalent comme demandé dans le dossier pour les 2 superviseurs -Attestations de formation fournies en lieu et place de diplômes de BEPC ou équivalent comme demandé dans le dossier pour les 2 contrôleurs du jour et un contrôleur de nuit
2	GUESWENDE SECURITE	Mini TTC : 4 507 600 Maxi TTC : 54 091 200 Rabais 15% mini et maxi	Mini TTC : 3 831 460 Maxi TTC : 45 977 520	Un (01) mois	6 <sup>ème</sup>	Conforme Application de 15% de rabais sur les montants minimum et maximum TTC
3	PYRAMIDE SERVICES	Mini TTC : 3 586 492 Maxi TTC : 43 037 904	Mini TTC : 3 586 492 Maxi TTC : 43 037 904	Un (01) mois	1 <sup>er</sup>	Conforme
4	SOCIETE DE SECURITE LA REFERENCE	Mini TTC : 3 752 400 Maxi TTC : 45 028 800	-	-	Non classé	Non Conforme Diplôme de CEPE fourni pour l'un des superviseurs en lieu et place de diplôme de BEPC ou équivalent comme demandé dans le dossier
5	LAFORSEC SECURITE SARL	Mini HTVA : 3 025 489 Maxi HTVA : 36 305 868	Mini HTVA : 3 025 489 Min TTC : 3 570 077 Maxi HTVA : 36 305 868 Max TTC : 42 840 924	Un (01) mois	Non classé	Offre anormalement base
6	NAHOURI PRESTATIONS SERVICES (NPS)	Mini TTC : 3 607 826 Maxi TTC : 43 293 917	Mini TTC : 3 607 826 Maxi TTC : 43 293 917	Un (01) mois	3 <sup>ème</sup>	Conforme
7	LIONS SECURITY SARL	Mini TTC : 3 598 058 Maxi TTC : 43 176 700	Mini TTC : 3 598 058 Maxi TTC : 43 176 700	Un (01) mois	2 <sup>ème</sup>	Conforme
8	GENERAL PRESTATIONS ET SERVICES (GPS BURKINA)	Mini TTC : 3 595 696 Maxi TTC : 43 148 352	Mini TTC : 3 536 696 Max TTC : 42 440 352	Un (01) mois	Non classé	Correction dû à une erreur du produit au minimum entre 100 000 et 1, dont le résultat est égal à 100 000 au lieu 150 000 et au maximum entre 100 000 et 12, dont le résultat est égal à 1 200 000 au lieu de 1 800 000, entraînant une diminution des montants minimum de 59 000 TTC et maximum de 708 000 TTC soit des variations négatives de 1,67% au minimum et au maximum Offre anormalement base
9	YIDOU SERVICE	Mini TTC : 3 628 028 Maxi TTC : 43 536 336	Mini TTC : 3 628 028 Maxi TTC : 43 536 336	Un (01) mois	4 <sup>ème</sup>	Conforme
10	MAXIMUM PROTECTION	Mini TTC : 3 758 333,04 Maxi TTC : 45 099 996,5	Mini TTC : 3 758 333,04 Maxi TTC : 45 099 996,5	Un (01) mois	5 <sup>ème</sup>	Conforme
<b>Attributaire provisoire lot 1</b>		<b>PYRAMIDE SERVICE, pour un montant minimum de trois millions cinq cent quatre-vingt-six mille quatre cent quatre-vingt-douze (3 586 492) FCFA TTC, et un montant maximum de quarante-trois millions trente-sept mille neuf cent quatre (43 037 904) F CFA TTC, avec un délai d'exécution d'un (01) mois par commande.</b>				
<b>Lot 2 : Gardiennage des locaux au profit de la DR BUMIGEB Bobo</b>						
<b>Enveloppe financière (E) : 10 030 000; Moyenne arithmétique (P) : 8 123 200; Moyenne pondéré (M) : 9 267 280; 0.85M : 7 877 188; 1.15M : 10 657 372</b>						
Nom du Soumissionnaire	Montants lus	Montants corrigés	Délai de livraison	Rang	Observations	



## Résultats provisoires

1	BARKISPEN-SECURITY (BKPS)	Mini HTVA : 645 000 Maxi HTVA : 7 740 000	-	-	Non classé	Non conforme -Attestations de formation fournies en lieu et place de diplômes de BEPC ou équivalent comme demandé dans le dossier pour l'un des contrôleurs
2	PYRAMIDE SERVICES	Mini TTC : 755 200 Maxi TTC : 9 062 400	Mini TTC : 755 200 Maxi TTC : 9 062 400	Un (01) mois	4 <sup>ème</sup>	Conforme
3	SOCIETE DE SECURITE LA REFERENCE	Mini TTC : 697 380 Maxi TTC : 8 368 560	Mini TTC : 697 380 Maxi TTC : 8 368 560	Un (01) mois	3 <sup>ème</sup>	Conforme
4	LAFORSEC SECURITE SARL	Mini HTVA : 548 504 Maxi HTVA : 6 582 048	Mini HTVA : 548 504 Maxi TTC : 647 235 Maxi HTVA : 6 582 048 Maxi TTC : 7 766 817	Un (01) mois	Non classé	Offre anormalement base
5	NAHOURI PRESTATIONS SERVICES (NPS)	Mini TTC : 660 090 Maxi TTC : 7 921 076	Mini TTC : 983 303 Maxi TTC : 11 799 632	Un (01) mois	Non classé	Non conforme Items 13 à 23 non facturés : Correction à travers la prise en compte des moyennes des prix des offres conformes pour chacun des items, entraînant une hausse des montants minimum de 323 213 TTC et maximum de 3 878 556 TTC, soit des variations négatives de 49% au minimum et au maximum, d'où le rejet de l'offre conformément à la réglementation en vigueur.
6	GENERAL PRESTATIONS ET SERVICES (GPS BURKINA)	Mini TTC : 637 200 Maxi TTC : 7 646 400	Mini TTC : 637 200 Maxi TTC : 7 646 400	Un (01) mois	Non classé	Offre anormalement base
7	YIDOU SERVICE	Mini TTC : 660 092 Maxi TTC : 7 921 104	Mini TTC : 660 092 Maxi TTC : 7 921 104	Un (01) mois	1 <sup>er</sup>	Conforme
8	MAXIMUM PROTECTION	Mini TTC : 664 493,4 Maxi TTC : 7 973 920,8	Mini TTC : 664 493,4 Maxi TTC : 7 973 920,8	Un (01) mois	2 <sup>ème</sup>	Conforme
<b>Attributaire provisoire lot 2</b>		<b>YIDOU SERVICE, pour un montant minimum de six cent soixante mille quatre-vingt-douze (660 092) FCFA TTC, et un montant maximum de sept millions neuf cent-vingt-un mille cent quatre (7 921 104) F CFA TTC, avec un délai d'exécution d'un (01) mois par commande.</b>				

### Université Joseph KI-ZERBO

## COMMUNIQUE

La Personne Responsable des Marchés Publics de l'Université Joseph KI-ZERBO (UJKZ) informe les candidats à la demande de prix à commandes N°2025-002/UJKZ/P/SG/PRM relative à l'entretien et la réparation des blocs de toilettes des étudiants de l'Université Joseph KI-ZERBO dont l'avis a été publié dans la revue des Marchés publics n°4054 du mercredi 15 janvier 2025, que le délai de remise et d'ouverture des offres initialement fixé au mercredi 22 janvier 2025 à 09 heures 00 minute, est reporté au vendredi 24 janvier 2025 à la même heure.

**La Personne Responsable des Marchés Publics**

**Adama SORI**

## Résultats provisoires

### MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES (MARAH)

#### PROJET DE RESILIENCE ET DE COMPETITIVITE AGRICOLE (PRECA)

Synthèse des résultats de l'avis de manifestation d'intérêt N°2024-02QC/MARAH/SG/RPB075/PReCA du 16 Octobre 2024 pour le Recrutement d'un consultant (firme) chargé du suivi contrôle des travaux d'achèvement des comptoirs d'achats et de construction de murs de clôture ;  
Référence de publication : RMP N°4004 du 06 novembre 2024 ; nombre de plis reçus : 10 ; Date limite de dépôt des plis : 20/11/2024 ;  
financement : Crédit IDA N° 6492-BF ; Méthode de sélection : qualifications du consultant (QC).

N° PLI	Nom du consultant	Nombre de références similaires réalisées au cours des cinq (05) dernières années et justifiées	Classement	Observation
01	Groupement MEMO-SEREIN-GRETECH	46	1 <sup>er</sup>	Qualifié et retenu pour la suite de la procédure
02	Groupement AVET Sarl/ BETAT-IC/ GER-BTP	12	4 <sup>ème</sup>	Qualifié
03	CETIS	01	7 <sup>ème</sup>	Qualifié
04	Groupement AGETECH/ A2C/BCST	02	6 <sup>ème</sup>	Qualifié
05	Groupement AC CONCEPT/PEP International	08	5 <sup>ème</sup>	Qualifié
06	Groupement CIE-IC/ TA-IC/CET-BTP& Services/BAT INGENIERIE EXPERTISE	19	2 <sup>ème</sup>	Qualifié
07	Groupement B2i/ Afrique Djigui / GEFA	16	3 <sup>ème</sup>	Qualifié
08	Groupement Afrique consult/BETAIC	00	8 <sup>ème</sup>	Non Qualifié
09	Groupement CEMP/GI Conseils/ CETRA/TRACES Conseil	01	7 <sup>ème</sup> ex	Qualifié
10	Bureau Technique d'Ingénierie	00	8 <sup>ème</sup> ex	Non Qualifié
<b>Conclusion</b>		<b>Le Groupement MEMO/SEREIN/GRETECH ayant le plus de références similaires est retenu pour la suite de la procédure.</b>		

### MINISTÈRE DE LA TRANSITION DIGITALE, DES POSTES ET DES COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES

#### Projet d'identification Unique pour l'Intégration Régionale et l'Inclusion en Afrique de l'Ouest (Projet WURI Burkina Faso.)

Demande de cotations N° 2024-031/MTDPCE/SG/PB-TEN/WURI du 12 décembre 2024 pour l'acquisition des équipements biométriques pour la mise en place d'un laboratoire de démonstration au profit du Projet WURI Burkina Faso.

Financement : IDA Don n° D609-BF et Crédit n° 6610-BF

Référence de la publication de l'avis : Quotidien n° 4032 du lundi 16 décembre 2024, page 29

Nombre de plis : Deux (02) ; Date de dépouillement : 23/12/2024

N°	SOUSSIONNAIRES	MONTANT LU EN FCFA	OBSERVATIONS
1	GENERAL INFORMATIQUE TECHNOLOGIE (GITECH) SARL	200 00 000 HTVA 236 000 000 TTC	Non conforme pour avoir proposé : - la même marque pour les items 1 et 2 (Tablette avec lecteur d'empreintes digitales et lecteur d'iris de type I et Tablette avec lecteur d'empreintes digitales et lecteur d'iris de type II) ; - la même marque pour les items 3 et 4 (Lecteur biométrique 4-4-2 de type I et Lecteur biométrique 4-4-2 de type II)
2	VIVA DISTRIBUTION SARL	200 000 000 HTVA 236 000 000 TTC	Non conforme pour avoir proposé : - la même marque pour les items 1 et 2 (Tablette avec lecteur d'empreintes digitales et lecteur d'iris de type I et Tablette avec lecteur d'empreintes digitales et lecteur d'iris de type II) ; - la même marque pour les items 3 et 4 (Lecteur biométrique 4-4-2 de type I et Lecteur biométrique 4-4-2 de type II)
<b>ATTRIBUTAIRE</b>		<b>Infructueux pour absence d'offres conformes</b>	

### SOCIETE NATIONALE D'ELECTRICITE DU BURKINA

Appel d'offres ouvert international n°002/2023/PR-RNI pour la réalisation des travaux d'extension des postes 90 kV de Kossodo et de la Patte d'Oie et intégration des ouvrages aux systèmes de contrôle commande en lot unique

Publication de l'avis: Revue de Marche Public N° 3820 du Jeudi 22 Février 2024

Convocation CAM pour l'ouverture : Lettre n°2024-019/PEQ/DP/PR-RNI/BG/mafy du 15/04/2024

Date de dépouillement : 16 avril 2024 - Nombre de plis reçus : 01 - Nombre de lot: unique

N° d'ordre	Fournisseurs	Montant HTVA		Montant TTC		Observations
		Initial	Corrigé	Initial	Corrigé	
1	Shandong Taikai Power Engineering Co., Ltd	2 016 992,35 Euro 368 724 420 F CFA	2 016 992,35 Euro 368 724 420 F CFA	2 582 355,31 Euro 435 094 815 F CFA	2 582 355,31 Euro 435 094 815 F CFA	Substantiellement Conforme
<b>Attributaire provisoire : Shandong Taikai Power Engineering Co., Ltd pour un montant de deux millions seize mille neuf cent quatre-vingt-douze virgule trente-cinq (2 016 992,35) Euros et trois cent soixante-huit millions sept cent vingt-quatre mille quatre cent vingt (368 724 420) Francs CFA, HT/HD avec un délai d'exécution de 14 mois.</b>						



# RESULTATS PROVISOIRES

## DES REGIONS

### REGION DES HAUTS-BASSINS

demande de prix à commande N°2024-019/ENAF/DG/PRM du 04/12/2024 relatif aux prestations de service de pause-café et de pause déjeuner au profit de l'Ecole nationale de formation agricole de Matourkou – Financement : Budget de l'ENAF de Matourkou, exercice 2025- Avis publié dans la revue des marchés publics N°4037 du lundi 23/12/2024, page 34- Date d'ouverture : -30/12/2024– Nombre de plis reçus : quatre (04) - Lettre de convocation CAM N°2024-0679 /ENAF/DG/PRM du 27/12/2024-Date de délibération : 30/12/2024.

N°	Nom des candidats	Montant de la soumission lu en F CFA				Montant de la soumission corrigé en F CFA				Observations
		Minimum		Maximum		Minimum		Maximum		
		HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	
1	MIRADOR PRESTAIONS	250 000	-	12 500 000	-	250 000	-	12 500 000	-	Classé : 1 <sup>er</sup>
2	BARAKO TRADING	295 000	-	14 750 000	-	295 000	-	14 750 000	-	Non classé : absence de bordereau des prix faisant ressortir les quantités minimum et maximum ainsi que les totaux minimum et maximum conformément au canevas joint dans le dossier à la page 41
3	VISA PROPRE SERVICES	362 500	-	18 125 000	-	362 500	-	18 125 000	-	Non classé : offre TTC Hors enveloppe
4	CAFE-RESTAURANT MARMITES D'OR	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non classé : manifestation d'intérêt en lieu et place d'une demande de prix proposée

**Attributaire : MIRADOR PRESTAIONS pour un montant :**

-minimum hors taxes deux cent cinquante mille (250 000) F CFA F CFA ;

- maximum hors taxes de douze millions cinq cent mille (12 500 000) F CFA.

**Le délai de validité est d'un (01) an, gestion budgétaire 2025 et le délai d'exécution des commandes est de trente (30) jours**



# ***APPELS D'OFFRES***

## ***DES MINISTÈRES ET INSTITUTIONS***

### ***MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES***

- \* **Marchés de Fournitures et Services courants** **P. 17 à 20**
- \* **Marchés de Travaux** **P. 21**
- \* **Marchés de Prestations Intellectuelles** **P. 22 à 29**

### ***Fournitures et Services courants***

#### **PROJET D'HARMONISATION ET D'AMELIORATION DES STATISTIQUES EN AFRIQUE DE L'OUEST**

##### **Acquisition de kits d'enquêtes dans le cadre de l'Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages (EHCVM).**

###### **AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS N°2025-002/MEF/SG/INSD/PHASAO**

1) Le Burkina Faso a reçu des ressources de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour la mise en œuvre du PHASAO et à l'intention d'utiliser une partie de ces ressources pour l'acquisition de kits d'enquêtes dans le cadre de l'Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages (EHCVM).

2) La présente demande de cotations est adressée aux entreprises en règle vis-à-vis de l'administration publique;

3) Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : quarante cinq (45) jours.

4) L'Autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire qui offre la combinaison d'offres (y compris tous rabais éventuellement consentis) évaluée économiquement la plus avantageuse en fonction de critères exprimés en termes monétaires et qui satisfait aux conditions de qualification.

5) Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, devront parvenir ou être remises sous plis fermés au siège du Projet d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques en Afrique de l'Ouest (PHASAO) à l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (Rez de chaussée) sis à Ouaga 2000 sur l'Avenue Pascal ZAGRE 01 BP 374 Ouagadougou 01 au plus tard le (date d'ouverture souhaitée **24 janvier 2025 à neuf (09) heures 30 minutes TU**, avec la mention « Acquisition de kits d'enquêtes dans le cadre l'EHCVM »

6) Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de soixante (60) jours, à compter de la date de remise des plis.

7) L'autorité contractante se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie de la présente demande de cotations.

8) Les dossiers de demande de cotations pourront être retirés auprès du Spécialiste en passation des marchés du Projet

9) Pour toute information complémentaire, veuillez contacter le Spécialiste en passation des marchés du Projet au numéro de téléphone suivant : 70 75 78 20

***Le Coordonnateur du PHASAO***

**Toubou RIPAMA**

## UNIVERSITE JOSEPH KI-ZERBO

### Acquisition d'imprimés et de fournitures de bureau au profit des presses universitaires de l'Université Joseph Ki-ZERBO

Avis de demande de prix à commande N°2025-006/UJKZ/P/SG/PRM relatif à

Financement : Budget de l'Université Joseph KI-ZERBO, exercice 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, de l'université Joseph KI-ZERBO.

1. L'université Joseph KI-ZERBO (UJKZ) dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix à commandes ayant pour objet l'acquisition d'imprimés et de fournitures de bureau au profit des presses universitaires de l'Université Joseph KI-ZERBO, tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions sont en lot unique : Acquisition d'imprimés et de fournitures de bureau au profit des presses universitaires de l'Université Joseph KI-ZERBO.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : trente (30) jours par commande.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux du secrétariat de la Personne Responsable des marchés sis à la Présidence de l'UJKZ, 03 BP : 7021 Ouagadougou 03, Boulevard Charles De GAULLE, Tél : 25 30 70 64/65.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la même adresse et moyennant paiement d'un montant non remboursable cinquante mille (50 000) F CFA à l'agence comptable de l'UJKZ. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant un million cinq cent cinquante mille (1 550 000) FCFA pour le lot unique devront parvenir ou être remises à l'adresse bureaux du secrétariat de la Personne Responsable des Marchés sis à la Présidence de l'UJKZ, 03 BP : 7021 Ouagadougou 03, Boulevard Charles De GAULLE, Tél : 25 30 70 64/65, avant le **27/01/2025 à 9 heures 00 minute**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

L'enveloppe financière est de cinquante et un millions six cent quatre-vingt-quatorze mille (51 694 000) F CFA TTC.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

*La Personne responsable des Marchés*

**Adama SORI**

## MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE

### LIVRAISON DE PAUSE-CAFE ET DE DEJEUNER AU PROFIT DE LA DGECC (MARCHE A COMMANDES)

Avis de demande de prix N°2025-00005/MESFPT/SG/ DMP du 16/01/2025 pour la conclusion d'un contrat à commandes

Financement : Budget ETAT, Exercice 2025  
Montant prévisionnel : 75 000 000 FCFA TTC

Cet Avis de demande de prix est lancé pour le compte de l'exercice budgétaire 2025 du Ministère de l'Enseignement Secondaire et de la Formation Professionnelle et Technique (MESFPT).

1. Le Ministère de l'Enseignement Secondaire et de la Formation Professionnelle et Technique (MESFPT), dont l'identification complète est précisée dans les Données particulières de demande de prix (DPDPx) lance une demande de prix pour la conclusion d'un marché à commandes ayant pour objet la livraison de pause-café et de déjeuner au profit de la DGECC tels que décrite dans les Données particulières de demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se composent en lot unique :

« Livraison de pause-café et de déjeuner au profit de la DGECC (Marché à commandes) ».

3. Le délai de validité du contrat, est l'année budgétaire 2025 et le délai d'exécution de chaque commande ne devrait pas excéder quatorze (14) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix les jours et heures ouvrables à la Direction des Marchés Publics du MESFPT sise à l'aile Nord-Est, 3ème étage du 1er bâtiment de l'Hôtel Administratif en venant de la SONATUR, Tél : (226) 25 49 77 81/54 46 10.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix, les jours et heures ouvrables à la Direction des Marchés Publics du MESFPT sise à l'aile Nord-Est, 3ème étage du 1er bâtiment de l'Hôtel Administratif en venant de la SONATUR et moyennant paiement du lot unique d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) Francs CFA auprès de la Régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF)/Ministère de l'Économie et des Finances. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la direction des marchés publics ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de Un million huit cent soixante-quinze mille (1 875 000) Francs CFA devront parvenir ou être remises à l'adresse suivante : Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MESFPT sis à l'aile Nord-Est, 3ème étage du 1er bâtiment de l'Hôtel Administratif en venant de la SONATUR, Tél : (226) 25 49 77 81/54 46 10 57 avant le **24/01/2025 à 9 heures 00 T.U.** L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la direction des marchés publics ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

*Le Directeur des Marchés Publics*

**Boureima SAWADOGO**



## MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE

### LIVRAISON DE PAUSE-CAFE ET DE DEJEUNER POUR LES DIVERSES ACTIVITES AU PROFIT DE LA DRH / MESFPT (MARCHE A COMMANDES)

Avis de demande de prix N°2025-00006/MESFPT/SG/ DMP du 16/01/2025 pour la conclusion d'un contrat à commandes  
Financement : Budget ETAT, Exercice 2025  
Montant prévisionnel : 25 000 000 FCFA TTC

Cet Avis de demande de prix est lancé pour le compte de l'exercice budgétaire 2025 du Ministère de l'Enseignement Secondaire et de la Formation Professionnelle et Technique (MESFPT).

1. Le Ministère de l'Enseignement Secondaire et de la Formation Professionnelle et Technique (MESFPT), dont l'identification complète est précisée dans les Données particulières de demande de prix (DPDPx) lance une demande de prix pour la conclusion d'un marché à commandes ayant pour objet la livraison de pause-café et de déjeuner pour les diverses activités au profit de la DRH tels que décrite dans les Données particulières de demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se composent en lot unique :

« Livraison de pause-café et de déjeuner pour les diverses activités au profit de la DRH (Marché à commandes) ».

3. Le délai de validité du contrat, est l'année budgétaire 2025 et le délai d'exécution de chaque commande ne devrait pas excéder quatorze (14) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix les jours et heures ouvrables à la Direction des Marchés Publics du MESFPT sise à l'aile Nord-Est, 3ème étage du 1er bâtiment de l'Hôtel Administratif en venant de la SONATUR, Tél : (226) 25 49 77 81/54 46 10.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix, les jours et heures ouvrables à la Direction des Marchés Publics du MESFPT sise à l'aile Nord-Est, 3ème étage du 1er bâtiment de l'Hôtel Administratif en venant de la SONATUR et moyennant paiement du lot unique d'un montant non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) Francs CFA auprès de la Régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF)/Ministère de l'Économie et des Finances. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la direction des marchés publics ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de cinq cent mille (500 000) Francs CFA devront parvenir ou être remises à l'adresse suivante : Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MESFPT sis à l'aile Nord-Est, 3ème étage du 1er bâtiment de l'Hôtel Administratif en venant de la SONATUR, Tél : (226) 25 49 77 81/54 46 10 57 avant le **24/01/2025 à 9 heures 00 T.U.** L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la direction des marchés publics ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**Le Directeur des Marchés Publics**

**Boureima SAWADOGO**

## SOCIETE NATIONALE D'AMENAGEMENT DES TERRAINS URBAINS (SONATUR)

### Acquisition d'abonnements Microsoft 365 Business Standard pour l'amélioration de l'intranet et de l'extranet de la SONATUR (lot unique)

Avis de demande de prix  
N°2025-001/DG-SONATUR/PRM du 10-01-2025  
Financement : Budget SONATUR, exercice 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025 de la SONATUR.

1. Le Directeur Général de la Société Nationale d'Aménagement des Terrains Urbains (SONATUR) lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition d'abonnements Microsoft 365 Business Standard en vue de l'amélioration de l'intranet et de l'extranet de la SONATUR.

2. L'acquisition sera financée sur le budget de la SONATUR exercice 2025.

3. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les entreprises ayant l'agrément D5 unique (intégrateur de solutions) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'Administration.

4. Le délai d'exécution est de soixante (60) jours.

5. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au secrétariat de la Personne Responsable des Marchés à la Direction Générale de la SONATUR sis Avenue Kwamé N'Krumah 03 BP 7222 Ouagadougou 03 Tél. : 25 30 17 73 / 74 Fax : 25 31 87 19 chaque jour ouvrable du lundi au vendredi de 7h 30 à 15h 30.

6. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la Personne Responsable des Marchés de la SONATUR 1er étage du bâtiment annexe sis Avenue Kwamé N'Krumah 03 BP 7222 Ouagadougou 03 à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA à la caisse du siège de la SONATUR au rez de chaussée du bâtiment principal sis Avenue Kwamé N'Krumah 03 BP 7222 Ouagadougou 03 Tél. : 25 30 17 73 / 74 Fax : 25 31 87 19 chaque jour ouvrable du lundi au vendredi de 7h 30 à 15h 30.

7. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

8. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de quatre cent cinquante mille (450 000) francs CFA devront parvenir ou être remises à l'adresse ci-après : secrétariat de la Direction Générale de la SONATUR 1er étage du bâtiment principal sis Avenue Kwamé N'Krumah 03 BP 7222 Ouagadougou 03 Tél. : 25 30 17 73 / 74 Fax : 25 31 87 19 chaque jour ouvrable du lundi au vendredi de 7h 30 à 15h 30 au plus tard le **24/01/2025 à 9 heures 00 T.U.**

9. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

10. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

✓ Le montant prévisionnel de l'acquisition est de 22 420 000 FCFA TTC ;

**Le Directeur Général**

**Boureima OUATARA**  
Chevalier de l'Ordre de Etalon

## LA POSTE BF

**fourniture et réparation d'équipements de plomberie, fourniture et pose de matériels de dépannage électrique, travaux d'étanchéité, diverses réparations dans divers services et agences et traitement de termites et désinfection des services**

**AVIS DE DEMANDE DE PRIX**  
**N° : 2025-003/LA POSTE BF/DG/DM/DMFPC**  
**Financement : Budget LA POSTE BF, gestion 2025**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, de La Poste Burkina Faso (LA POSTE BF).

1. LA POSTE BF dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet la fourniture d'équipements de plomberie, de matériels de dépannage électrique, travaux d'étanchéité, de réparation dans divers services et agences et traitement de termites et désinfection des services au profit de La Poste Burkina Faso tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les prestations se décomposent en cinq (05) lots :

- Lot 1 : fourniture et réparation d'équipement de plomberie avec un budget prévisionnel de quinze millions (15 000 000) Francs CFA TTC ;
- Lot 2 : fourniture et pose d'équipements de dépannage électrique avec un budget prévisionnel de vingt-cinq millions (25 000 000) Francs CFA TTC ;
- Lot 3 : travaux d'étanchéité dans divers services et agences avec un budget prévisionnel de quinze millions (15 000 000) Francs CFA TTC ;
- Lot 4 : traitement de termites et désinfection dans divers services avec un budget prévisionnel de dix millions (10 000 000) Francs CFA TTC ;
- Lot 5 : travaux d'entretien et de réparations dans divers services (Portes, fenêtres, sol, plafonds, murs) avec un budget prévisionnel de dix millions (10 000 000) Francs CFA TTC.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder pour chaque lot: l'année budgétaire 2025 pour le contrat global et deux (02) semaines pour les prestations.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au Département des Marchés sis côté Est du bureau d'échange au 3329, Avenue Moogho-Naaba Wobgo (ex Bassawarga) Secteur 4 – Cité An II - BP 6000 Ouagadougou CNTC 10 000 - Tél. : 25 41 90 41.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au Département des Marchés de LA POSTE BF sis côté Est du bureau d'échange au 3329, Avenue Moogho-Naaba Wobgo (ex Bassawarga) Secteur 4 – Cité An II - BP 6000 Ouagadougou CNTC 10 000 et moyennant présentation du récépissé de mandat 5CHP de paiement d'un montant non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) Francs pour les lots 1, 2 et 3 et de vingt mille (20 000) Francs pour les lots 4 et 5 payable dans toutes les Agences de LA POSTE BF. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix transmis par le Candidat.

6. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de quatre cent cinquante mille (450 000) FCFA pour les lots 1 et 3, de sept cent cinquante mille (750 000) FCFA pour le lot 2, Trois cent mille (300 000) FCFA pour les lots 4 et 5 devront parvenir ou être remises au secrétariat du Département des Marchés de LA POSTE BF Tél : 25 41 90 41, au plus tard le **27/01/2025 à 9 heures 00 T.U.** .

L'ouverture des plis sera faite le même jour en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**Président de la Commission d'attribution des marchés**

**Christian ZOMBRE**  
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

### Travaux de rénovation des agences commerciales de la CAMEG (Gaoua et Ouahigouya)

#### AVIS DE DEMANDE DE PRIX N°2024-09/CAMEG/DG/DMG

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés gestion 2024 de la Centrale d'Achat des Médicaments Essentiels Génériques et des Consommables Médicaux (CAMEG).

#### 1 - PREAMBULE

La Centrale d'Achat des Médicaments Essentiels Génériques et des consommables médicaux (CAMEG) lance un Appel d'Offres restreint d'Entreprises du Bâtiment et Travaux publics de catégorie B2 pour la rénovation de l'agence commerciale de la CAMEG à GAOUA et à OUAHIGOUYA

2 - OBJET : Travaux de rénovation des agences commerciales de la CAMEG (Gaoua et Ouahigouya)

#### Les travaux concernent :

##### ✓ Lot 01 TRAVAUX : GAOUA

- La Correction de la structure en béton endommagée en structure métallique ;
- Le traitement des fissures intérieures et extérieures ;
- Les Aménagements intérieurs/extérieurs ;
- Les travaux de révision/réparation de l'électricité générale et du réseau de plomberie sanitaire
- Les fournitures et pose (matériels et matériaux, équipements...)
- Les travaux d'étanchéité ;
- La Menuiserie métallique et bois ;
- Le Décapage + Reprise de la pose des carreaux dans certains locaux ;
- La reprise de la peinture ;
- Le nettoyage général ;
- Etc.

##### ✓ Lot 02 TRAVAUX : OUAHIGOUYA

- Le traitement des fissures intérieures et extérieures ;
- Les Aménagements intérieurs/extérieurs ;
- Les travaux de révision/réparation de l'électricité générale et du réseau de plomberie sanitaire
- Les fournitures et pose (matériels et matériaux, équipements...)
- Les travaux d'étanchéité ;
- La Menuiserie métallique et bois ;
- Le Décapage + Reprise de la pose des carreaux dans certains locaux ;
- La reprise de la peinture ;
- Le nettoyage général ;
- Etc.

#### 3 - PARTICIPATION

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration et disposent des pièces administratives suivantes :

- Une copie légalisée de l'agrément technique B2 ;
- Une attestation de situation fiscale (ASF) ;
- Une attestation de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale ;
- Une attestation de la Direction Régionale du Travail ;
- Une attestation de le DACR.

#### 4- GROUPEMENT D'ENTREPRISES

Les groupements d'entreprises ne sont pas autorisés.

#### 5 - LIEU D'EXECUTION

Les travaux seront réalisés à GAOUA et à OUAHIGOUYA.

#### 6 - DELAIS D'EXECUTION

Le délai d'exécution des travaux est de 02 mois pour chaque localité. Le soumissionnaire s'engage dans la soumission, à exécuter les travaux dans ce délai maximum imposé à compter de la date inscrite dans la notification de l'ordre de service de commencer les travaux après la notification de l'approbation du marché.

Les Soumissionnaires doivent confirmer ou proposer leur délai d'intervention qui doit être égal ou inférieur au délai imposé.

#### 7 - CONSULTATION ET RETRAIT DE DOSSIER

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté au Secrétariat du Directeur des Moyens Généraux de la CAMEG, Tél. : 25 37 37 50 / 51.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la même adresse moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA par lot à partir du ..... 2025 auprès du secrétariat de la Direction des Moyens Généraux de la CAMEG. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

#### 8 - MONNAIE DE L'OFFRE ET DEPOT DES OFFRES

Les offres sont libellées en francs CFA. Tout paiement est obligatoirement domicilié auprès d'une banque installée au Burkina Faso. Les offres devront parvenir dans les conditions indiquées dans le "Règlement Particulier de l'Appel d'Offres" au Secrétariat du Directeur Général de la CAMEG, **28/01/2025 à 9 heures 00 mn.**

#### Le budget prévisionnel est de :

- Lot 1 : 25 000 000 F CFA
- Lot 2 : 15 000 000 FCFA

#### 9 - DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires seront tenus par leurs offres pendant une durée de cent vingt (120) jours après la date limite de soumission. L'ouverture des offres aura lieu en séance publique le jour du dépôt, à 10 h 00 mn.

#### 10 - RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Pour obtenir des renseignements complémentaires d'ordre technique, qui leur seraient nécessaires au cours de leurs études, les Soumissionnaires devront s'adresser :

\* CAMEG

Tél. : 25 37 37 50 / 51

Email : cameg@cameg.bf

Ou à

\* l'AGENCE ERA CONCEPT à Ouagadougou

Tél. (226) 25 41 13 80/ 70 99 30 40

Email : info@era-concept.com

#### 11 - RESERVES

La CAMEG se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent Appel d'Offres.

*Le Directeur Général*

**Eric N. TOUGOUMA**

Officier de l'Ordre de l'Etalon

### Recrutement d'un consultant pour la réalisation des études architecturales, techniques et le suivi-contrôle des travaux de construction d'infrastructures agro-pastorales dans les communes de Yondé, Soudougui, Ouargaye, Dourtenga, Comin Yanga et Lalgaye

Rectificatif de l'avis à manifestation d'intérêt N°2024-005/ACOMOD-BURKINA/DG/DPM  
du 27 Décembre 2024 portant sur le changement des communes

PAYS N: Burkina Faso

NOM DU PROJET : Projet Régional de Corridor Economique Lomé-Ouagadougou-Niamey (PCE-LON)

MAÎTRE D'OUVRAGE : Unité de Gestion du Projet Régional de Corridor Economique Lomé-Ouagadougou-Niamey (PCE-LON)

N° DU FINANCEMENT: IDA N°69 66 et Don IDA D 8910

**NOM DU MARCHÉ : Recrutement d'un consultant pour la réalisation des études architecturales, techniques et le suivi-contrôle des travaux de construction d'infrastructures agro-pastorales dans les communes de Yondé, Soudougui, Ouargaye, Dourtenga, Comin Yanga et Lalgaye**

1. Le Gouvernement du Burkina Faso a obtenu de l'Association internationale de développement (IDA), des fonds (Crédit IDA N° 69 66 et Don IDA D 8910) pour le financement du Projet Régional de corridor économique Lomé-Ouagadougou-Niamey et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ces fonds pour effectuer les paiements au titre du contrat pour lequel cet avis à manifestation d'intérêt est publié.
2. Les services de consultant (« Services ») comprennent des prestations des études architecturales, techniques et le suivi contrôle des travaux d'infrastructures socio-économiques et consisteront essentiellement :
  - (i) à la production d'un dossier d'étude technique d'Avant-Projet Sommaire (APS) ;
  - (ii) à la production d'un dossier d'étude technique d'avant-projet détaillé (APD) ;
  - (iii) à la production d'un Dossier d'Appel d'Offres ;
  - (iv) à assurer la totalité des tâches de surveillance sur le terrain et du contrôle technique de l'exécution des travaux de bâtiments;
  - (v) aux contrôles géotechniques (réalisation des essais, etc.) et topographiques des travaux de bâtiments;
  - (vi) au suivi de la mise en œuvre des mesures compensatrices environnementales et de sauvegardes sociales;
  - (vii) au contrôle administratif et financier (établissement des attachements contradictoires, vérification des décomptes, des rapports, etc.).

Le délai global d'exécution des prestations du Consultant est de dix (10) mois dont trois (03) mois pour les études (tranche ferme) et sept (07) mois pour le contrôle et la surveillance des travaux (tranche conditionnelle).

Le détail des Termes de Référence (TDRs) pour les prestations

peut être obtenu à l'adresse indiquée ci-dessous :

Secrétariat de la Direction de la Passation des Marchés (DPM) de l'ACOMOD-BURKINA, B.P 632 Ouagadougou CMS 10 011, Tél : (+226) 25 40 79 07 Ouagadougou – Burkina Faso. Email : acomodb@gmail.com ; Sise Avenue de l'Europe Ouagadougou, 1er étage ; du lundi au jeudi de 07h30 mn à 12h30 mn et de 13h à 16h et le vendredi de 07h30 mn à 12h30 mn et de 13h30 mn à 16h30 mn.

3. Le Directeur Général de l'Agence de Conseil et de Maîtrise d'Ouvrage Délégée en bâtiment et aménagement Urbain (ACOMOD-BURKINA), agissant en tant qu'Agence partenaire, sollicite pour le compte de l'Unité de Gestion du Projet Corridor Economique Lomé-Ouaga-Niamey (PCE-LON) invite les firmes de consultants (« Consultants ») éligibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus en fournissant les informations pertinentes indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations demandées (la nature des activités du candidat et le nombre d'années d'expérience, les qualifications du candidat dans le domaine des prestations et notamment les références concernant l'exécution de missions similaires exécutées, l'organisation technique et managériale du candidat, les qualifications générales et le nombre de personnels professionnels permanent, le récépissé de déclaration d'existence à jour .

Les critères techniques d'évaluation et de sélection se présentent comme suit :

Critères	Notes
Qualification du candidat dans le domaine des prestations justifiées par la fourniture d'une copie des pages de garde et de signature des contrats et des attestations de bonne fin au cours des cinq (05) dernières années (2020-2024) : Au plus dix (10) missions en matière d'études architecturales des travaux de bâtiments : 30 points (03 points par référence) ;  Au plus dix (10) missions en matière d'études techniques d'ingénierie des travaux de bâtiments : 30 points (03 points par référence) ;  Au plus dix (10) missions en matière suivi-contrôle des travaux de bâtiments : 25 points (02.50 points par référence) ;  Au plus une (01) mission en matière de mission complète (études architecturales, techniques et suivi-contrôle) des travaux de réalisation d'infrastructures agro-pastorales : 05 points ; Au plus une (01) mission en matière d'études pour des travaux de réalisation d'infrastructures agro-pastorales : 05 points ; Au plus une (01) mission en matière de suivi-contrôle des travaux de réalisation d'infrastructures agro-pastorales : 05 points. NB : les références d'un montant inférieur à soixante-dix millions (70 000 000) FCFA ne seront pas considérées. En cas d'ex-aequo, le volume des expériences pertinentes justifiées des cinq (05) dernières années sera utilisé comme critère additionnel pour le classement final des consultants.	100 points
<b>Total</b>	<b>100 points</b>

## Prestations intellectuelles

4. Un consultant sera sélectionné conformément à la méthode de « Qualification des Consultants (QC) » en accord avec le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) de la Banque mondiale de Juillet 2016 mis à jour en novembre 2017, août 2018 et novembre 2020 et Septembre 2023.

5. Les consultants peuvent s'associer pour renforcer leur capacité toutefois en se limitant à des groupements de deux (02) membres au plus.

6. Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) », Edition 2016, révisé en novembre 2017, juillet 2018, novembre 2020 et septembre 2023. Aussi, il est porté à l'attention des consultants que les dispositions des paragraphes 3.14, 3.16, et 3.17 de la Section III du Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) », Edition 2016, révisé en novembre 2017, juillet 2018, novembre 2020 et septembre 2023, relatifs aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

7. Les Consultants intéressés peuvent consulter les termes de référence à l'adresse ci-dessous et aux jours ouvrables de 07 heures 30 minutes à 16 heures 00.

8. Les manifestations d'intérêt en trois (03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies plus une copie électronique (fichier modifiable) doivent être déposées à l'adresse ci-dessous au plus tard le **30 Janvier 2025 à 10 heures 00 mn TU** avec la mention « Recrutement d'un consultant pour la réalisation des études architecturales, techniques et le suivi-contrôle des travaux de construction d'infrastructures agro-pastorales dans les communes de Yondé, Soudougou, Ouargaye, Dourtenga, Comin Yanga et Lalgaye.

Adresse :

Secrétariat de la Direction de la Passation des Marchés de l'Agence de Conseil et de Maîtrise d'Ouvrage Déléguée en bâtiment et aménagement urbain (ACOMOD-BURKINA), BP 632 Ouagadougou CMS 10 011, Tél : (+226) 25 40 79 07 Ouagadougou – Burkina Faso. Email : acomodb@gmail.com.

*Le Directeur Général,*

**Diodama Gaston KABORE**

Chevalier de l'Ordre de Mérite Burkinabè



**Recrutement d'un consultant pour la réalisation des études architecturales, techniques et le suivi-contrôle des travaux de construction d'infrastructures éducatives dans les communes de Yondé, Soudougui, Ouargaye, Dourtenga, Comin Yanga et Lalgaye**

**Rectificatif de l'avis à manifestation d'intérêt N°2024-006/ACOMOD-BURKINA/DG/DPM du 27 Décembre 2024 portant sur le changement des communes**

PAYS :Burkina Faso

NOM DU PROJET: Projet Régional de Corridor Economique Lomé-Ouagadougou-Niamey (PCE-LON)

MAÎTRE D'OUVRAGE : Unité de Gestion du Projet Régional de Corridor Economique Lomé-Ouagadougou-Niamey (PCE-LON)  
N° DU FINANCEMENT: IDA N°69 66 et Don IDA D 8910

NOM DU MARCHÉ : Recrutement d'un consultant pour la réalisation des études architecturales, techniques et le suivi-contrôle des travaux de construction d'infrastructures éducatives dans les communes de Yondé, Soudougui, Ouargaye, Dourtenga, Comin Yanga et Lalgaye

1. Le Gouvernement du Burkina Faso a obtenu de l'Association internationale de développement (IDA), des fonds (Crédit IDA N° 69 66 et Don IDA D 8910) pour le financement du Projet Régional de corridor économique Lomé-Ouagadougou-Niamey et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ces fonds pour effectuer les paiements au titre du contrat pour lequel cet avis à manifestation d'intérêt est publié.
2. Les services de consultant (« Services ») comprennent des prestations des études architecturales, techniques et le suivi contrôle des travaux d'infrastructures socio-économiques et consisteront essentiellement :
  - (i) à la production d'un dossier d'étude technique d'Avant-Projet Sommaire (APS) ;
  - (ii) à la production d'un dossier d'étude technique d'avant-projet détaillé (APD) ;
  - (iii) à la production d'un Dossier d'Appel d'Offres ;
  - (iv) à assurer la totalité des tâches de surveillance sur le terrain et du contrôle technique de l'exécution des travaux ;
  - (v) aux contrôles géotechniques (réalisation des essais, etc.) et topographiques des travaux de bâtiments;
  - (vi) au suivi de la mise en œuvre des mesures compensatrices environnementales et de sauvegardes sociales;
  - (vii) au contrôle administratif et financier (établissement des attachements contradictoires, vérification des décomptes, des rapports, etc.).

Le délai global d'exécution des prestations du Consultant est de dix (10) mois dont trois (03) mois pour les études (tranche ferme) et sept (07) mois pour le contrôle et la surveillance des travaux (tranche conditionnelle).

Le détail des Termes de Référence (TDRs) pour les prestations

peut être obtenu à l'adresse indiquée ci-dessous :

Secrétariat de la Direction de la Passation des Marchés (DPM) de l'ACOMOD-BURKINA, B.P 632 Ouagadougou CMS 10 011, Tél : (+226) 25 40 79 07 Ouagadougou – Burkina Faso. Email : acomodb@gmail.com ; Sise Avenue de l'Europe Ouagadougou, 1er étage ; du lundi au jeudi de 07h30 mn à 12h30 mn et de 13h à 16h et le vendredi de 07h30 mn à 12h30 mn et de 13h30 mn à 16h30 mn.

3. Le Directeur Général de l'Agence de Conseil et de Maîtrise d'Ouvrage Délégée en bâtiment et aménagement Urbain (ACOMOD-BURKINA), agissant en tant qu'Agence partenaire, sollicite pour le compte de l'Unité de Gestion du Projet Corridor Economique Lomé-Ouaga-Niamey (PCE-LON) invite les firmes de consultants (« Consultants ») éligibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus en fournissant les informations pertinentes indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations demandées (la nature des activités du candidat et le nombre d'années d'expérience, les qualifications du candidat dans le domaine des prestations et notamment les références concernant l'exécution de missions similaires exécutées, l'organisation technique et managériale du candidat, les qualifications générales et le nombre de personnels professionnels permanent, le récépissé de déclaration d'existence à jour .

Les critères techniques d'évaluation et de sélection se présentent comme suit :

Critères	Notes
Qualification du candidat dans le domaine des prestations justifiées par la fourniture d'une copie des pages de garde et de signature des contrats et des attestations de bonne fin au cours des cinq (05) dernières années (2020-2024) : Au plus dix (10) missions en matière d'études architecturales des travaux de bâtiments : 30 points (03 points par référence) ;  Au plus dix (10) missions en matière d'études techniques d'ingénierie des travaux de bâtiments : 30 points (03 points par référence) ;  Au plus dix (10) missions en matière suivi-contrôle des travaux de bâtiments : 25 points (02.50 points par référence) ;  Au plus une (01) mission en matière de mission complète (études architecturales, techniques et suivi-contrôle) des travaux de réalisation d'infrastructures éducatives : 5 points ; Au plus une (01) mission en matière d'études pour des travaux de réalisation d'infrastructures éducatives : 5 points ; Au plus une (01) mission en matière de suivi-contrôle des travaux de réalisation d'infrastructures éducatives : 5 points. NB : les références d'un montant inférieur à soixante-dix millions (70 000 000) FCFA ne seront pas considérées. En cas d'ex-aequo, le volume des expériences pertinentes justifiées des cinq (05) dernières années sera utilisé comme critère additionnel pour le classement final des consultants.	100 points
<b>Total</b>	<b>100 points</b>

4. Un consultant sera sélectionné selon la méthode de « Sélection Fondée sur la Qualité et sur le Coût (SFQC) » en accord avec le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) de la Banque mondiale de Juillet 2016 mis à jour en novembre 2017, août 2018, novembre 2020 et septembre 2023 ("Règlement de Passation des Marchés").
5. Les consultants peuvent s'associer pour renforcer leur capacité toutefois en se limitant à des groupements de deux (02) membres au plus.
6. Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) », Edition 2016, révisé en novembre 2017, juillet 2018, novembre 2020 et septembre 2023. Aussi, il est porté à l'attention des consultants que les dispositions des paragraphes 3.14, 3.16, et 3.17 de la Section III du Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) », Edition 2016, révisé en novembre 2017, juillet 2018, novembre 2020 et septembre 2023, relatifs aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.
7. Les Consultants intéressés peuvent consulter les termes de référence à l'adresse ci-dessous et aux jours ouvrables de 07 heures 30 minutes à 16 heures 00.
8. Les manifestations d'intérêt en deux (02) exemplaires dont un (01) original et une (01) copie plus une copie électronique (fichier modifiable) doivent être déposées à l'adresse ci-dessous au plus tard le **31 Janvier 2025 à 09 heures 00 mn TU** avec la mention «Recrutement d'un consultant pour la réalisation des études architecturales, techniques et le suivi-contrôle des travaux de construction d'infrastructures éducatives dans les communes de Yondé, Soudougou, Ouargaye, Dourtenga, Comin Yanga et Lalgaye».

Adresse :

Secrétariat de la Direction de la Passation des Marchés de l'Agence de Conseil et de Maîtrise d'Ouvrage Déléguée en bâtiment et aménagement urbain (ACOMOD-BURKINA), BP 632 Ouagadougou CMS 10 011, Tél : (+226) 25 40 79 07 Ouagadougou – Burkina Faso. Email : acomodb@gmail.com.

*Le Directeur Général,*

**Diodama Gaston KABORE**

Chevalier de l'Ordre de Mérite Burkinabè

**Recrutement d'un consultant pour la réalisation des études architecturales, techniques et le suivi-contrôle des travaux de construction et équipements d'infrastructures sanitaires dans les communes de Yondé, Soudougou, Ouargaye, Dourtenga, Comin Yanga et Lalgaye**

Rectificatif de l'avis à manifestation d'intérêt N°2024-004/ACOMOD-BURKINA/DG/DPM du 27 Décembre 2024 portant sur le changement des communes

PAYS: Burkina Faso

NOM DU PROJET Projet Régional de Corridor Economique Lomé-Ouagadougou-Niamey (PCE-LON)

MAÎTRE D'OUVRAGE : Unité de Gestion du Projet Régional de Corridor Economique Lomé-Ouagadougou-Niamey (PCE-LON)

N° DU FINANCEMENT: IDA N°69 66 et Don IDA D 8910

**NOM DU MARCHÉ : Recrutement d'un consultant pour la réalisation des études architecturales, techniques et le suivi-contrôle des travaux de construction et équipements d'infrastructures sanitaires dans les communes de Yondé, Soudougou, Ouargaye, Dourtenga, Comin Yanga et Lalgaye**

1. Le Gouvernement du Burkina Faso a obtenu de l'Association internationale de développement (IDA), des fonds (Crédit IDA N° 69 66 et Don IDA D 8910) pour le financement du Projet Régional de corridor économique Lomé-Ouagadougou-Niamey et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ces fonds pour effectuer les paiements au titre du contrat pour lequel cet avis à manifestation d'intérêt est publié.

2. Les services de consultant (« Services ») comprennent des prestations des études architecturales, techniques et le suivi contrôle des travaux d'infrastructures socio-économiques et consisteront essentiellement :

- (i) à la production d'un dossier d'étude technique d'Avant-Projet Sommaire (APS) ;
- (ii) à la production d'un dossier d'étude technique d'avant-projet détaillé (APD) ;
- (iii) à la production d'un Dossier d'Appel d'Offres ;
- (iv) à assurer la totalité des tâches de surveillance sur le terrain et du contrôle technique de l'exécution des travaux ;
- (v) aux contrôles géotechniques (réalisation des essais, etc.) et topographiques des travaux de bâtiments;
- (vi) au suivi de la mise en œuvre des mesures compensatrices environnementales et de sauvegardes sociales;
- (vii) au contrôle administratif et financier (établissement des attachements contradictoires, vérification des décomptes, des rapports, etc.).

Le délai global d'exécution des prestations du Consultant est de dix (10) mois dont trois (03) mois pour les études (tranche ferme) et sept (07) mois pour le contrôle et la surveillance des travaux (tranche conditionnelle).

Le détail des Termes de Référence (TDRs) pour les prestations

peut être obtenu à l'adresse indiquée ci-dessous :

Secrétariat de la Direction de la Passation des Marchés (DPM) de l'ACOMOD-BURKINA, B.P 632 Ouagadougou CMS 10 011, Tél : (+226) 25 40 79 07 Ouagadougou – Burkina Faso. Email : acomodb@gmail.com ; Sise Avenue de l'Europe Ouagadougou, 1er étage ; du lundi au jeudi de 07h30 mn à 12h30 mn et de 13h à 16h et le vendredi de 07h30 mn à 12h30 mn et de 13h30 mn à 16h30 mn.

3. Le Directeur Général de l'Agence de Conseil et de Maîtrise d'Ouvrage Délégée en bâtiment et aménagement Urbain (ACOMOD-BURKINA), agissant en tant qu'Agence partenaire, sollicite pour le compte de l'Unité de Gestion du Projet Corridor Economique Lomé-Ouaga-Niamey (PCE-LON) invite les firmes de consultants (« Consultants ») éligibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus en fournissant les informations pertinentes indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations demandées (la nature des activités du candidat et le nombre d'années d'expérience, les qualifications du candidat dans le domaine des prestations et notamment les références concernant l'exécution de missions similaires exécutées, l'organisation technique et managériale du candidat, les qualifications générales et le nombre de personnels professionnels permanent, le récépissé de déclaration d'existence à jour .

Les critères techniques d'évaluation et de sélection se présentent comme suit :

Critères	Notes
Qualification du candidat dans le domaine des prestations justifiées par la fourniture d'une copie des pages de garde et de signature des contrats et des attestations de bonne fin au cours des cinq (05) dernières années (2020-2024) : Au plus dix (10) missions en matière d'études architecturales des travaux de bâtiments : 30 points (03 points par référence) ;	100 points
Au plus dix (10) missions en matière d'études techniques d'ingénierie des travaux de bâtiments : 30 points (03 points par référence) ;	
Au plus dix (10) missions en matière suivi-contrôle des travaux de bâtiments : 25 points (02,5 points par référence) ;	
Au plus une (01) mission en matière de mission complète (études architecturales, techniques et suivi-contrôle) des travaux de réalisation d'infrastructures sanitaires : 05 points ; Au plus une (01) mission en matière d'études pour des travaux de réalisation d'infrastructures sanitaires : 05 points ; Au plus une (01) mission en matière de suivi-contrôle des travaux de réalisation d'infrastructures sanitaires : 05 points. NB : les références d'un montant inférieur à soixante-dix millions (70 000 000) FCFA ne seront pas considérées. En cas d'ex-aequo, le volume des expériences pertinentes justifiées des cinq (05) dernières années sera utilisé comme critère additionnel pour le classement final des consultants.	
<b>Total</b>	<b>100 points</b>

## Prestations intellectuelles

4. Un consultant sera sélectionné conformément à la méthode de « Qualification des Consultants (QC) » en accord avec le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) de la Banque mondiale de Juillet 2016 mis à jour en novembre 2017, août 2018 et novembre 2020 et Septembre 2023.
5. Les consultants peuvent s'associer pour renforcer leur capacité toutefois en se limitant à des groupements de deux (02) membres au plus.
6. Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) », Edition 2016, révisé en novembre 2017, juillet 2018, novembre 2020 et septembre 2023. Aussi, il est porté à l'attention des consultants que les dispositions des paragraphes 3.14, 3.16, et 3.17 de la Section III du Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) », Edition 2016, révisé en novembre 2017, juillet 2018, novembre 2020 et septembre 2023, relatifs aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.
7. Les Consultants intéressés peuvent consulter les termes de référence à l'adresse ci-dessous et aux jours ouvrables de 07 heures 30 minutes à 16 heures 00.
8. Les manifestations d'intérêt en trois (03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies plus une copie électronique (fichier modifiable) doivent être déposées à l'adresse ci-dessous au plus tard le **30 Janvier 2025 à 09 heures 00 mn TU** avec la mention «Recrutement d'un consultant pour la réalisation des études architecturales, techniques et le suivi-contrôle des travaux de construction et équipements d'infrastructures sanitaires dans les communes de Yondé, Soudougou, Ouargaye, Dourtenga, Comin Yanga et Lalgaye».

Adresse :

Secrétariat de la Direction de la Passation des Marchés de l'Agence de Conseil et de Maîtrise d'Ouvrage Déléguée en bâtiment et aménagement urbain (ACOMOD-BURKINA), BP 632 Ouagadougou CMS 10 011, Tél : (+226) 25 40 79 07 Ouagadougou – Burkina Faso. Email : acomodb@gmail.com.

*Le Directeur Général,*

**Diodama Gaston KABORE**

Chevalier de l'Ordre de Mérite Burkinabè

**Constitution d'une base de données des prestataires de la CENI au titre de l'exercice 2025**

**Avis à manifestation d'intérêt n°2025/-01/CENI/SG/DMP**

**ADDITIF**

1. Dans le cadre de l'exécution de son plan de passation des marchés, exercice 2025, la Commission électorale nationale indépendante (CENI) prévoit entre autres, des acquisitions et des prestations par voie de demandes de cotations. Conformément à l'article 72 alinéa 1 du décret N°2023-0273/PRES-TRANS/PM/MEFP modifiant le décret N°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public, la CENI lance le présent avis à manifestation d'intérêt additif en vue de la constitution d'une base de données complète de prestataires en cotation.

2. L'objectif de cet avis à manifestation d'intérêt additif étant de disposer d'une base de données de prestataires que l'institution pourra consulter dans le cadre des demandes de cotations au cours de l'année 2025.

3. Aussi, souhaite-t-elle recevoir des candidatures pour la mise en place de cette base de données conformément au domaine et sous-domaines ci-après :

Domaines	Sous-domaines
Services courants	Maintenance de copieurs
	Impression de divers documents

4. La participation à la présente manifestation d'intérêts additive est ouverte aux personnes physiques et morales selon le domaine, qui ne figurent pas sur la liste des fournisseurs défaillants et qui sont en règle vis-à-vis de l'administration fiscale.

5. Les candidats désirant participer à la présente manifestation d'intérêt additive devront fournir un dossier comprenant les éléments ci-après au regard du domaine :

Domaines	Sous-domaines	Documents à fournir
Services courants	Maintenance de copieurs	- Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat; - une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires en cotation de la CENI adressée au président de la CENI ; - une présentation de l'entreprise.
	Impression de divers documents	- Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat; - une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires en cotation de la CENI adressée au président de la CENI ; - une présentation de l'entreprise.

6. La lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires en cotation de la CENI devra comporter l'adresse complète et la situation géographique du candidat.

7. L'inscription dans la base de données des prestataires en cotation de la CENI ne constitue pas un engagement contractuel de la CENI à l'égard des entreprises qui seront éventuellement retenues ;

8. Les entreprises désirant prendre part à la présente consultation doivent déposer leurs dossiers sous pli fermé avec la mention « réponse à l'avis à manifestation d'intérêt additif pour la constitution de la base de données des prestataires en cotation de la CENI : Préciser le domaine et le sous-domaine concerné » au secrétariat de la Direction des Marchés Publics de la Commission Électorale Nationale Indépendante sis au 2<sup>e</sup> étage de Immeuble SHELL de la Cité AN III, 01 BP 5152 Ouagadougou 01. Tel : +226 25 30 16 03 au plus tard le **22/01/2025 à 9 heures TU.**

*Le Directeur des Marchés publics*

**Alexis L. OUEDRAOGO**  
Officier de l'Ordre de l'Étalon



### Constitution d'une base de données des prestataires /fournisseurs du Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage (FAFPA), au titre de l'exercice budgétaire 2025.

#### Avis d'appel à manifestation d'intérêt

1. Dans le cadre de l'exécution du Plan de passation des marchés publics (PPM) Exercice 2025, le Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage (FAFPA) lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution de son répertoire des fournisseurs/prestataires pour l'exercice 2025.

2. L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de fournisseurs/prestataires que le FAFPA pourra contacter dans le cadre des procédures de demande de cotations formelle et non formelle pour la fourniture de biens et services.

3. Peuvent soumissionner, les personnes physiques ou morales spécialisées dans au moins l'un des domaines ci-après :

#### I- Fournitures et équipements

Lot 1 : Acquisition de produits d'entretien et de nettoyage ;

Lot 2 : Acquisition de consommables informatiques au profit du FAFPA ;

Lot 3 : Acquisition de fournitures de bureau ;

Lot 4 : Confection de polos, T-shirts, casquettes, banderole avec œil et ou support en bois et nappe en pagne tissé avec logo FAFPA ;

Lot 5 : Edition de dépliants et confection de dérouleur au profit du FAFPA ;

Lot 6 : confection de blocs notes, stylos et autres gadgets au profit du FAFPA ;

Lot 7 : Conception et impression du bulletin courrier du FAFPA ;

Lot 8 : fourniture de pause-café et déjeuner lors des ateliers et cérémonies organisées au FAFPA à Ouaga ;

Lot 9 : Acquisition de matériels informatiques et péri-informatiques au profit du FAFPA ;

Lot 10 : Acquisition de mobiliers de bureau.

#### II- Services courants

Lot 11 : Entretien et réparation des climatiseurs du FAFPA ;

Lot 12 : Entretien et réparation du groupe électrogène du FAFPA ;

Lot 13 : Maintenance du matériel informatique du FAFPA ;

Lot 14 : Entretien et réparation de photocopieurs du FAFPA ;

Lot 15 : Entretien et réparation du système sanitaire des locaux du FAFPA ;

Lot 16 : Entretien et réparation de véhicules à 4 roues du FAFPA ;

Lot 17 : recrutement d'une agence de communication pour assurer la couverture médiatique et la réalisation d'activités de communication du FAFPA ;

Lot 18 : Assurer le Gardiennage des locaux du FAFPA (siège et six antennes) ;

Lot 19 : Assurer le nettoyage des locaux du FAFPA (siège et six antennes).

4. La participation à la présente manifestation d'intérêts est ouverte aux entreprises légalement constituées et à jour vis-à-vis de l'Administration. Elles doivent en outre être dans au moins l'un des domaines indiqués au point 3.

5. Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs offres sous pli fermé portant uniquement la mention « Appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des prestataires/fournisseurs 2025 du FAFPA, lot n°.... : ».

6. Les offres des candidats devront comporter les informations et pièces ci-après concernant le soumissionnaire :

- Une présentation de l'entreprise indiquant notamment son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi ;

- Une description des moyens humains et matériels dont dispose l'entreprise ;

- Une copie de l'extrait du Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) ;

- Une copie de la certification d'immatriculation Identifiant financier unique (IFU) ;

- Une photocopie légalisée de l'agrément, de l'attestation ou de l'autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès de la Personne Responsable des Marchés du FAFPA à l'adresse suivante : Siège du FAFPA Sise à la ZAD, au 2ème étage du bâtiment. Ville : OUAGDOUGOU, Boîte postale : 12 BP 26 OUA-GADOUGOU 12, Pays : Burkina Faso, Numéro de téléphone : (00226) 70 10 66 62.

8. Les offres doivent être libellées en langue française et comporteront trois (3) exemplaires dont un (1) original et deux (02) copies et déposées à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard le **24/01/2025 à 9 heures 00 minute précises.**

9. Le FAFPA se réserve le droit de ne donner suite à une quelconque offre reçue.

*Le Directeur Général*

**Dougoutgui Pierre OUATTARA**

Chevalier de l'ordre du Mérite Burkinabè



# ***APPELS D'OFFRES***

## ***DES COLLECTIVITES TERRITORIALES***

**\* Marchés de Fournitures et Services courants** **P. 30 à 32**

**\* Marchés de Prestations Intellectuelles** **P. 33 à 78**

## REGION DES HAUTS BASSINS

### Fourniture pause-café, pause-déjeuner au profit de la Mairie de Bobo-Dioulasso

Avis de demande de prix à commande  
N° 2025-01/CBDLS/M/CAB/DMP/SCP du 06 janvier 2025  
Financement : Budget communal, Gestion 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, de la commune de Bobo-Dioulasso.

1. La commune de Bobo-Dioulasso dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix (Marché à commande) ayant pour objet la fourniture de pause-café, pause-déjeuner au profit de la Mairie de Bobo-Dioulasso, tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les fournitures se décomposent en lots suivants :

- Lot n° 1 : Fourniture de pause-café et pause-déjeuner lors des sessions de la Délégation Spéciale pour un montant prévisionnel de quatorze millions (14 000 000) francs CFA TTC ;
- Lot n° 2 : Fourniture de pause-café et pause-déjeuner lors des différents ordinaires pour un montant prévisionnel de seize millions (16 000 000) francs CFA TTC.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder l'année budgétaire 2025 et sept (7) jours par commande pour le lot n° 1 et l'année budgétaire 2025 et trois (3) jours par commande pour le lot n° 2.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Direction des Marchés Publics de la Mairie de Bobo-Dioulasso sis à l'ex Direction des Services Techniques Municipaux de Bobo-Dioulasso, téléphone : 61 16 80 90, de 07 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures 00 minute à 16 heures 00 minute du lundi au jeudi. Et le vendredi de 07 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au Secrétariat de la Direction des Marchés Publics de la Mairie de Bobo-Dioulasso sis à l'ex Direction des Services Techniques Municipaux de Bobo-Dioulasso et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA par lot, à la Trésorerie Régionale des Hauts Bassins ou à la régie de recette de la Direction de l'Administration Générale ou de la Direction des Infrastructures Routières et de la Mobilité de la Mairie de Bobo-Dioulasso.

6. Les offres présentées en un original et trois copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant trois cent cinquante mille (350 000) francs CFA pour le lot n° 1 et quatre cent mille (400 000) francs CFA pour le lot n° 2, devront parvenir ou être remises au Secrétariat de la Direction des Marchés Publics de la Mairie de Bobo-Dioulasso sis à l'ex Direction des Services Techniques Municipaux de Bobo-Dioulasso, avant le **24/01/2025, à 09 heures**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**Le Président de la Commission Communale  
d'Attribution des Marchés**

**N. Abdoul Aziz SAWADOGO**  
Administrateur civil

## REGION DES HAUTS BASSINS

### Achat de vivres au profit des personnes déplacées interne et personnes vulnérables de la commune de Bobo-Dioulasso.

Avis de demande de prix  
n° 2025-02/CBDLS/M/CAB/DMP/SCP du 06 janvier 2025  
Financement : Budget communal, Gestion 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, de la commune de Bobo-Dioulasso.

1. La commune de Bobo-Dioulasso dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'achat de vivres au profit des personnes déplacées interne de la commune de Bobo-Dioulasso, tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les fournitures se décomposent en lots suivants :

- Lot n° 1 : Achat de vivres au profit des personnes déplacées internes et personnes vulnérables de la commune de Bobo-Dioulasso pour un montant prévisionnel de dix millions (10 000 000) francs CFA TTC ;
- Lot n° 2 : Achat de sucre au profit de la commune de Bobo-Dioulasso pour un montant prévisionnel de cinq millions (5 000 000) francs CFA TTC.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder les trente (30) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Direction des Marchés Publics de la Mairie de Bobo-Dioulasso sis à l'ex Direction des Services Techniques Municipaux de Bobo-Dioulasso, téléphone : 61 16 80 90, de 07 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures 00 minute à 16 heures 00 minute du lundi au jeudi. Et le vendredi de 07 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au Secrétariat de la Direction des Marchés Publics de la Mairie de Bobo-Dioulasso sis à l'ex Direction des Services Techniques Municipaux de Bobo-Dioulasso et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA par lot, à la Trésorerie Régionale des Hauts Bassins ou à la régie de recettes sise au service de l'état civil central ou de la Direction des Infrastructures Routières et de la Mobilité de Bobo-Dioulasso.

6. Les offres présentées en un original et trois copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant deux cent cinquante mille (250 000) francs CFA pour le lot n° 1 et cent trente mille (130 000) francs CFA pour le lot n° 2, devront parvenir ou être remises au Secrétariat de la Direction des Marchés Publics de la Mairie de Bobo-Dioulasso sis à l'ex Direction des Services Techniques Municipaux de Bobo-Dioulasso, avant le **24/01/2025, à 09 heures**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**Le Président de la Commission Communale  
d'Attribution des Marchés**

**N. Abdoul Aziz SAWADOGO**  
Administrateur civil

### Entretien et réparation de véhicules à 4 roues de la commune de Bobo-Dioulasso

**Avis de demande de prix à commande**  
**n° 2025-03/CBDLS/M/CAB/DMP/SCP du 9 janvier 2025**  
**Financement : Budget communal, gestion 2025.**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, de la commune de Bobo-Dioulasso.

3. La Commune de Bobo-Dioulasso dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix (Marché à commande) ayant pour objet l'entretien et la réparation de véhicules à 4 roues de la commune de Bobo-Dioulasso, tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

4. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés de la catégorie 4, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.  
Les fournitures se décomposent en lot unique : Entretien et réparation de véhicules à 4 roues de la commune de Bobo-Dioulasso pour un montant prévisionnel quinze millions (15 000 000) francs CFA TTC.

8. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder l'année budgétaire 2025 et sept (7) jours par commande.

9. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix à commande dans les bureaux de la Direction des Marchés Publics de la Mairie de Bobo-Dioulasso sis à l'ex Direction des Services Techniques Municipaux de Bobo-Dioulasso, téléphone : 61-16-80-90, de 07 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures 00 minute à 16 heures 00 minute du lundi au jeudi. Et le vendredi de 07 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes

10. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au Secrétariat de la Direction des Marchés Publics de la Mairie de Bobo-Dioulasso sis à l'ex Direction des Services Techniques Municipaux de Bobo-Dioulasso et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt (20 000) francs CFA, à la Trésorerie Régionale des Hauts Bassins ou à la régie de recettes sise au service de l'état civil central ou de la Direction des Infrastructures Routières et de la Mobilité de la mairie de Bobo-Dioulasso.

11. Les offres présentées en un original et trois copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de cinq cent mille (500 000) francs CFA, devront parvenir ou être remises au Secrétariat de la Direction des Marchés Publics de la Mairie de Bobo-Dioulasso sis à l'ex Direction des Services Techniques Municipaux de Bobo-Dioulasso, avant le **24/01/2025 à 09 heures**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

12. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**Le Président de la Commission Communale d'Attribution des Marchés**

**N. Abdoul Aziz SAWADOGO**  
Administrateur civil

### Constitution d'un répertoire de fournisseurs et de prestataires à consulter dans le cadre des demandes de cotations et d'entente directe au titre de l'année 2025 au profit de la Direction Provinciale de l'Enseignement Secondaire, de la Formation Professionnelle et Technique du Mouhoun (DPESFPT-MHN)

Avis à manifestation d'intérêt  
N°2025-01/MESFPT/RBMH/DRESFPT/DPESFPT-MHN

1. Dans le cadre de l'exécution de son Plan de Passation des Marchés 2025, la Direction Provinciale de l'Enseignement Secondaire, de la Formation Professionnelle et Technique du Mouhoun (DPESFPT-MHN) lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une liste de fournisseurs et prestataires à consulter pour les demandes de cotations et d'entente directe, conformément aux dispositions du décret N°2023-0273/PRES-TRANS/PM/MEFP du 21 Mars 2023 modification du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public.

2. L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de fournisseurs et prestataires que la DPESFPT-MHN pourra consulter dans le cadre des demandes de cotation et d'entente directe au titre de l'année budgétaire 2025.

3. Peuvent manifester leurs intérêts, les personnes physiques ou morales, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension par l'Administration, intervenant dans les domaines ci-après :

Domaine 1 : Fournitures et équipements

Domaine 2 : Prestations de Services

Domaine 3 : Travaux

Domaine 4 : Prestations intellectuelles

4. La participation à la présente manifestation est ouverte aux entreprises à jour vis-à-vis de l'administration.

5. La DPESFPT-MHN rappelle les prestataires et fournisseurs qui ont déjà déposé des offres de services au titre de l'année 2024 qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité et devront fournir un dossier comprenant les éléments ci-après :

- Une lettre de demande d'inscription adressée à Monsieur le Directeur Provincial de la DPESFPT-MHN indiquant les domaines d'activités du candidat ;
- Une description détaillée de l'entreprise ou le CV pour les personnes physiques, indiquant son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi ;
- Une description des moyens humains et matériels dont dispose l'entreprise ;
- Une copie légalisée de l'agrément technique ou toute autre autorisation s'il y a lieu ;
- Une copie de l'extrait du registre de commerce pour les personnes morales attestant le domaine d'intervention ;
- Un contact téléphonique permanent joignable ;

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires auprès Chef du Service de Gestion des Ressources Financière et Matérielle de la DPESFPT-MHN de 7 heures 30 à 16 heures.

7. Les entreprises éligibles et désirant prendre part à cette consultation doivent déposer leur dossier sous plis fermé avec la mention « Réponse à l'avis de constitution de la base de données de fournisseurs/prestataires ainsi que la précision du domaine concerné » au secrétariat de la DPESFPT-MHN sise au Lycée Scientifique Régional de Dédougou Tel : 70 86 02 35 au plus tard le **24/01/2025, à 09 heures**.-

*Le Directeur Provincial*

**Kélétiqi SOULAMA**

Inspecteur de l'Enseignement Secondaire  
Chevalier de l'Ordre de l'Etalon



**Constitution d'un répertoire de fournisseurs et de prestataires de la Commune de Soubakaniédougou, Gestion 2025**

**Avis à manifestation d'intérêt  
N°2025-01/RCAS/PCMO/CSBK/SG/PRM du 08 janvier 2025**

1- Dans le cadre de l'exécution de son plan de passation des marchés gestion 2025, la commune de SOUBAKANIEDOUGOU lance un avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution de son répertoire de fournisseurs et prestataires pour l'année 2025. L'objectif principal de cet avis à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de fournisseurs/prestataires et consultants que la mairie pourra contacter dans le cadre de consultations restreintes pour la réalisation des travaux, la fourniture des biens et services et pour la réalisation de service de prestations intellectuelles.

2- Peuvent déposer les offres de services, toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et spécialisées dans au moins l'un des domaines suivants :

- Lot 1 Acquisition de médicament, de produits pharmaceutiques, consommables médicaux et petits matériels médicotechniques (Agrément)
- Lot 2 Acquisition de matériels et outillages scolaires et petits matériels techniques
- Lot 3 Acquisition de produits vestimentaires
- Lot 4 Acquisition de fournitures scolaires et spécifiques
- Lot 5 Acquisition de produits alimentaires
- Lot 6 Acquisition de produits et consommables informatiques(Agrément)
- Lot 7 Acquisition de fournitures de bureau
- Lot 8 Acquisition de mobiliers de bureaux
- Lot 9 Acquisition de cartes et recharges téléphoniques
- Lot 10 Acquisition de valeurs inactives
- Lot 11 Achat de gaz
- Lot 12 Acquisition d'imprimés spécifiques et autres sources d'Energie
- Lot 13 Nettoyage des locaux,gardiennage et prestation de service
- Lot 14 Entretien et maintenance de matériels informatique et péri-informatique (Agrément)
- Lot 15 Cérémonie et réception
- Lot 16 Produits d'entretien ménager et
- Lot 17 entretien de véhicules à deux(02) roues(Agrément)
- Lot 18 Photocopie de documents
- Lot 19 diffusion de communiqués
- Lot 20 Entretien de bâtiments (Agrément)
- Lot 21 Réhabilitation de forages e AEPS

3- Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs offres de services sous pli fermé portant uniquement la mention « avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données de fournisseurs et prestataires de la commune de SOUBAKANIEDOUGOU, Gestion 2025 ». Elles devront comporter les informations ci-après concernant le soumissionnaire :

Une lettre de demande d'inscription adressée au Président de la Délégation Spéciale Communale de SOUBAKANIEDOUGOU, indiquant le domaine d'activités ;

Une présentation de l'entreprise indiquant : sa raison sociale, son adresse complète et sa situation géographique, les contacts (adresse postale, adresse électronique, email, numéros de téléphone, etc.), ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi ;

Une description des moyens humains et matériels dont dispose l'entreprise ;

Une copie de l'agrément technique, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document ;

Une copie du registre de commerce et de crédit mobilier (RCCM) ;

Les preuves de l'expérience ou de réalisation ;  
Le Curriculum Vitae (CV) pour les personnes physiques (consultants individuels)

4- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès de la Personne Responsable des Marchés (PRM) de la mairie SOUBAKANIEDOUGOU ou contacter les numéros suivants : (+226) : 71 25 55 21/75 54 83 12

5- Les manifestations d'intérêt, rédigées en langue française en deux (2) exemplaires (1 original + 1 copie marquée comme telle) devront être déposées sous pli fermé portant uniquement la mention « réponse à l'avis à manifestation d'intérêt n° 2025-01/RCAS/PCMO/CSBK/SG/PRM en précisant le lot concerné au bureau de la Personne Responsable des Marchés de la mairie de SOUBAKANIEDOUGOU au plus tard **le 24/01/2025 à 09 heures.**

La commune de Solhan se réserve le droit de ne donner aucune suite au présent avis de manifestation d'intérêt.

**La Personne Responsable des Marchés**

**NIKIEMA Raphael**  
Adjoint Administratif

**Constitution d'une base de données de fournisseurs / prestataires au profit de la Commune de Sidéradougou pour l'année 2025**

**Avis à manifestation d'intérêt  
n°2025-01/RCAS/PCMO/CSDR-PRM**

Dans le cadre de l'exécution du Plan de Passation des marchés publics exercice 2025, la Commune de Sidéradougou lance un avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données de fournisseurs, de prestataires, de biens et services dans le cadre de ses procédures de demande de cotations pour les domaines ci-après :

**Fournitures des équipements, fournitures courantes**

- Lot 1 Acquisition de produits pharmaceutiques au profit des CSPS
- Lot 2 Fournitures de bureau au profit de la mairie
- Lot 3 Acquisition de produits d'entretien ménager pour les CSPS et la mairie
- Lot 4 Acquisition de petits matériels, outillage et mobilier au profit de la mairie
- Lot 5 Acquisition de cartes de recharges téléphoniques au profit de la mairie
- Lot 6 Impression de valeurs inactives (timbres et autres)
- Lot 7 Acquisition de matériel informatique de bureau au profit de la mairie
- Lot 8 Acquisition de matériel et outillage médical au profit des CSDR de la commune de Sidéradougou
- Lot 9 Acquisition de matériel et outillage scolaire au profit des écoles des CEB I et CEB II de Sidéradougou
- Lot 10 Acquisition d'autres matériels et outillages au profit de la mairie

**Prestations de services**

- Lot 11 Entretien et réparation de matériels, outillages et mobiliers de la mairie
- Lot 12 Entretien et réparation de matériels de transport au profit de la mairie
- Lot 13 Entretien et réparation du matériel informatique de la mairie
- Lot 14 Gardiennage et de surveillance au profit de la mairie
- Lot 15 Nettoyage de la mairie
- Lot 16 Pause-café

**Travaux**

- Lot 17 Entretien de bâtiments au profit de la mairie
- Lot 18 Aménagements pistes, voiries et réseaux dans la commune de Sidéradougou
- Lot 19 Travaux de branchement d'électricité au profit de la mairie
- Lot 20 Travaux de réalisation d'un parking au profit de la mairie

La participation à la présente manifestation d'intérêt est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

La Commune de Sidéradougou rappelle aux prestataires et fournisseurs qui ont déjà déposé des offres de service qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité, et devront produire un dossier complet composé de :

Une lettre de manifestation d'intérêt adressée à l'autorité contractante, précisant le domaine et le lot pour lequel le candidat souscrit ;

Une présentation de l'entreprise indiquant son adresse complète, la situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi,

Une description du moyen humain et matériel dont dispose l'entreprise ;

Une copie de l'extrait de registre de commerce (RCCM) et de crédit mobilier ;

Une copie de l'agrément technique, attestation ou autorisation d'exercer dans le domaine s'il y a lieu ;

Les preuves des expériences ou de réalisation.

Les Candidats, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au bureau de la Personne Responsable des Marchés de la mairie de Sidéradougou tous les jours ouvrables ou en appelant 67 12 46 26 / 70 81 90 12.

Les entreprises éligibles et désirant prendre part à cette consultation doivent déposer leur dossier sous plis fermé avec la mention « Réponse à l'avis de constitution de la base de données de fournisseurs /prestataires ainsi que la précision du lot concerné » devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Mairie de Sidéradougou au plus tard le **24/01/2025 à 09 heures**.

**La Personne Responsable des Marchés**

**W.M.M.M Frédéric NANA./**  
Adjoint Administratif

**Constitution de son répertoire  
des fournisseurs et prestataires pour l'année 2025**

**Manifestations d'intérêt  
N° : 2025-001/MAHSN/RCAS/DR-CAS/DP-CMO/SAF**

Dans le cadre de l'exécution de son plan de passation des marchés (PPM) 2025, La Direction Provinciale de l'Action Humanitaire et la Solidarité Nationale de la Comoé /Banfora lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution de son répertoire de fournisseurs et prestataires pour l'année 2025.

1.L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composées de prestataires / fournisseurs que La Direction Provinciale de l'Action Humanitaire et la Solidarité Nationale de la Comoé /Banfora pourra contacter dans le cadre de consultations restreintes pour le besoin des fournitures des biens et services.

2.Peuvent soumissionner les personnes ou entreprises spécialisées dans au moins l'un des domaines ci-après :

- Fourniture des produits d'entretien ;
- Fournitures de bureau ;
- Entretien et maintenance du matériel informatique et péri-informatique ;
- Entretien et maintenance des photocopieuses ;
- Entretien et maintenance des climatiseurs;
- Nettoyage de bâtiments ;
- Réfections circuit eau-électricité;
- Acquisition de matériels spécifiques ;
- Acquisition de crédits de communication.
- Fourniture de pause-café et déjeuner

3.Les entreprises et fournisseurs éligibles et désirant prendre part à cette consultation doivent déposer sous plis fermé portant uniquement la mention « Avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des fournisseurs / prestataires 2025 au profit de la DPAHSN-COMOE/Banfora ».

La participation à la présente manifestation d'intérêt est ouverte aux entreprises à jour vis-à-vis de l'administration. Le Gestionnaire de crédits rappelle les fournisseurs et prestataires qui ont déjà déposé leurs offres de services qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité et devront produire un dossier composé de :

- Une demande d'inscription adressée au Gestionnaire de crédits indiquant le domaine d'activité du candidat ;
- Chaque Candidat ne peut postuler aux plus deux domaines d'intervention
- Une présentation de l'entreprise indiquant notamment l'adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi ;
- Une copie de l'agrément, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document ;
- Une copie du registre de commerce et de crédit mobilier ;

4.Les Candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès du Gestionnaire de crédits à l'adresse suivant, Téléphone : 76 44 23 54/78 30 17 16

5. La date limite du dépôt des avis est prévue pour le **24/01/2025 à 09 heures**.

6. La Direction Provinciale de l'Action Humanitaire et la Solidarité Nationale de la Comoé /Banfora se réserve le droit de ne donner suite à une quelconque offre reçue.

**Le Gestionnaire de crédits**

**DIARRA ADAMA**

### Constitution d'une base de données des fournisseurs et prestataires à consulter dans le cadre de ses procédures de demande de cotation.

#### Avis à manifestation d'intérêt 001/RCAS/PCMO/CBRG/SG/PRM

Dans le cadre de la mise en œuvre de son Plan de Passation de Marchés (PPM) 2025, la mairie de Bérégadougou lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des fournisseurs et prestataires à consulter dans le cadre de ses procédures de demande de cotation.

L'objectif principal de cet avis à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composé de prestataires/fournisseurs que la mairie pourra consulter dans le cadre de ses procédures de demande de cotation au titre de l'année budgétaire 2025.

Les prestataires/ fournisseurs, souhaitant être retenus dans cette base de données sont invités à manifester leur intérêt en déposant leur(s) pli(s) fermé(s) portant uniquement la mention « avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des prestataires/fournisseurs au profit de la commune de Bérégadougou au titre de l'année 2025 ».

Peuvent soumissionner, les prestataires, fournisseurs ou entrepreneurs ne figurant pas sur la liste des fournisseurs défaillants et spécialisées dans les domaines ci-après :

- Produits et consommables informatiques ;
- Produits d'entretien ;
- Fournitures de bureau ;
- Autre matières, matériels et fournitures ;
- Entretien et réparations des véhicules à deux roues ;
- Maintenance et réparation de matériels informatiques ;
- Pause-café et déjeuner ;
- Acquisition et installation de lampadaires solaires.

La participation à la présente manifestation d'intérêt est ouverte aux entreprises remplissant les critères suivants.

- Etre légalement constituées ;
- Etre du domaine indiqué par le présent avis à manifestation d'intérêt ;
- Disposer d'un agrément technique ou l'autorisation d'exercer dans le domaine s'il y a lieu.

La personne responsable des marchés (PRM) rappelle aux fournisseurs et prestataires qui ont déjà déposé leurs offres de services qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité et devront produire un dossier composé de :

- Une demande d'inscription adressée à la Personne Responsable des Marchés (PRM) de la commune de Bérégadougou précisant le domaine d'activité du candidat ;
- Une présentation de l'entreprise indiquant obligatoirement l'adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi et un contact téléphonique permanent ;
- Une copie de l'agrément, l'attestation ou l'autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document ;
- Une copie du registre de commerce et de crédit mobilier

Les entreprises éligibles et désirant prendre part à cette consultation doivent déposer sous plis fermé portant uniquement la mention « avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des prestataires/fournisseurs au profit de la commune de Bérégadougou au titre de l'année 2025 » dans le bureau de la Personne Responsable des Marchés (PRM) de ladite commune au plus tard **le 24/01/2025 à 09 heures 00' GMT.**

Pour tout information complémentaire contactez les numéros suivants : 66 41 33 31/ 53 22 63 98.

**La Personne Responsable des Marchés**

**Issouf OUEDRAOGO**  
Adjoint Administratif

**Constitution de son répertoire des fournisseurs  
et prestataires pour l'année 2025**

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET  
N° : 2025-001/SG/DGCMEF/DRCMEF-CAS/SGM**

Dans le cadre de l'exécution de son plan de passation des marchés (PPM) 2025, la Direction Régionale Du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers des Cascades, lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution de son répertoire de fournisseurs et prestataires pour l'année 2025.

1. L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composées de prestataires / fournisseurs que la DRCMEF-CAS pourra contacter dans le cadre de consultation restreinte pour le besoin des fournitures des biens et services.
2. Peuvent soumissionner les personnes ou entreprises spécialisées dans au moins l'un des domaines ci-après :
  - Fourniture des consommables informatiques (Agrément technique exigé) ;
  - Fourniture des produits d'entretien et de nettoyage ;
  - Fourniture des fournitures de bureau ;
  - Entretien et réparation des véhicules à quatre roues (Agrément technique exigé)
  - Fournitures de pause-café et déjeuner
3. Les entreprises et fournisseurs éligibles et désirant prendre part à cette consultation doivent déposer sous plis fermé portant uniquement la mention « Avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des fournisseurs / prestataires 2025 au profit de la DRCMEF- Cascades ». La participation à la présente manifestation d'intérêt est ouverte aux entreprises à jour vis-à-vis de l'administration. Le Chef de Service Gestion des Moyens rappelle les fournisseurs et prestataires qui ont déjà déposé leurs offres de services qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité et devront produire un dossier composé de :
  - Une demande d'inscription adressée au chef de Service de Gestion des moyens indiquant le domaine d'activité du candidat ;
  - Une présentation de l'entreprise indiquant notamment l'adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi ;
  - Une copie de l'agrément, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document ;
  - Une copie du registre de commerce et de crédit mobilier ;
4. Les Candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès du chef de service Gestion des Marchés à l'adresse suivant,  
Téléphone : 71 86 70 00 /74 19 41 06.
5. La date limite du dépôt offres est prévue au **plus tard le 24/01/2025** ;
6. La DRCMEF-Cascades se réserve le droit de ne donner suite à une quelconque offre reçue.

***Le Chef de Service de Gestion des Moyens PI***

**Amadou COULIBALY**



**Constitution de son répertoire des fournisseurs  
et prestataires pour l'année 2025**

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET  
N° : 2025-001/MATM/RCAS/PCMO/HC-BFR/SAF**

Dans le cadre de l'exécution de son plan de passation des marchés (PPM) 2025, le Haut-commissariat de Banfora lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution de son répertoire de fournisseurs et prestataires pour l'année 2025.

1.L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composées de prestataires / fournisseurs que le Haut-commissariat de Banfora pourra contacter dans le cadre de consultations restreintes pour le besoin des fournitures des biens et services.

2.Peuvent soumissionner les personnes ou entreprises spécialisées dans au moins l'un des domaines ci-après :

- Fourniture des produits informatique et péri-informatique (Agrément technique exigé) ;
- Fourniture des produits d'entretien ;
- Fournitures de bureau ;
- Fourniture de divers imprimés ;
- Entretien maintenance de bâtiment autres intérieur-extérieur (Agrément technique exigé) ;
- Entretien et réparation des véhicules à quatre roues (Agrément technique exigé);
- Entretien et réparation des véhicules à deux roues;
- Entretien et maintenance du matériel informatique et péri-informatique (Agrément technique exigé) ;
- Entretien et maintenance des climatiseurs ;
- Nettoyage de bâtiments ;
- Réfections circuit eau-électricité ;
- Fêtes et réceptions à caractère habituel.

3.Les entreprises et fournisseurs éligibles et désirant prendre part à cette consultation doivent déposer sous plis fermé portant uniquement la mention « Avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des fournisseurs / prestataires 2025 au profit du HC- Banfora ».

La participation à la présente manifestation d'intérêt est ouverte aux entreprises à jour vis-à-vis de l'administration. La Gestionnaire de crédits rappelle les fournisseurs et prestataires qui ont déjà déposé leurs offres de services qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité et devront produire un dossier composé de :

- Une demande d'inscription adressée à la Gestionnaire de crédits indiquant le domaine d'activité du candidat ;
- Chaque Candidat ne peut postuler aux plus deux domaines d'intervention
- Une présentation de l'entreprise indiquant notamment l'adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi ;
- Une copie de l'agrément, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document ;
- Une copie du registre de commerce et de crédit mobilier ;

4.Les Candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès de la Gestionnaire de crédits à l'adresse suivant, Téléphone : 73-94-91-42/70-83-05-98.

5. La date limite du dépôt des avis est prévue pour **le 24/01/2025 à 09 heures**.

6. Le Haut-commissariat de Banfora se réserve le droit de ne donner suite à une quelconque offre reçue.

**La Gestionnaire de crédits**

**QUEDRAOGO Zoenabo**  
Secrétaire Administratif

**Constitution de son répertoire  
des fournisseurs pour l'année 2025.**

**Avis à manifestation d'intérêt  
N° 2025 – 01 /MS/R-CAS/DRS-CAS**

Dans le cadre de l'exécution de son Plan de Passation de Marchés (PPM 2025), la Direction Régionale de la santé des Cascades lance un avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution de son répertoire des fournisseurs pour l'année 2025.

L'objectif principal de cet avis à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de fournisseurs que la Direction Régionale de la Santé des Cascades pourra contacter dans le cadre des consultations restreintes pour fournitures de bien et service. Peuvent soumissionner les entreprises spécialisées dans les domaines suivantes :

- Acquisition de fournitures de bureau ;
- Acquisition de produit d'entretien ;
- Acquisition de matériel de protection ;
- Acquisition de produits pour informatiques et péri-informatiques (agrément exigé) ;
- Plomberie sanitaire ;
- Travaux eau électricité ;
- Acquisition de matériels spécifiques informatiques et péri-informatiques (agrément exigé) ;
- Acquisition autres matériels et fournitures spécifiques ;
- Achat de nourritures ;
- Entretien et réfection de bâtiment (agrément exigé) ;
- Entretien et maintenance Circuit électrique ;
- Entretien et maintenance groupe électrogène ;
- Entretien et réparation de photocopieur (agrément exigé) ;
- Entretien et maintenance de Climatiseurs ;
- Entretien et maintenance de véhicule à quatre (04) roues (agrément exigé);
- Entretien et maintenance de matériels informatiques et péri informatiques ;
- Entretien et maintenance de tout matériel et mobilier de bureau et de logement
- Acquisition de mobilier de bureau et de logement ;
- Acquisition d'habillements ;
- Acquisition de matériel informatique de bureau (agrément exigé) ;

La participation à la présente manifestation d'intérêt est ouverte aux fournisseurs à jour vis-à-vis de l'administration.

La personne responsable des marchés (PRM) rappelle que les fournisseurs peuvent déjà déposer leurs offres de services et devront produire un dossier composé de :

- Une demande d'inscription adressée à la Personne Responsable des Marchés (PRM) à la Direction Régionale de la Santé des Cascades indiquant le domaine d'activité du candidat ;
- Une présentation de l'entreprise indiquant notamment l'adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi ;

Les fournisseurs éligibles et désirant prendre part à cette consultation doivent déposer sous plis fermé portant uniquement la mention « avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des fournisseurs de la Direction Régionale de la Santé des Cascades » dans le bureau de la Personne Responsable des Marchés (PRM) de ladite Direction au plus tard le **24/01/2025 à 9h 30** précise

Pour toute information complémentaire contactez le numéro suivant : 72 56 41 19

**Le Chef de Service Administratif et Financier**

**Bakary TRAORE**  
Administrateur de services de santé

### Constitution d'une base de données de fournisseurs et prestataires au profit de la Maison d'Arrêt et de Correction de Banfora (MAC-BFR) à consulter pour les demandes de cotation.

#### AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

N°2025-001/MJDHRI/DGAP/DRAP-CAB/MAC-BFR/SI du 06 janvier 2025

1. Dans le cadre de l'exécution du Plan de Passation des Marchés (PPM) exercice 2025, la Maison d'Arrêt et de Correction de Banfora (MAC-BFR) lance un avis à manifestation d'intérêt en vue de constituer un répertoire de fournisseurs / prestataires à consulter dans le cadre des procédures de demande de cotation au titre de l'année 2025.

2. Cet appel à manifestation d'intérêt fait suite à l'application de l'article 72 du décret n°2023-0273/PRES-TRANS/PM/MEFP du 21/03/2023 modification du décret n°2017-049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de services publics.

3. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension, en règle vis-à-vis de l'administration et spécialisées dans les domaines d'activité de **FOURNITURES ET EQUIPEMENTS** et de **PRESTATIONNIONS DE SERVICES**, conformément au tableau ci-après :

- 1 Achat de fournitures de bureau
- 2 Achat de produit d'entretien
- 3 Achat de produit pour informatique et péri-informatique
- 4 Autres achats de biens (achat de matériel pour la sécurité)
- 5 Entretien et maintenance de machines
- 6 Entretien et maintenance de matériels informatiques et péri-informatiques
- 7 Entretien et maintenance de climatiseurs
- 8 Entretien et maintenance de bâtiments autres intérieur-extérieur
- 9 Entretien et maintenance de tout matériel de transport
- 10 Réfection circuit eau-électricité
- 11 Entretien et réparation des installations d'électricité et de gaz
- 12 Entretien et réparation des installations de plomberie sanitaire
- 13 Entretien et maintenance de photocopieurs

4. Les candidats intéressés sont invités à déposer leur manifestation d'intérêt sous pli fermé portant uniquement la mention « Appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des fournisseurs et prestataires à consulter pour les demandes de cotation de la MAC-BFR, au titre de l'année 2025.

5. Le dossier à manifestation d'intérêt devra comporter les informations et pièces ci-après :

- Une lettre de manifestation d'intérêt précisant l'adresse complète (Numéro de téléphone WhatsApp, boîte postale, E-mail, etc.) le domaine et l'activité pour lequel le candidat souscrit ;
- Une copie de l'extrait du registre du commerce ;
- Une attestation de situation fiscale ;
- Les preuves de l'expérience ou de réalisation ;
- Un agrément technique s'il y a lieu.

6. Les entreprises ayant déjà déposé une offre de service auprès de la MAC-BFR sont invités à participer à la présente manifestation d'intérêt afin de fournir les informations et pièces requises.

7. Les offres devront parvenir ou être remises au service de l'intendance de la MAC-BFR, Téléphone : 55 03 89 48 / 78 55 62 60, au plus tard le **24/01/2025 à partir de 09 h 00 TU**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8. La liste des prestataires / fournisseurs sera constituée sur la base des activités principales des candidats.

9. La MAC-BFR se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie des manifestations d'intérêt reçues.

*L'Intendant*

**Edouard ILBOUDO**

Contrôleur de Sécurité Pénitentiaire

**Constitution de son répertoire des fournisseurs  
et prestataires pour l'année 2025**

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET  
N° : 2025-001/MUH/SG/DRUH-CAS/SAF**

Dans le cadre de l'exécution de son plan de passation des marchés (PPM) 2025, la Direction Régionale de l'Urbanisme et de l'Habitat des Cascades lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution de son répertoire de fournisseurs et prestataires pour l'année 2025.

1. L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de prestataires/fournisseurs que la DRUH des Cascades pourra contacter dans le cadre de consultations restreintes pour la fourniture des biens et services .
2. Peuvent soumissionner les personnes ou entreprises spécialisées dans au moins l'un des domaines ci-après :
  - Fourniture de consommable informatiques ;
  - Fourniture de produits d'entretien et de nettoyage ;
  - Fourniture de fournitures de bureau et diverse ;
  - Entretien et réparation des véhicules à quatre roues ;
  - Entretien et réparation des véhicules à deux roues ;
  - Fourniture de pause-café et déjeuner ;
  - Entretien et réparation du matériel informatique et péri-informatique ;
  - Entretien et maintenance de bâtiments-intérieur ;
  - Entretien et maintenance de photocopieurs ;
3. Les entreprises et fournisseurs éligibles et désirant prendre part à cette consultation doivent déposer sous plis fermé portant uniquement la mention « Avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des fournisseurs/prestataires 2025 au profit de la DRUH-CAS ».  
La participation à la présente manifestation d'intérêt est ouverte aux entreprises à jour vis-à-vis de l'administration. Le Chef de Service Administratif et Financier intérimaire rappelle les fournisseurs et prestataires qui ont déjà déposé leurs offres de services qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité et devront produire un dossier composé de :
  - Une demande d'inscription adressée au chef de Service Administratif et Financier intérimaire indiquant le domaine d'activité du candidat ;
  - Une présentation de l'entreprise indiquant notamment l'adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi ;
  - Une description des moyens humains dont dispose l'entreprise ;
  - Une copie de l'agrément, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document ;
  - Une copie du registre de commerce et de crédit mobilier ;
  - Les preuves des expériences ou des réalisations.
4. Les Candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès du chef de service Administratif et Financier intérimaire à l'adresse suivant, téléphone : 70 34 55 62/74 82 24 09. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus indiqué au plus tard **le 24/01/2025, à 9H 00 mn (TU)**.
5. La DRUH-CAS se réserve le droit de ne donner suite à une quelconque offre reçue.

**Le Chef de Service Administratif et Financier P/I**

**Ali BADINI**

**constitution de son répertoire de fournisseurs  
pour l'année 2025.**

**Avis à manifestation d'intérêt  
N°2025- 001 /MSJE/R-CAS/P-CMO/DPSL/SAF**

Dans le cadre de l'exécution de son plan de passation de marchés (PPM), la Direction Provinciale des Sports et des Loisirs de la Comoé lance un avis de manifestation d'intérêt en vue de la constitution de son répertoire de fournisseurs pour l'année 2025.

L'objectif principal de cet avis de manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de fournisseurs que la Direction Provinciale des Sports et des Loisirs de la Comoé pourra contacter dans le cadre des consultations restreintes pour la fourniture de biens.

Peuvent soumissionner les entreprises spécialisées dans les domaines suivant :

- Acquisition de fourniture de bureau ;
- Acquisition de matériels sportifs et de loisirs ;
- Acquisition de pause-déjeuné pour la journée communautaire des loisirs ;
- Acquisition de crédits de communication.
- Acquisition de carburant
- Acquisition de produits d'entretiens

La participation à la présente manifestation d'intérêt est ouverte aux fournisseurs à jours vis-à-vis de l'administration.

La personne responsable des marchés (PRM) rappelle que les fournisseurs peuvent déjà déposer leur offre de services et devront produire un dossier composé de :

- Une demande d'inscription adressée à la Personne Responsable des Marchés (PRM) à la Direction Provinciale des Sports et des Loisirs de la Comoé indiquant le domaine d'activité du candidat ;
- Une présentation de l'entreprise indiquant notamment l'adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine choisi.

Les fournisseurs éligibles et désirant prendre part à cette consultation doivent déposer sous plis fermé portant uniquement la mention « avis à manifestation d'intérêt en vue d'une constitution d'une base de données des fournisseurs de la DPSL/ COMOÉ » dans le bureau de la PRM de la Direction au plus tard **le 24/01/2025 à 09 heures**. Pour toute information complémentaire contactez le numéro suivant : 75 32 41 59

**Le Gestionnaire**

**YAMEOGO Patrick Williame**



**CONSTITUTION D'UNE BASE DE DONNEES DES FOURNISSEURS /PRESTATAIRES DE LA DIRECTION REGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT DES CASCADES POUR L'ANNEE 2025**

**Avis à manifestation d'intérêt N° 2025-01/DRE-CAS**

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités au titre de l'année 2024, la Direction Régionale de l'Environnement des Cascades (DRE-CAS) souhaite recevoir des candidatures pour la mise en place d'une base de données complémentaires des fournisseurs/prestataires dans le cadre de ses procédures de demande de cotations pour les domaines ci-après :

**FOURNITURES ET EQUIPEMENTS**

- Lot 1 Acquisition de fournitures de bureau
- Lot 2 Acquisition de produits informatiques et péri-informatique
- Lot 3 Acquisition de produits d'entretien
- Lot 4 Acquisition de fournitures diverses
- Lot 5 Acquisition de carburant
- Lot 6 Acquisition de crédits de communication
- Lot 7 Acquisition de matériel de production et protection des plants
- Lot 8 Acquisition de plants et de produits phytosanitaires

**PRESTATION DE SERVICES**

- Lot 9 Fourniture de pause-café et déjeuné
- Lot 10 Entretien et réparation des véhicules à deux (02) roues (Agrément technique s'il y a lieu)
- Lot 11 Entretien et réparation des véhicules à quatre (04) roues (Agrément technique s'il y a lieu)
- Lot 12 Entretien de bâtiments intérieur et extérieur
- Lot 13 Entretien et maintenance du matériel informatique et péri-informatique
- Lot 14 Entretien de tous matériels de bureau
- Lot 15 Entretien et maintenance des climatiseurs ;
- Lot 16 Réfections circuit eau-électricité

**TRAVAUX**

- Lot 17 Réalisation d'activité de reboisement
- Lot 18 Aménagement et protection de site de reboisement
- Lot 19 Arrosage de plants mis en terre

La participation à la présente manifestation d'intérêts est ouverte aux entreprises à jour vis-à-vis de l'administration.

La DRE-CAS rappelle aux prestataires et fournisseurs qui ont déjà déposé des offres de service qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité, et devront produire un dossier composé de :

1. Une lettre de demande d'inscription adressée au Directeur Régional de l'Environnement des Cascades indiquant le lot et le domaine d'activités du candidat ;
2. Une présentation de l'entreprise indiquant notamment son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi ;
3. Une description des moyens humains et matériels dont dispose l'entreprise ;
4. Une copie de l'agrément, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document ;
5. Une copie du registre de commerce et de crédit mobilier ;
6. Les preuves des expériences ou de réalisation.

Les entreprises éligibles et désirant prendre part à cette consultation doivent déposer leur dossier sous plis fermé avec la mention « Réponse à l'avis de constitution de la base de données de fournisseurs/prestataires ainsi que la précision du lot concerné », au secrétariat de la DRE-CAS sis au secteur 8 de Banfora sur la route des Cascades de Karfigla, au plus tard **le 24/01/2025 à 09 heures**

7. Les Candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès du Gestionnaire de crédits à l'adresse suivante : Téléphone :71 65 73 32 /55 44 29 22.

**Le Directeur Régional**

**Hassime RABO**

Inspecteur principal des Eaux et Forêts  
Chevalier de l'Ordre de l'Etalon

### Demandes de cotation de la DREPPNF des Cascades

**Avis d'appel à manifestation d'intérêt  
N°2025-001/MEBAPLN/CASC/DREPPNF-SGRFM du 07 janvier  
2025.**

1. Dans le cadre de l'exécution du Plan de Passation des Marchés publics (PPM), Exercice 2025, la Direction Régionale de l'Education Préscolaire, Primaire et Non Formelle (DREPPNF) des Cascades lance un avis d'appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution de son répertoire de fournisseurs et prestataires pour l'année 2025 ;

2. L'objectif de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de Fournisseurs / Prestataires que la DREPPNF des Cascades pourra consulter dans le cadre des demandes de cotation pour l'acquisition de biens et services ;

3. Peuvent soumissionner, les personnes physiques ou morales ne figurant pas sur la liste des fournisseurs défaillants et spécialisées dans au moins l'un des domaines ci-après :

#### DOMAINE 1 : FOURNITURES ET ÉQUIPEMENTS

Lot 1 : Fournitures de bureau, spécifiques et diverses, de matériels de sport, de crédits de communication, des pièces de rechange, et de produits d'entretien et de nettoyage ;

Lot 2 : Fournitures et consommables informatiques, de matériels informatiques de bureau, de produits pour informatique et péri-informatique (Agrément technique exigée) ;

Lot 3 : Fournitures de mobiliers et matériels de logement et de bureau ;

Lot 4 : Matériel de transport de service et de fonction.

#### DOMAINE 2 : PRESTATIONS DE SERVICE

Lot 5 : Entretien et maintenance des climatiseurs, de matériel et mobilier de bureau ;

Lot 6 : Entretien et maintenance de matériels informatiques et péri-informatiques (Agrément technique exigée) ;

Lot 7 : Entretien et maintenance des bâtiments et réfection circuits eau-électricité ;

Lot 8 : Entretien et maintenance des véhicules à quatre roues et à deux roues (Agrément technique exigée) ;

Lot 9 : Nettoyage de bâtiments ;

Lot 10 : Fourniture de pause-café et déjeuner, location de salle, décoration et confection de banderoles ;

#### DOMAINE 3 : TRAVAUX

Lot 12 : Réfection et réhabilitation des bâtiments administratif et technique (Agrément technique exigée) ;

Lot 13 : Construction des bâtiments administratif et technique (Agrément technique exigée).

4. Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs manifestations d'intérêt sous pli fermé portant uniquement la mention « appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des fournisseurs / prestataires pour les demandes de cotation 2025 de la DREPPNF des Cascades. »

5. Les dossiers des candidats devront comporter les informations et pièces ci-après :

- une lettre de manifestation d'intérêt précisant le numéro du lot et le domaine pour lequel le candidat manifeste son intérêt ;
- le domaine principal des activités ;
- une présentation de l'entreprise ou le CV pour les personnes physiques ;

- une copie de l'extrait du registre de commerce (RCCM) pour les personnes morales ;
- l'agrément technique dans le domaine s'il y a lieu ;
- un contact téléphonique permanent ;
- la preuve des expériences.

6. Les entreprises ayant déposé une offre de services auprès de la DREPPNF des Cascades sont invitées à participer à la présente manifestation d'intérêt afin de fournir les informations et les pièces requises.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès du Chef de Service de Gestion des Ressources Financières et Matérielles (SGRFM) de la DREPPNF - Cascades, Sis au secteur 15 de Banfora à proximité de l'Evêché Boite postale : 142 - Téléphone : 20 91 09 10 / 76 50 70 24 / 71 51 67 91 - e-mail : dreppnf.cascades@geducation. Gov.bf aux heures suivantes : 7 h 30 mn à 12 h 30 mn TU et de 13 h 00 mn à 16 h 00 mn TU. Pays : Burkina Faso

8. Les offres doivent être libellées en langue française et comporteront trois (03) exemplaires un (01) original et deux (02) copies et déposées à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard le **24/01/2025 à 09 heures**. Une commission siègera pour arrêter la liste des prestataires par domaine en se basant sur le domaine d'activités inscrit dans le RCCM ou l'agrément technique.

9. La DREPPNF-Cascades se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie des manifestations d'intérêt reçues.

**Le Chef du Service de Gestion des  
Ressources financières et matérielles**

**P. Laurent NANA**

Conseiller d'Intendance Scolaire et Universitaire

**Constitution de son répertoire  
des fournisseurs et prestataires pour l'année 2025**

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET  
N° : 2025-001/MEBAPLN/SG/DREPPNF-CAS/DPEPPNF-COM/SGRFM**

Dans le cadre de l'exécution de son plan de passation des marchés (PPM) 2025, la Direction Provinciale de l'Éducation Préscolaire, Primaire et non formelle (DPEPPNF) de la Comoé lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution de son répertoire de fournisseurs et prestataires pour l'année 2025.

1. L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composées de prestataires / fournisseurs que la DPEPPNF de la Comoé pourra contacter dans le cadre de la fourniture des biens et services.

2. Peuvent soumissionner les personnes ou entreprises spécialisées dans au moins l'un des domaines ci-après :

- Fourniture de consommable informatiques ;
- Fourniture de produits entretien;
- Fourniture de fournitures de bureau et diverses ;
- Fourniture de matériels et mobiliers de bureau ;
- Fourniture de matériels informatiques de bureau ;
- Entretien et réparation des véhicules à quatre roues ;
- Entretien et réparation des véhicules à deux roues ;
- Entretien et réparation de climatiseurs et photocopieurs ;
- Entretien et réparation du matériel informatique et péri-informatique ;
- Nettoyage des locaux ;

3. Les entreprises et fournisseurs éligibles et désirant prendre part à cette consultation doivent déposer sous plis fermé portant uniquement la mention « Avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des fournisseurs / prestataires 2025 au profit de la DPEPPNF de la Comoé ».

La participation à la présente manifestation d'intérêt est ouverte aux entreprises à jour vis-à-vis de l'administration. Le Chef de Service de Gestion des Ressources financières et matérielles rappelle les fournisseurs et prestataires qui ont déjà déposé leurs offres de services qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité et devront produire un dossier composé de :

- Une demande d'inscription adressée au chef de Service de Gestion des Ressources financières et matérielles indiquant le domaine d'activité du candidat ;
- Une présentation de l'entreprise indiquant notamment l'adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi ;
- Une description des moyens humains dont dispose l'entreprise ;
- Une copie de l'agrément, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document ;
- Une copie du registre de commerce et de crédit mobilier ;
- Les preuves des expériences ou des réalisations.

4. Les Candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès du chef de service de Gestion des Ressources financières et matérielles à l'adresse suivant, téléphone : 72 08 45 37/76 52 10 91. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus indiqué au plus tard **le 24/01/ 2025 à 12 H 00 mn (TU)**.

5. La DPEPPNF de la Comoé se réserve le droit de ne donner suite à une quelconque offre reçue.

**Le Chef de Service de Gestion des  
Ressources financières et matérielles**

**Stéphane SANOU**  
Conseiller d'Intendance Scolaire et Universitaire

### Constitution de son répertoire des fournisseurs et prestataires pour l'année 2025.

#### AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 2025 – 001/MSECU/DGPN/DRPN-CAS

Dans le cadre de l'exécution de son plan de passation des marchés (PPM) 2025, la Direction Régionale de la Police Nationale (DRPN) des Cascades, lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution de son répertoire des fournisseurs et prestataires pour l'année 2025.

1. L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composées des prestataires/fournisseurs/consultants individuels que la DRPN des Cascades pourra contacter dans le cadre de consultation restreintes pour la réalisation des travaux, la fourniture des biens et services et la réalisation des services, des prestations intellectuelles.

2. Peuvent soumissionner les personnes ou entreprises spécialisées dans au moins l'un des domaines ci-après :

- Fourniture de consommable informatiques (agrément exigé) ;
- Fourniture de produits d'entretien et de nettoyage ;
- Fourniture de fournitures de bureau et diverse ;
- Fourniture de petits matériels et outillage ;
- Fourniture de matériels et mobiliers de logement ;
- Fourniture de matériels et mobiliers de bureau ;
- Fourniture de matériels informatiques de bureau (agrément exigé) ;
- Entretien et réparation des véhicules à quatre roues (agrément exigé) ;
- Entretien et réparation des véhicules à deux roues (agrément exigé) ;
- Entretien et réparation du matériel informatique et péri-informatique (agrément exigé) ;
- Entretien et réparation des climatiseurs ;
- Nettoyage des locaux ;
- Travaux de construction, de réhabilitation et d'aménagement ;
- Entretien et maintenance de circuit eau-électrique ;
- Entretien maintenance et réfection de bâtiment ;
- Location de salle de conférence ;
- Restauration (pause-café, déjeuner).

3. Les entreprises et fournisseurs éligibles et désirant prendre part à cette consultation doivent déposer sous plis fermé portant uniquement la mention « Avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des fournisseurs/prestataires 2025 au profit de la DRPN des Cascades ».

La participation à la présente manifestation d'intérêt est ouverte aux entreprises à jour vis-à-vis de l'administration. Le Directeur Régional de la Police Nationale des Cascades rappelle les fournisseurs et prestataires qui ont déjà déposé leurs offres de services, qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité et devront produire un dossier composé de :

- Une demande d'inscription adressée au gestionnaire de crédits délégués indiquant le domaine d'activité du candidat ;
- Une présentation de l'entreprise indiquant notamment l'adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi ;
- Une description des moyens humains dont dispose l'entreprise ;
- Une copie de l'agrément, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document ;
- Une copie du registre de commerce et de crédit mobilier ;
- Les preuves des expériences ou des réalisations.

4. Les Candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès du gestionnaire de crédits délégués à l'adresse suivant, téléphone : 62 18 05 80; whatsapp :75 98 81 81. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus indiqué au plus tard **le 24/01/2025 à 09 heures**

5. Le Directeur Régional de la Police Nationale des Cascades se réserve le droit de ne donner suite à une quelconque offre reçue.

**Le Directeur Régional de la Police Nationale des Cascades**

**V o u b i Z I B A**

Commissaire Divisionnaire de Police

#### constitution de son répertoire de prestataires et de fournisseurs pour l'année 2025.

#### AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° : 2025-001 du 09 janvier 2025

Dans le cadre de l'exécution de son Plan de Passation des Marchés (PPM) 2025, la Direction Régionale de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat des Cascades (DRICA/CAS) lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution de son répertoire de prestataires et de fournisseurs pour l'année 2025.

1.L'objectif principal de cet appel à manifestations d'intérêts est de disposer d'une base de données de ces fournisseurs que la DRICA/CAS pourra contacter pour le besoin des fournitures, des biens et services.

2.Peuvent prendre part à cette manifestation d'intérêts, les personnes ou entreprises intervenant dans l'un des domaines suivants :

- Produits pour informatique et péri-informatiques (agrément technique exigé) ;
- Fournitures de bureau ;
- Entretien de matériel roulant à quatre (04) roues (agrément technique exigé) ;
- Nettoyage de bâtiments ;
- Service de gardiennage.

3.Les fournisseurs éligibles et désirant prendre part à cette manifestation doivent déposer sous plis portant la mention « Avis à manifestation d'intérêt pour la constitution d'une base de données des prestataires 2025 au profit de la DRICA/CAS ».

La participation à la présente consultation est ouverte aux entreprises à jour vis-à-vis de l'administration.

Le Gestionnaire des crédits rappelle les fournisseurs et prestataires qui ont déjà déposé leurs offres de service qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité et devront produire un dossier composé de :

- Une demande d'inscription adressée au Gestionnaire de crédits indiquant le domaine d'activité du candidat ;
- Chaque candidat ne peut postuler à plus de deux domaines d'activités ;
- Une présentation de l'entreprise indiquant notamment l'adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi ;
- Une copie de l'agrément, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la détention d'un tel document ;
- Une copie du Registre de commerce et de crédit mobilier (RCCM) ;

4.Pour toutes informations complémentaires, prière prendre attache avec le Gestionnaire de crédits au 72 16 39 49 ou au 64 25 86 76.

5.La date limite de dépôt des avis est fixée pour **le 24/01/2025 à 16h00mn**

6.La Direction Régionale de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat des Cascades (DRICA/CAS) se réserve le droit de ne donner suite à aucune offre reçue.

**Le Gestionnaire des crédits**

**Yacouba DAO**

**Mise en place d'une base de données de fournisseurs/prestataires de biens et services dans le cadre de ses procédures de consultation et de demande de cotations**

**Avis à manifestation d'intérêt**

**N°2025-001/MESFPT/RCAS/DRESFPT-CAS/DPESFPT-CMO.**

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités au titre de l'année 2025, la DPESFPT COMOE souhaite recevoir des candidatures pour la mise en place d'une base de données de fournisseurs/prestataires de biens et services dans le cadre de ses procédures de consultation et de demande de cotations dans les domaines ci-après :

**FOURNITURES ET EQUIPEMENTS**

- Lot 1 Acquisition de mobilier et matériel de logement et de bureau
- Lot 2 Acquisition Matériel informatique de bureau
- Lot 3 Acquisition de fournitures de bureau
- Lot 4 Acquisition de crédits de communication
- Lot 5 Acquisition de consommable informatiques
- Lot 6 Acquisition de produits d'entretien et de nettoyage

**AUTRES SERVICES**

- Lot 7 Location de salle
- Lot 8 Entretien et maintenance de circuit eau-électrique
- Lot 9 Nettoyage des locaux
- Lot 10 Entretien et réparation du matériel informatique et péri-informatique
- Lot 11 Entretien et réparation des climatiseurs
- Lot 12 Entretien et réparation des véhicules à deux roues
- Lot 13 Entretien et maintenance de photocopieurs
- Lot 14 Pause-café et déjeuner

La participation à la présente manifestation d'intérêt est ouverte à toute personne physique ou morale pour autant qu'elle ne soit sous le coût d'interdiction ou de suspension à la commande publique ou à jour vis-à-vis de l'administration.

Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour leur inscription dans la base de données et sur la liste des fournisseurs et prestataires de la Direction Provinciale de l'Enseignement Secondaire, de la Formation Professionnelle et Technique de la Comoé en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour les prestations recherchées. Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :

- Être légalement constitué ;
- Être d'un domaine d'activité indiqué par l'avis de manifestation d'intérêt ;
- Disposer le cas échéant de l'agrément technique exigé pour le domaine d'activité concerné.

Les candidats soumissionnaire devront produire un dossier comprenant :

- ? Une demande d'inscription adressée au Directeur Provincial de l'Enseignement Secondaire, de la Formation Professionnelle et Technique de la Comoé indiquant le domaine d'activité du candidat ;
- ? Une présentation de l'entreprise indiquant notamment l'adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi ;
- ? Une description des moyens humains dont dispose l'entreprise ;
- ? Une copie de l'agrément, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document ;
- ? Une copie du registre de commerce et de crédit mobilier ;
- ? Une copie des agréments, actes de droits d'exclusivité de distribution détenus pour les domaines d'activités concernés ;
- ? Les preuves des expériences ou des réalisations.

Les Candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès du chef de service de Gestion des Ressources financières et matérielles à l'adresse suivant, téléphone : (+226) 20-91-09-33 /71 04 08 81. Les offres doivent être déposer sous plis fermé avec la mention « Réponse à l'avis de constitution de la base de données de fournisseurs ainsi que la précision du lot concerné » au service de gestion de la DPEESFPT-COMOE au plus tard **le 24/01/2024 à 9H 00 mn (TU).**

**Le Gestionnaire des crédits de la DPESFPT-COMOE**

**Salamata BIKIENGA**

Conseiller d'Intendance Scolaire et Universitaire



### Constitution de son répertoire des fournisseurs et prestataires pour l'année 2025

#### AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

N° : 2025-001/MESFPT/RCAS/DRESFPT/SGRFM

Dans le cadre de l'exécution de son plan de passation des marchés (PPM) 2025, la Direction Régionale des Enseignements post primaire et secondaire des Cascades lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution de son répertoire de fournisseurs et prestataires pour l'année 2025.

1.L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composées de prestataires / fournisseurs / consultants individuels que la DREPS des Cascades pourra contacter dans le cadre de consultations restreintes pour la réalisation des travaux, la fourniture des biens et services et pour la réalisation de services de prestations intellectuelles.

2.Peuvent soumissionner les personnes ou entreprises spécialisées dans au moins l'un des domaines ci-après :

- 1- Fourniture de consommables informatiques ;
- 2- Fourniture de produits d'entretien et de nettoyage ;
- 3- Fourniture de fournitures de bureau et diverse ;
- 4- Fourniture de matériels et fournitures spécifiques ;
- 5- Fourniture de petits matériels et outillage ;
- 6- Fourniture de matériels et mobiliers de logement ;
- 7- Fourniture de matériels et mobiliers de bureau ;
- 8- Fourniture de matériels informatiques de bureau ;
- 9- Entretien maintenance et réfection de bâtiment ;
- 10- Entretien et réparation des véhicules à quatre roues ;
- 11- Entretien et réparation des véhicules à deux roues ;
- 12- Entretien et réparation du matériel informatique et péri-informatique ;
- 13- Entretien et réparation des climatiseurs ;
- 14- Nettoyage des locaux ;
- 15- Travaux de construction, de réhabilitation et d'aménagement ;
- 16- Entretien et maintenance de circuit eau-électrique ;
- 17- Entretien et maintenance de matériels, outillages et mobiliers de bureau ;
- 18- Location de salles.
- 19- Fourniture d'aliments ;

3.Les entreprises et fournisseurs éligibles et désirant prendre part à cette consultation doivent déposer sous plis fermé portant uniquement la mention « Avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des fournisseurs / prestataires 2025 au profit de la DRESFPT des Cascades ».

La participation à la présente manifestation d'intérêt est ouverte aux entreprises à jour vis-à-vis de l'administration. Le Chef de Service de Gestion des Ressources financières et matérielles rappelle les fournisseurs et prestataires qui ont déjà déposé leurs offres de services qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité et devront produire un dossier composé de :

- ? Une demande d'inscription adressée au chef de Service de Gestion des Ressources financières et matérielles indiquant le domaine d'activité du candidat ;
- ? Une présentation de l'entreprise indiquant notamment l'adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi ;
- ? Une description des moyens humains dont dispose l'entreprise ;
- ? Une copie de l'agrément, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document ;
- ? Une copie du registre de commerce et de crédit mobilier

4. Les Candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès du chef de service de Gestion des Ressources financières et matérielles à l'adresse suivant, téléphone : (+226) 70 59 95 65 ; 76 65 24 41. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus indiqué au plus tard **le 24/01/2025 à 9h00 mn (TU)**.

5. La DRESFPT des Cascades se réserve le droit de ne donner suite à une quelconque offre reçue.

***Le Chef de Service de Gestion des Ressources financières et matérielles***

**Noaga SAWADOGO**

Conseiller d'Intendance Scolaire et Universitaire  
Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques

#### constitution de son répertoire des fournisseurs/prestataires pour l'exercice 2025.

##### Avis d'appel à manifestation d'intérêt N°2025-01 /MJDHRI/SG/RCAS/DRDHPCP/SAF

Dans le cadre de l'exécution du Plan de Passation des Marchés publics (PPM) exercice 2025, la Direction régionale des Droits humains et de la Promotion de la Citoyenneté et de la Paix des Cascades (DRDHPCP-CAS) lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de la

L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de fournisseurs/prestataires que la DRDHPCP-CAS pourra contacter dans le cadre de consultations restreintes pour des prestations de service et divers.

Peuvent soumissionner, les personnes physiques ou morales spécialisées dans les domaines ci-après :

- acquisition de fournitures de bureau ;
- acquisition de produits d'entretien ;
- acquisition de produits informatiques et périinformatiques ;
- entretien et maintenance de matériel informatique et péri-informatique ;
- entretien et maintenance de climatiseurs ;
- entretien et maintenance du véhicule à quatre (04) roues ;
- travaux de plomberie sanitaire ;
- nettoyage de bâtiment.

Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs offres sous plis fermés portant uniquement la mention « Appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'un répertoire des fournisseurs /prestataires pour l'exercice budgétaire 2025 de la DRDH-PCP-CAS ».

Les offres techniques des candidats devront comporter les informations et pièces ci-après concernant le soumissionnaire :

- une description détaillée de l'entreprise ou le CV pour les personnes physiques ;
- une copie de l'extrait du registre de commerce pour les personnes morales.
- Agrément s'il y a lieu.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires, appelez au 78 38 68 17. Les offres devront être libellées en langue française et comporteront trois (03) exemplaires dont un original et deux (02) copies et déposées à l'adresse ci-dessus indiquée **au plus tard le 24/01/2025 à 9h00 mn (TU)**.

La DRDHPCP-CAS se réserve le droit de ne donner suite à une quelconque offre reçue.

**Le Gestionnaire**

**Alassane OUATTARA**

**Constitution du répertoire de fournisseurs et prestataires pour l'année 2025.**

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET  
N°2025-001/RCAS/PLRB/CNKDG/CCAM du 08 janvier 2025**

1. Dans le cadre l'exécution de son programme d'activités 2025, la commune de Niankorodougou lance une manifestation d'intérêt pour la constitution d'un répertoire de fournisseurs qualifiés en vue des consultations pour les prestations. Conformément à l'article 72 alinéa 1 du décret N°2023-0273/PRES-TRANS/PM/MEFP du 21 mars 2023 modifiant le décret N°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public, la commune lance le présent avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des fournisseurs et prestataires.

2. L'objectif de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données de prestataires/fournisseurs que la commune de Niankorodougou pourra consulter dans le cadre des demandes de cotations formelles et non formelles, des consultations de consultants au cours de l'année 2025.

Aussi, souhaite-t-elle recevoir des candidatures pour la mise en place de cette base de données conformément aux domaines ci-après :

- Fournitures et équipements ;
- Services courants ;
- Prestations intellectuelles ;
- Travaux.

3. La participation à la présente manifestation d'intérêt est ouverte aux personnes physiques et morales selon le domaine, et qui ne figurent pas sur la liste des fournisseurs et prestataires défaillants et qui sont en règle vis-à-vis de l'administration fiscale.

4. Les candidats désirant participer à la présente manifestation d'intérêt devront fournir un dossier comprenant les éléments ci-après au regard du domaine :

- Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ;
- Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la commune de Niankorodougou adressée au Président de la Délégation Spéciale de la commune ;
- Une présentation de l'entreprise ;
- Une copie de l'agrément ou l'autorisation (cas de travaux, certains fournitures et équipements).

5. Les entreprises ayant déjà déposé une offre de services à la commune sont invitées à prendre part à la présente manifestation d'intérêt afin de fournir les informations et les pièces requises.

6. Un candidat a la possibilité de postuler dans plusieurs domaines mais devra préciser sur la lettre les domaines auxquels il postule.

7. La lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires / fournisseurs de la Commune devra comporter l'adresse complète et la situation géographique du candidat ;

8. Les entreprises désirant prendre part à la présente consultation doivent déposer leurs dossiers sous pli fermé avec la mention « réponse à l'avis à manifestation d'intérêt pour la constitution de la base de données des prestataires / fournisseurs de la commune de Niankorodougou : préciser le domaine concerné » auprès de la Personne responsable des Marchés (PRM). Tel : 71 66 18 88/ 64 14 37 06 au **plus tard le 24/01/2025 à 9h00 mn (TU)**..

NB En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le candidat. La commune se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie des manifestations d'intérêt reçues

**La Personne responsable des Marchés**

**Edmond TOE**  
Adjoint Administratif

**Constitution d'une liste de fournisseurs et de prestataires pour les demandes de cotations.**

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERETS  
N° 2025-001/RCAS/PLRB/CDKR**

La présente sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite au plan de passation des marchés publics gestion 2025 de la Commune de Dakoro.

1. Dans le cadre de l'exécution du Plan de Passation des Marchés publics exercice 2025, la Commune de Dakoro lance un avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une liste de fournisseurs et de prestataires pour les demandes de cotations.

2. L'objectif principal de cet avis à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de fournisseurs et de prestataires que la Commune de Dakoro pourra consulter dans le cadre des demandes de cotations.

3. Peuvent prendre part, les personnes physiques ou morales ne figurant pas sur la liste des fournisseurs ou prestataires défilants, et spécialisés dans les domaines suivants :

**I. Fournitures des équipements, fournitures courantes**

**II. Prestations de services**

**III. Travaux**

**IV. Prestations intellectuelles**

4. Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de réglementation des marchés publics et des délégations de services public et ses modificatifs.

5. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services.

Ainsi, ils doivent déposer leurs manifestations d'intérêts sous plis fermé portant la mention « Avis à manifestations d'intérêt pour la constitution d'une liste de fournisseurs, de prestataires et de consultants à consulter pour les demandes de cotation et de consultations de consultants au profit de la Commune de Dakoro. Domaine à préciser ».

6. Les dossiers des candidats devront comporter les informations et pièces suivante :

- Une lettre de manifestation d'intérêt adressée à l'autorité contractante, précisant le domaine pour lequel le candidat souscrit ;
- Une présentation de la structure ou le CV pour les personnes physiques, indiquant son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi,
- Une description du moyen humain et matériel dont dispose la structure ;
- Une copie de l'extrait de registre de commerce (RCCM) pour les personnes morales ;
- Une copie de l'agrément technique ou de l'attestation d'exercer dans le domaine s'il y a lieu ;
- Une copie de l'attestation d'inscription à un ordre donné ou une autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document ;

7. Les candidats ayant déjà déposé une offre de services auprès de nos structures sont invités à participer à la présente manifestation d'intérêts afin de fournir les informations et pièces requises.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires dans les bureaux du secrétariat de la Mairie de Dakoro de 07 heures 30 à 12h 30 et 13 h à 16 heures les jours ouvrables ou appeler au 73 76 76 32.

9. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-dessus indiqué au plus tard **le 24/01/2025 à 9h00 mn (TU)**.

Une commission siégera pour arrêter la liste des prestataires par domaine en se basant sur le domaine principal d'intervention des candidats.

10 La Commune de Dakoro se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie des manifestations d'intérêt reçues.

**Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés**

**Dominique KONGOLOM**

Secrétaire Administratif

### CONSTITUTION D'UNE BASE DE DONNEES DE FOURNISSEURS/PRESTATAIRES DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE DU BOULGOU AU TITRE DE L'ANNEE 2025

Avis à manifestation d'intérêt  
N° 2025-01/RCES/DRESFPT/DPESFPT-BLG DU 09 JANVIER 2025

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités au titre de l'année budgétaire 2025, la Direction provinciale de l'Enseignement secondaire, de la Formation professionnelle et technique du Boulgou souhaite recevoir des candidatures pour la mise en place d'une base de données de fournisseurs/prestataires de biens et services dans la cadre de ses procédures de demandes de cotations dans les domaines ci-après :

- Lot 1 Acquisition de fournitures de bureau
- Lot 2 Acquisition de fournitures diverses
- Lot 3 Acquisition de consommables informatiques
- Lot 4 Acquisition de fournitures et matières spécifiques
- Lot 5 Acquisition de produit d'entretien et de nettoyage
- Lot 6 Acquisition de mobilier et matériel de logement et de bureau
- Lot 7 Acquisition de matériel et outillages techniques
- Lot 8 Acquisition de mobilier scolaire
- Lot 9 Acquisition de matériel informatique de bureau
- Lot 10 Acquisition de crédits de communication (cartes de recharge)
- Lot 11 Acquisition de matériel de transport de service et de fonction (véhicules à 2 roues)
- Lot 12 Acquisition de moyens roulants (vélos)
- Lot 13 Acquisition de kits scolaires
- Lot 14 Acquisition de kits de couchage
- Lot 15 Acquisition de kits GHM (Gestion Hygiénique des menstrues)
- Lot 16 Acquisition de kits de dignité
- Lot 17 Location de salles pour diverses activités
- Lot 18 Location de matériel et équipement
- Lot 19 Location de matériel roulant
- Lot 20 Entretien et maintenance de bâtiments-intérieur et extérieur
- Lot 21 Entretien et maintenance de photocopieurs
- Lot 22 Entretien et maintenance de matériels informatiques
- Lot 23 Entretien et maintenance de véhicule à 2 roues
- Lot 24 Entretien et maintenance de véhicules à 4 roues
- Lot 25 Entretien et maintenance de tout matériel et mobilier scolaire et de bureau
- Lot 26 Nettoyage de bâtiments administratifs
- Lot 27 Gardiennage et sécurité
- Lot 28 Réfections de circuits eau - électricité
- Lot 29 Plomberie sanitaire et travaux électricité
- Lot 30 Restauration pour diverses activités
- Lot 31 Construction de bâtiments, de parking et d'espace temporaire d'apprentissage (ETA)
- Lot 32 Suivi-contrôle de travaux de construction (bâtiments, parking et ETA)

La participation à la présente manifestation d'intérêts est ouverte aux entreprises à jour vis-à-vis de l'administration.

La Direction provinciale de l'Enseignement secondaire, de la Formation professionnelle et technique du Boulgou rappelle aux prestataires et fournisseurs qu'ils devront produire un dossier composé de :

1. Une lettre de demande d'inscription adressée au Directeur provincial de l'Enseignement secondaire, de la Formation professionnelle et technique du Boulgou, indiquant le lot et le domaine d'activités du candidat;
2. Une présentation de l'entreprise indiquant notamment son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi;
3. Une copie de l'agrément technique, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document;
4. Une copie du registre de commerce et du crédit mobilier.

Les entreprises éligibles et désirant prendre part à cette consultation doivent déposer leur dossier sous plis fermés avec la mention « réponse à l'avis à manifestation d'intérêts no 2025-01/RCES/DRESFPT/DPESFPT-BLG du 09 janvier 2025 pour la constitution d'une base de données des fournisseurs/prestataires » ainsi que la précision du lot concerné, au bureau du Gestionnaire de la DPESFPT-BLG, Tél : 71 24 56 95 / 65 96 42 65, avant le **24/01/2025 à 9h00 mn (TU)**.

*Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés*

**Rasmané POUGDA**

### CONSTITUTION D'UNE BASE DE DONNEES DE FOURNISSEURS/PRESTATAIRES DE LA DIRECTION REGIONALE DU BUDGET DU CENTRE-EST AU TITRE DE L'ANNEE 2025.

#### Avis à manifestation d'intérêt N°2025-01/RCES/DRB-CES

Dans le cadre de mise en œuvre de ses activités au titre de l'année budgétaire 2025, la Direction Régionale du Budget du Centre-Est souhaite recevoir des candidatures pour la mise en place d'une base de données de fournisseurs/prestataires de biens et de services dans le cadre de ses procédures de demande de cotations dans les domaines ci-après :

- Lot 1 Prestation de service de gardiennage.
- Lot 2 Prestation du service de nettoyage.
- Lot 3 Fournitures de bureau.
- Lot 4 Produits d'entretien.
- Lot 5 Consommables informatiques et péri-informatiques.
- Lot 6 Entretien et réparation du circuit eau.
- Lot 7 Entretien et maintenance de climatiseurs de l'Hôtel Administratif.
- Lot 8 Entretien et maintenance de climatiseurs de la Direction Régionale du Budget.
- Lot 9 Entretien et maintenance de groupe électrogène.
- Lot 10 Fourniture pause-café et de pause-déjeuner.
- Lot 11 Entretien et réparation de circuit électrique.
- Lot 12 Entretien et réparation de véhicules à quatre roues
- Lot 13 Entretien et réparation de véhicules à deux roues.
- Lot 14 Achat d'unités téléphonique

La participation de la présente manifestation d'intérêts est ouverte aux entreprises à jour vis-à-vis de l'administration. La Direction Régionale du Budget du Centre-Est rappelle aux prestataires et fournisseurs qui ont déjà déposé des offres de services qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité et devront produire un dossier composé de :

1. Une lettre de demande d'inscription adressée à la Directrice Régionale du Budget du Centre-Est indiquant le lot et domaine d'activités du candidat;
2. Une présentation de l'entreprise indiquant notamment son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi;
3. Une description des moyens humains et matériels dont dispose l'entreprise;
4. Une copie de l'agrément technique, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document;
5. Une copie du registre de commerce et de crédit mobilier;
6. Les preuves des expériences ou de réalisations .

Les entreprises éligibles et désirants prendre part à cette consultation doivent déposer leur dossier sous plis fermés avec la mention « réponse à l'avis à manifestation d'intérêts n°2025-01/RCES/BRB-CES du 26 décembre 2024 pour la constitution d'une base de données des fournisseurs/prestataires » ainsi que la précision du lot concerné, au bureau du Gestionnaire des Moyens de la DRB-CES, Tel:70-96-97-48/66-74-31-88, avant le **24/01/2025 à 9h00 mn (TU)**.

*Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés*

Rodrigue Cyr Arsène SANON



**CONSTITUTION D'UNE BASE DE DONNEES DES FOURNISSEURS/PRESTATAIRES  
DE LA COMMUNE DE ZABRE AU TITRE DE L'ANNEE 2025**

**Avis à manifestation d'intérêt  
N° 2025-01/RCES/PBLG/CZBR/SG/SC du 07 janvier 2025**

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités au titre de l'année budgétaire 2025, la commune de Zabré souhaite recevoir des candidatures pour la mise en place d'une base de données des fournisseurs/prestataires de biens et services dans la cadre de ses procédures de demandes de cotations et de consultations de consultants pour les domaines ci-après :

1. Acquisition de produits pharmaceutiques
2. Achat de carburant, lubrifiants
3. Acquisition de consommables informatiques
4. Acquisition de produits vestimentaires
5. Acquisition de produits d'entretien ménager
6. Acquisition de fournitures de bureau
7. Règlement de factures d'eau et d'électricité
8. Entretien et réparation de circuit électrique
9. Transport de matériels et de mobiliers
10. Acquisition de cartes prépayées
11. Acquisition de micro-nutriments
12. Entretien de bâtiments
13. Entretien et réparation de matériels de transport
14. Maintenance et réparation de matériels de climatisation
15. Maintenance et réparation de matériels informatiques
16. Autres entretiens et réparations
17. Assurance de matériels de transport
18. Fourniture de pause-café et restauration
19. Nettoyage des locaux de la mairie
20. Valeurs inactives, imprimés administratif et de reluire
21. Formations
22. Acquisition de mobiliers scolaires, acquisition et outillage scolaire
23. Travaux de construction de bâtiments, de réhabilitation
24. Travaux de réalisation de forages positifs, de réhabilitation de forages
25. Réalisation de fourrières
26. Suivi contrôle des travaux de construction, de réhabilitation
27. Suivi contrôle des travaux de réalisations de forages, de réhabilitation
28. Acquisition de matériels de la police municipale

La participation à la présente manifestation d'intérêts est ouverte aux entreprises à jour vis-à-vis de l'administration. La commune de Zabré rappelle aux prestataires et fournisseurs qui ont déjà déposé des offres de services qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité et devront produire un dossier composé de :

1. Une lettre de demande d'inscription adressée au Président de la Délégation spéciale de la communale de Zabré, indiquant le lot et le domaine d'activités du candidat;
2. Une présentation de l'entreprise indiquant notamment son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi;
3. Une description des moyens humains et matériels dont dispose l'entreprise;
4. Une copie de l'agrément technique, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document;
5. Une copie du registre de commerce et du crédit mobilier;
6. Les preuves des expériences ou de réalisations.

Les entreprises éligibles et désirant prendre part à cette consultation doivent déposer leur dossier sous plis fermés avec la mention « réponse à l'avis à manifestation d'intérêts no 2025-01/RCES/PBLG/CZBR/SG/SC du 07 janvier 2025 pour la constitution d'une base de données des fournisseurs/prestataires » ainsi que la précision du lot concerné, au secrétariat du secrétaire général de la mairie de Zabré, 01 BP 01 Zabré; Tél : 63 10 00 01, avant le **24/01/2025 à 9h00 mn (TU)**.

**Mohamadé BANDAOGO**  
Contrôleur des Services Financiers

### constitution d'une liste des Fournisseurs/ Prestataires à constituer pour les demandes de cotations au profit du Haut-Commissariat de Kongoussi/Province du Bam

#### Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt N°2025-001/MATM/RCNR/PBAM/HC-KGS/SG/SAF

1. Dans le cadre de l'exécution du Plan de Passation des Marchés publics (PPM) exercice 2025, le Haut-Commissariat de Kongoussi/Province du Bam lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution de son répertoire de fournisseurs et prestataires pour l'année 2025.

2. L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de Fournisseurs/Prestataires que le Haut-Commissariat pourra contacter dans le cadre des demandes de cotation pour l'acquisition de biens et services.

3. Peuvent soumissionner, les personnes physiques ou morales ne figurant pas sur la liste des fournisseurs défaillants et spécialisées dans les domaines ci-après.

#### Fournitures et équipements

1. Acquisition de fournitures de bureau ;
2. Acquisition de produits d'entretien ;
3. Acquisition de produits informatiques et péri-informatiques.

#### Prestations de service

1. Prestation de Pause-Café et Déjeuner ;
2. Entretien et maintenance de véhicule à quatre (04) roues ;
3. Entretien et maintenance de véhicules à deux (02) roues ;
4. Entretien et maintenance de matériel et mobilier de bureau ;
5. Prestation de nettoyage de bâtiments administratifs ;
6. Réfection circuit-Eau-électricité.

4. Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs manifestations d'intérêt sous pli fermé portant uniquement la mention « appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une liste des fournisseurs/prestataires pour les demandes de cotation. »

5. Les dossiers des candidats devront comporter les informations et pièces ci-après :

- Une lettre de manifestation d'intérêt précisant le numéro et le domaine pour lequel le candidat manifeste son intérêt ;
- Le domaine principal des activités ;
- Une présentation de l'entreprise ou le CV pour les personnes physiques ;
- Une copie de l'extrait du registre de commerce (RCCM) pour les personnes morales ;
- L'agrément technique dans le domaine s'il y a lieu ;
- Un contact téléphonique permanent.

**N.B** : Toute fausse déclaration ou information incomplète entrainera le rejet de l'offre. En cas d'envoi par poste ou autre mode de courrier, le président de la commission d'attribution des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

6. Les entreprises ayant déposé une offre de services auprès du Haut-Commissariat sont invitées à participer à la présente manifestation d'intérêt afin de fournir les informations et pièces requises.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès du Gestionnaire du Haut-Commissariat de Kongoussi/Province du Bam. Contacts : 64 87 38 28/72 85 75 53, tous les jours ouvrables aux heures suivantes : 7h30 mn TU à 12h30 mn et de 13h 00 mn à 16 h 00 mn TU.

8. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées au Secrétariat du Haut-Commissariat au plus tard le **24/01/2025 à 9h00 mn (TU)**.

Une commission siégera pour arrêter la liste des prestataires par domaine en se basant sur le domaine d'activités inscrit dans le RCCM ou l'agrément technique.

9. Le Haut-Commissariat de Kongoussi/Province du Bam se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie des manifestations d'intérêt reçues.

*Le Haut-Commissaire*

**Karim OUEDRAOGO**  
Administrateur Civil  
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

**Constitution d'un répertoire de fournisseurs et de prestataires de la Direction Provinciale de l'Education Préscolaire Primaire et Non Formelle du BAM, exercice 2025**

**Avis à manifestation d'intérêt**  
**N°2025-01/MEBAPLN/SG/DREPPNF CN/DPEPPNF BAM/SGRFM du 09/01/2025**

1. Dans le cadre de l'exécution de son plan de passation des marchés exercice 2025, la Direction Provinciale de l'Education Préscolaire Primaire et Non Formelle (DPEPPNF) du Bam lance un avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution de son répertoire de fournisseurs et prestataires pour l'année 2025.

L'objectif principal de cet avis à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composées de fournisseurs/prestataires et consultants que la DPEPPNF du Bam pourra contacter dans le cadre de consultations restreintes pour la réalisation des travaux, la fourniture des biens et services et pour la réalisation de service de prestations intellectuelles.

2. Peuvent déposer les offres de services, toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et spécialisées dans au moins l'un des domaines suivants :

- 1 Acquisition de matières, matériel et fournitures
- 2 Acquisition de mobilier et matériel de logement et de bureau
- 3 Entretien de tout matériel électrique et informatique
- 4 Entretien de véhicule Agréement technique
- 5 Entretien de bâtiment intérieur et extérieur Agréement technique
- 6 Prestation de gardiennage Agréement technique
- 7 Acquisition de matériel et fourniture informatiques Agréement technique
- 8 Prestation de nettoyage des locaux
- 9 Prestation de pause-café et déjeuner
- 10 Prestation pour le transport et la manutention du matériel

3. Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs offres de services sous pli fermé portant uniquement la mention « avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données de fournisseurs et prestataires de la Direction Provinciale de l'Education Préscolaire Primaire et Non Formelle du Bam, exercice 2025 ».

Elles devront comporter les informations ci-après concernant le soumissionnaire :

- Une lettre de manifestation d'intérêt adressée à Monsieur le Directeur Provincial de l'Education Préscolaire, Primaire et Non Formelle du Bam;
- Les informations sur le soumissionnaire comprenant : la raison sociale, l'adresse et la localisation géographique de son siège, les contacts (adresse postale, adresse électronique, email, numéros de téléphone, etc.) et une brève description de l'historique de l'entreprise et du domaine principal de travail
- le CV pour les personnes physiques (consultants individuels) ;
- Une simple copie du registre du commerce et du crédit mobilier (RCCM), de l'agrément technique et de l'Arrêté portant autorisation d'exercer/exploiter s'il y a lieu.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès du gestionnaire financier au numéro (+226) 70 56 15 73 ou par Email : malofabrice@yahoo.fr

5. Les manifestations d'intérêt, rédigées en langue française en deux (2) exemplaires (1 original + 1 copie marquée comme telle) devront être déposées sous plis fermé à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **24/01/2025 à 09 heures 00 mn (TU)** dans les locaux de la DPEPPNF du Bam sis à Kongoussi ; BP 267 Kongoussi.

La Direction Provinciale de l'Education Préscolaire, Primaire et Non Formelle se réserve le droit de ne donner aucune suite au présent avis de manifestation d'intérêt.

***Le Gestionnaire Financier***

**Fabrice Stéphane MALO**

### Constitution d'une liste de candidats aux procédures de demandes de cotations et de consultation de consultants de la commune de Guibaré au cours de l'année 2025.

#### AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊTS

N° 2025-001/RCNR/PBAM/CGBR/MGBR/PRM DU 08 JANVIER 2025

La présente sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite au plan de passation des marchés publics, gestion 2025 de la Commune de Guibaré.

1. Dans le cadre de l'exécution du Plan de Passation des marchés publics, gestion 2025, la Commune de Guibaré lance un avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une liste de fournisseurs et de prestataires pour les demandes de cotations.

2. L'objectif principal de cet avis à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de fournisseurs et de prestataires que la Commune de Guibaré pourra consulter dans le cadre des demandes de cotations.

3. Peuvent prendre part, les personnes physiques ou morales ne figurant pas sur la liste des fournisseurs ou prestataires défaillants, et spécialisés dans les domaines suivants :

N° d'ordre	Domaines	Observations
<b>I- Marchés publics de fournitures, d'équipements et de services courants</b>		
01	Acquisition de produits et consommables informatiques au profit de la mairie de Guibaré	Agrément technique exigé
02	Acquisition de vêtements au profit des collecteurs	-
03	Acquisition de produits d'entretien ménager au profit de la commune de Guibaré	-
04	Acquisition de fournitures de bureau au profit de la mairie Guibaré	-
05	Acquisition de petit matériels, outillage et mobilier au profit de la mairie de Guibaré	-
06	Acquisition d'engrais et de fumures organiques au profit de la CEB de Guibaré	-
07	Acquisition des œuvres littéraires et scientifiques au profit de la bibliothèque communale de Guibaré	-
08	Entretien des bâtiments au profit de la Mairie de Guibaré	-
09	Entretien et réparation des engins à quatre roues de la mairie de Guibaré (Lot 1)	Agrément technique exigé
10	Entretien et réparation des engins à deux roues de la mairie de Guibaré (Lot 2)	Agrément technique exigé
11	Maintenance et réparation des ordinateurs et climatiseurs de la mairie de Guibaré	Agrément technique exigé
12	Acquisition d'imprimés et reliures des registres d'actes d'état civil au profit de la mairie de Guibaré	-
13	Acquisition des valeurs inactives au profit de la mairie de Guibaré	-
14	Acquisition de chaises au profit de la mairie de Guibaré	-
15	Acquisition de matériels informatiques de bureau au profit de la mairie de Guibaré	-
16	Acquisition d'appareils de sonorisation au profit de la mairie de Guibaré (Lot 1)	-
<b>II- Marchés publics de travaux</b>		
01	Travaux d'aménagement d'une aire de jeu au Centre d'Eveil et d'Education Préscolaire au profit de la CEB de Guibaré (Lot 2)	Agrément technique exigé
02	Travaux de pose de pavés à l'auberge communale (Lot 3)	Agrément technique exigé
03	Travaux de construction d'un mini hangar de stockage de matériels à la mairie de Guibaré (Lot 2)	Agrément technique exigé

#### III- Marchés publics de prestations intellectuelles

01	Suivis-contrôle des travaux d'aménagement d'une aire de jeu au Centre d'Eveil et d'Education Préscolaire au profit de la CEB de Guibaré (Lot 2)	Agrément technique s'il a lieu
02	Suivis-contrôle des travaux de pose de pavés à l'auberge communale (Lot 3)	Agrément technique s'il a lieu
03	Suivis-contrôle des travaux de construction d'un mini hangar de stockage de matériels à la mairie de Guibaré (Lot 2)	Agrément technique s'il a lieu
04	Suivis-contrôle des travaux de réhabilitation des bâtiments au profit du SDARAH et du service de l'Environnement	Agrément technique s'il a lieu
05	Suivis-contrôle des travaux d'achèvement du mur de clôture plus d'un bureau annexe a plus hall de causerie à la maison de la femme, plus hall de causerie au CSPS de Nianguouèla plus hangar au centre médical de Guibaré	Agrément technique s'il a lieu
06	Suivis-contrôle des travaux de réalisation des latrines au profit des CEG et Ecoles primaires de la Commune de Guibaré	Agrément technique s'il a lieu
07	Suivis-contrôle des travaux de construction de balises de sécurité aux abords de la RN 22 du marché de Yilou (Lot 1)	Agrément technique s'il a lieu

4. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services.

Ainsi, ils doivent déposer leurs manifestations d'intérêts sous pli fermé portant la mention « Avis à manifestations d'intérêt pour la constitution d'une liste de fournisseurs, de prestataires et de consultants à consulter pour les demandes de cotation et de consultations de consultants au profit de la Commune de Guibaré. Domaine à préciser ».

5. Les dossiers des candidats devront comporter les informations et pièces suivantes :

- Une lettre de manifestation d'intérêt adressée à l'autorité contractante, précisant le domaine pour lequel le candidat souscrit ;
- Une présentation de la structure ou le CV pour les personnes physiques, indiquant son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi ;
- Une description du moyen humain et matériel dont dispose la structure ;
- Une copie du registre de commerce et de crédit mobilier (RCCM) ;
- Une copie de l'identifiant financier unique (IFU).
- Une copie de l'agrément technique ou de l'attestation d'exercer dans le domaine s'il y a lieu ;
- Une copie de l'attestation d'inscription à un ordre donné ou une autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document.

6. Les candidats ayant déjà déposé une offre de services auprès de nos structures sont invités à participer à la présente manifestation d'intérêts afin de fournir les informations et pièces requises.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires dans les bureaux du secrétariat de la Mairie de Guibaré de 07 heures 30 à 12h 30 et 13 h à 16 heures les jours ouvrables ou appeler au 74 17 75 58.

8. Les manifestations d'intérêts doivent être déposées sous pli fermé à l'adresse ci-dessus indiqué au plus tard le **24/01/2025 à 9h00 mn (TU)**. Une commission siégera pour arrêter la liste des prestataires par domaine en se basant sur le domaine principal d'intervention des candidats.

9. La Commune de Guibaré se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie des manifestations d'intérêt reçues.

**La Personne Responsable des Marchés**

**Patrice OUEDRAOGO**  
Secrétaire Administratif

**Constitution d'une liste de fournisseurs, de prestataires, pour les demandes de cotations au profit de la commune de Tikaré**

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERETS  
N°2025-01/RCN/PBAM/CTKR/M/SG/PRM  
AUTORITE CONTRACTANTE : COMMUNE DE TIKARE**

La présente sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite au plan de passation des marchés publics gestion 2025 de la Commune de Tikaré

1. Dans le cadre de l'exécution du Plan de Passation des marchés publics Gestion 2025, la Commune de Tikaré lance un avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une liste de fournisseurs, de prestataires, à consulter pour les demandes de cotations.
2. L'objectif principal de cet avis à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de fournisseurs, de prestataires que la Commune de Tikaré pourra consulter dans le cadre des demandes de cotations.
3. Peuvent prendre part, les personnes physiques ou morales ne figurant pas sur la liste des fournisseurs ou prestataires défailants, et spécialisés dans les domaines suivants :

**Fournitures des équipements, fournitures courantes :**

- Acquisition de Fournitures de bureau, au profit de la Mairie de Tikaré.
- Acquisition de consommables informatiques au profit de la Mairie de Tikaré.
- Acquisition de produit d'entretien ménager au profit de la Mairie de Tikaré
- Frais d'impression de valeurs inactives au profit de la Mairie de Tikaré.
- Acquisition d'imprimés administratifs et reliures au profit de la mairie de Tikaré.

**Prestations de services**

- Entretien et réparation de véhicule à quatre (04) roues de la Mairie de Tikaré.
- Entretien et réparation de véhicules à deux (02) à deux roues de la Mairie de Tikaré.
- Maintenance et réparation de matériels informatiques au profit de la Mairie de Tikaré.
- Prestation de pause-café et déjeuner au profit de la commune de Tikaré.
- Prestation de nettoyage des locaux de la Mairie de Tikaré.

4. Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de réglementation des marchés publics et des délégations de services publics et ses modificatifs.

5. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services.

Ainsi, ils doivent déposer leurs manifestations d'intérêts sous pli fermé portant la mention « Avis à manifestations d'intérêt pour la constitution d'une liste de fournisseurs, de prestataires à consulter pour les demandes de cotation au profit de la Commune de Tikaré. Domaine à préciser ».

6. Les dossiers des candidats devront comporter les informations et pièces suivante :

- Une lettre de manifestation d'intérêt adressée à l'autorité contractante, précisant le domaine pour lequel le candidat souscrit ;
- Une présentation de la structure ou le CV pour les personnes physiques, indiquant son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi,
- Une description du moyen humain et matériel dont dispose la structure ;
- Une copie de l'extrait de registre de commerce (RCCM) pour les personnes morales ;
- Une copie de l'agrément technique ou de l'attestation d'exercer dans le domaine s'il y a lieu ;
- Une copie de l'attestation d'inscription à un ordre donné ou une autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document ;

7. Les candidats ayant déjà déposé une offre de services auprès de nos structures sont invités à participer à la présente manifestation d'intérêts afin de fournir les informations et pièces requises.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires dans les bureaux du secrétariat de la Mairie de Tikaré de 07 heures 30 à 12h 30 et 13 h à 16 heures les jours ouvrables ou appeler au 70 50 87 03/78 60 55 29.

9. La manifestation d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-dessus indiqué au plus tard le **24/01/2025 à 9h00 mn (TU)**.

Une commission siègera pour arrêter la liste des prestataires par domaine en se basant sur le domaine principal d'intervention des candidats.

10. La Commune de Tikaré se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie des manifestations d'intérêt reçues.

**Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés**

**OUEDRAOGO Harouna**

**Constitution d'une base de données de fournisseurs/prestataires  
de la Maison d'Arrêt et de Correction de Kongoussi pour l'année 2025**

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET  
N°2025-01/MJDHRI /DGAP/DRAP-CAO/MAC-KGSSI/SI**

1. Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités au titre de l'année 2025, la maison d'arrêt et de correction de Kongoussi souhaite recevoir des candidats pour la mise en place d'une base de données de fournisseurs/ prestataires de biens et services dans les procédures de demande de cotations.

2. Peuvent soumissionner, les personnes physiques ou morales ne figurant pas sur la liste des fournisseurs défailants, et spécialisées dans les domaines ci-après :

**I. TRAVAUX :**

1. Travaux d'électricité ;
2. Travaux de plomberie Sanitaire ;
3. Réfection circuit-eaux électricité.

**II. FOURNITURES ET EQUIPEMENTS :**

1. Acquisition de fournitures de bureau et produit informatique ;
2. Acquisition de produits d'entretien;
3. Acquisition de vivres et de condiments ;
4. Acquisition de médicaments ;

**III. SERVICES COURANTS :**

- 1 Entretien et maintenance de tous matériels roulants trois (03) véhicules à quatre (04) roues et une (01) moto à deux (02) roues ;
- 2 Entretien et maintenance de bâtiment intérieur

3 Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs manifestations d'intérêt sous pli fermé portant uniquement la mention « Appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une liste des fournisseurs/prestataires à consulter pour les demandes de cotations de la MAC-KGSSI»

4 Les dossiers de candidats devront comporter les informations et pièces ci-après :

- Une lettre de manifestation d'intérêt adressée à la MAC-KGSSI, précisant le domaine pour lequel le candidat souscrit ;
- Une présentation de l'entreprise ou le CV pour les personnes physiques, indiquant son adresse complète sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi ;
- Une description des moyens humains et matériels dont dispose l'entreprise ;
- Une copie de l'extrait du registre de commerce (RCCM) dans les domaines d'activité ;
- Une copie de l'agrément technique dans le domaine s'il y a lieu ;
- Une de l'attestation d'inscription à un ordre donné ou une autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document.

5 Les entreprises ayant déjà déposé une offre de services auprès des structures de la MAC-KGSSI sont invitées à participer à la présente manifestation d'intérêt afin de fournir les informations et pièces requises.

6 Les manifestations d'intérêt doivent être sous pli fermé et portant uniquement la mention « Appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une liste des fournisseurs/prestataires à consulter pour les demandes de cotations de La MAC-KGSSI » à l'adresse ci-après : Secrétariat de la maison d'arrêt et de correction de kongoussi 01 BP 255 tel n° : 24 45 91 56/ 56 62 74 29/ 73 83 44 15 sise au secteur 01, avant le **24/01/2025 à 9h00 mn (TU)**.

Une commission siègera pour arrêter la liste des prestataires par domaine en se basant sur le domaine principal d'intervention des candidats.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le candidat.

La maison d'arrêt et de correction de kongoussi se réserve le droit de ne pas donner suite à tout ou partie des manifestations d'intérêt reçues.

*La personne responsable des marchés*

**DINDANE Brahima**  
ESTIONNAIRE



**Constitution d'une base de données de fournisseurs / prestataires  
du Tribunal de Grande instance de Pô pour l'année 2025**

**Avis d'appel à manifestation d'intérêt  
N°2025-001/MJDHRI/RCS/TGI - PO du 13 janvier 2025**

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités au titre de l'année 2025, le Tribunal de Grande instance de Pô (TGI-PO) souhaite recevoir des candidatures pour la mise en place d'une base de données de fournisseurs / prestataires de biens et services dans le cadre de ses procédures de demande de cotation pour les domaines ci – après :

**I) Fournitures et équipements**

- Lot 1 Fournitures de bureau
- Lot 2 Produits d'entretien
- Lot 3 Produits informatiques et péri-informatiques
- Lot 4 Pièces de rechange

**II) Prestation de service**

- Lot 5 Nettoyage de bâtiment
- Lot 06 Entretien bâtiment intérieur-extérieur
- Lot 07 Entretien et maintenance de véhicules à quatre (04) roues
- Lot 08 Entretien et maintenance du matériel informatique et péri – informatique
- Lot 09 Réfection circuit eau

La participation à la présente manifestation d'intérêt est ouverte aux entreprises à jour vis-à-vis de l'Administration.

Le Tribunal de Grande Instance de Pô rappelle aux prestataires et fournisseurs qui ont déjà déposé des offres de service qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité, et devront produire un dossier composé de :

- 1- Une lettre de demande d'inscription adressée au Président du Tribunal de Grande Instance indiquant le Lot et le domaine d'activité du candidat ;
- 2- Une présentation de l'entreprise indiquant notamment son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention ;
- 3- Une description des moyens humains et matériels dont dispose l'entreprise ;
- 4- Une copie de l'agrément, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document ;
- 5- Une copie du registre de commerce et de crédit mobilier ;
- 6- Les preuves des expériences ou de réalisation.

Les entreprises éligibles et désirant prendre part à cette consultation doivent déposer sous plis fermé avec la mention « Réponse à l'avis de constitution de la base de données de fournisseurs/prestataires ainsi que la précision du Lot concerné » au secrétariat du Président du Tribunal de Grande Instance de Pô ; Contact : 74-19-92-91/71-04-07-12 au plus tard le **24 janvier 2025 à 09 heures TU**.

*Le président du Tribunal*

**Issa GOUO**

**Constitution d'une base de données de fournisseurs / prestataires de la DISTRICT SANITAIRE DE NANORO pour l'année 2025**

**Avis à manifestation d'intérêt  
N°2025-001/MSHP/RCOS/DRSHP-CO / DS-NNR du 08 Janvier 2025**

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités au titre l'année 2025, le DISTRICT SANITAIRE DE NANORO (DS-NANORO) souhaite recevoir des candidatures pour la mise en place d'une base de données de fournisseurs / prestataires de biens et services dans le cadre de ses procédures de demande de cotation pour les domaines ci – après :

**Numéro du lot      Domaines**

**I) Fournitures et équipements**

- Lot 1 Mobilier et matériel de logement et bureau
- Lot 2 Matériel informatique de bureau (agrément technique exigé)
- Lot 3 Produits, matériel de protection
- Lot 4 Fournitures de bureau
- Lot 5 Produits pour informatique et péri-informatique
- Lot 6 Imprimés
- Lot 7 Matériels, fournitures spécifiques (boîtes de césariennes, pèse personne.....) agrément exigé
- Lot 8 Consommables médicaux (agrément exigé)
- Lot 9 Nourriture, habillement, hébergement

**II) Prestation de service**

- Lot 1 Entretien (réfection) bâtiments intérieur
- Lot 2 Entretien et maintenance de tout matériel de transport (agrément technique exigé)
- Lot 3 Entretien et maintenance de matériels informatique et péri-informatique (agrément technique exigé)
- Lot 4 Gardiennage des locaux

La participation à la présente manifestation d'intérêt est ouverte aux entreprises en règle vis-à-vis de l'Administration.

Le DS NANORO rappelle aux prestataires et fournisseurs qui ont déjà déposé des offres de service qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité, et devront produire un dossier complet composé de :

- 1-Une lettre de demande d'inscription adressée au Médecin chef du DS NANORO indiquant le lot et le domaine d'activités du candidat ;
- 2-Une présentation de l'entreprise indiquant notamment son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention ;
- 3-Une description des moyens humains et matériels dont dispose l'entreprise ;
- 4-Une copie de l'agrément, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la Possession d'un tel document ;
- 5-Une copie du registre de commerce et de crédit mobilier ;

Les entreprises éligibles et désirant prendre part à cette consultation doivent déposer leur dossier sous plis fermé avec la mention « Réponse à l'avis de constitution de la base de données de fournisseurs / prestataires ainsi que la précision du lot concerné » au bureau gestion du DS NAORO en face du CMA Saint Camille de Nanoro ; tel : 66 25 26 79 /72 40 97 03 au plus tard le **24/01/2025 à 9 heures 00 TU.**

*Le Médecin chef du District*

Dr Macaire NANA

### Constitution d'une liste de candidats aux procédures de demandes de cotations au cours de l'année 2025 de la Direction Régionale de l'Éducation Préscolaire, Primaire et non Formelle du Plateau Central (DREPPNF Plateau Central)

#### Avis à manifestation d'intérêt

N°2025-001/MEBAPLN/SG/DREPPNF-PCL du 06 Janvier 2025

1. Dans le cadre de l'exécution du Plan de Passation des Marchés publics (PPM) exercice 2025, la Direction Régionale de l'Éducation Préscolaire, Primaire et non Formelle du Plateau Central (DREPPNF Plateau Central) lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution de son répertoire de fournisseurs et prestataires pour l'année 2025.

2. L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de Fournisseurs/Prestataires que la DREPPNF du Plateau Central pourra contacter dans le cadre des demandes de cotation pour l'acquisition des biens et services.

3. Peuvent soumissionner, les personnes physiques ou morales ne figurant pas sur la liste des fournisseurs défaillants et spécialisées dans les domaines ci-après :

#### Fournitures et équipements

- Fournitures de bureau ;
- Fournitures de consommables informatiques ; (agrément technique)
- Fournitures de mobilier et matériels de bureau et de logement ;
- Fournitures de produits d'entretien et de nettoyage ;
- Fournitures de pièces de rechange
- Fournitures de banderoles ;
- Fournitures spécifiques ;
- Fournitures de matériels informatiques et péri-informatiques ; (agrément technique)
- Produits alimentaires
- Acquisition d'imprimés spécifiques.
- Acquisition de fournitures diverses
- Acquisition de véhicules à deux (02) roues
- Acquisition de matériels de sport
- Acquisition de mobilier et matériel scolaire
- Acquisition de Matériels spécifiques (agrément technique)

#### Prestations de service

- Entretien et maintenance des climatiseurs ;
- Entretien et maintenance de matériels informatiques et péri-informatiques ; (agrément technique)
- Entretien et maintenance des véhicules à quatre roues ; (agrément technique)
- Entretien et maintenance des véhicules à deux roues ;
- Entretien de bâtiments intérieurs –extérieurs ;
- Entretien et maintenance des photocopieurs ;
- Nettoyage de bâtiments ;
- Prestation de pause-café et/ou déjeuner et de pause-café renforcée ;
- Location de salles ;
- Location de moyens de transport ;
- Entretien et réparation du circuit eau ;
- Entretien et réparation du circuit électrique ;
- Réfection du circuit électrique
- Entretien des toilettes et fosses septiques.
- Gardiennage (agrément)
- Entretien et maintenance du réseau internet
- Autres prestations

#### Travaux

- Construction de bâtiment (agrément technique)
- Réhabilitation ou réfection de bâtiment

4. Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs offres sous pli fermé portant uniquement la mention « appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une liste des

fournisseurs/prestataires pour les demandes de cotation. »

5. Les dossiers des candidats devront comporter les informations et pièces ci-après :

- Une lettre de manifestation d'intérêt précisant le domaine pour lequel le candidat manifeste son intérêt ;
- Le domaine principal des activités
- Une présentation de l'entreprise ;
- Une copie de l'extrait du registre de commerce (RCCM) pour les personnes morales ;
- L'agrément technique dans le domaine s'il y a lieu ;
- Un contact téléphonique permanent.

6. Les entreprises ayant déposé une offre de service auprès de la DREPPNF du Plateau Central sont invitées à participer à la présente manifestation d'intérêt afin de fournir les informations et pièces requises.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès du Chef de Service de Gestion des Ressources Financières et Matérielles de la DREPPNF du Plateau Central, sis au secteur 01 (non loin du Conseil Régional du Plateau Central) ; contact : 78 28 93 09 / 74 01 07 72 aux heures suivantes : 7h30mn à 12h30mn et de 13h00mn à 16h00mn.

8. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard le **24/01/2025 à 9h00mn**. Une commission siègera pour arrêter la liste des prestataires par domaine en se basant sur le domaine d'activités inscrit dans le RCCM ou l'agrément technique.

9. La DREPPNF du Plateau Central se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie des manifestations d'intérêt reçues.

*Le Directeur Régional*

**Arsène Z. BIRBA**

Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

## REGION DU PLATEAU CENTRAL

### Constitution d'un répertoire de prestataires et fournisseurs à consulter pour les demandes de cotations au profit de la Mairie de Zorgho au titre de l'année 2025.

#### RECTIFICATIF PORTANT SUR L'ABSENCE DU TABLEAU

#### AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

N°2025-001/ RPCL/PGNZ/CZRG/M/SG/PRM du 06 janvier 2025

1. Dans le cadre de l'exécution de son plan de passation des marchés publics au titre de l'année 2025 et conformément aux dispositions du décret n°2023-0273/PRES-TRANS/PM/MEFP du 21 mars 2023 portant modification du décret n°2017-049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et de délégation de service public, la Commune de Zorgho souhaite recevoir des candidatures pour la constitution d'une base de données et une liste de fournisseurs de biens et services suivant leurs domaines d'activités, à l'effet d'en disposer dans le cadre des procédures de passation des marchés de cotations pour la réalisation des travaux et la fourniture de biens et services.

2. Financement : Budget communal/ Fonds propres, fonds miniers, ADCT.

3. Les domaines d'activités concernés sont les suivants :

Catégorie professionnelle	Lots / Domaines d'activités	
	Lots	Domaines d'activités
<b>BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS</b>	1	Travaux de bâtiment (équipement catégorie B1 minimum)
	2	Travaux d'hydrauliques (équipement Fv1 minimum)
	3	Travaux d'électricité
	4	Travaux d'assainissement (équipement Lp minimum)
<b>FOURNITURES ET EQUIPEMENTS</b>	5	Acquisition de fournitures et produits divers (bureau, scolaires, produits d'entretien, alimentaires, vestimentaire)
	6	Acquisition de matériels et équipements
	7	Acquisition de produits et matériel médicaux (équipement catégorie A1 minimum)
	8	Acquisition de produits et matériel informatiques (équipement Domaine D1 catégorie A minimum)
<b>PRESTATIONS DE SERVICES</b>	9	Entretien et réparation de véhicule à quatre (04) roues (équipement textile)
	10	Entretien et maintenance de matériel informatique (ex: ordinateurs, photocopieurs, imprimantes etc.)
	11	Entretien et maintenance de matériel (matériel de frappe, matériel et outillage)
	12	Restauration
	13	Gardiennage et surveillance des locaux (agrement technique ou une subvention délivrée par le Ministère de la Sécurité);
	14	Entretien et réparation de véhicule à deux (02) et trois (03) roues
	15	Nettoyage de bâtiments

4. Composition du dossier de manifestation d'intérêt :

Les consultants individuels intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter lesdites prestations. Il s'agit notamment :

- Une lettre de manifestation d'intérêt adressée à la Mairie de Zorgho ;
- Une description du domaine d'activité ;
- Une présentation de l'entreprise ou le CV pour les personnes physiques ;
- Une copie de l'extrait du registre du commerce et du crédit mobilier ;
- Une copie légalisée de l'agrément technique obligatoire pour les lots 1, 2, 4, 7, 8, 9 et 13.
- Une adresse complète : Téléphone, boîte postale, Email, Fax, numéro IFU, etc.

N.B : toute fausse déclaration ou information incomplète entrainera le rejet de l'offre.

Les entreprises ayant déjà déposée une offre de service sont invitées à participer à la présente manifestation d'intérêt afin de fournir les informations et pièces requises. Aucune entreprise ne peut souscrire à plus de deux domaines d'activités.

5. Dépôts des offres et ouvertures des plis :

Les manifestations d'intérêts rédigées en langue française, en deux exemplaires un (1) original obligatoire et une (01) copies devront être déposées sous plis fermé au service des marchés publics de la Mairie de Zorgho avec la mention « manifestation d'intérêt pour la constitution d'un répertoire de prestataires et fournisseurs en vue de demandes de cotations au profit de la Mairie de Zorgho » au plus tard le **23/01/2025 à 09 heures 00 minute T.U** à laquelle l'ouverture des plis sera immédiatement faite en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, le président de la commission d'attribution des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

6. Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la Personne Responsable des Marchés, Téléphone :78 84 39 00.

7. Réserves

L'administration se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent avis de manifestation d'intérêt.

**La Personne Responsable des Marchés**

**Balélé Cyrille BAYILI**

## REGION DU PLATEAU CENTRAL

### Constitution d'un repertoire de prestataires et fournisseurs à consulter pour les demandes de cotation au profit de la Commune de Méguet au titre de l'année 2025

#### RECTIFICATIF PORTANT SUR L'ABSENCE DU TABLEAU

Avis à manifestation d'intérêt

N°2025 -01/RPCL/PGNZ/CMEG/M/SG/PRM du 27décembre 2024

1. Dans le cadre de l'exécution de son plan de passation des marchés publics au titre de l'année 2025, la Commune de Méguet souhaite recevoir des candidatures pour la constitution d'une base de données et une liste de fournisseurs de biens et services suivant leurs domaines d'activités, à l'effet d'en disposer dans le cadre des procédures de passation des marchés (demande de cotation, consultation de consultants, entente directe) pour la réalisation des travaux, les fournitures de biens et services et des prestations intellectuelles.

2. Les domaines d'activités concernés sont les suivants :

Catégorie professionnelle	Lots / Domaines d'activités	
	Lots	Domaines d'activités
BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	1	Travaux de bâtiments (agréments catégorie B1 minimum)
	2	Travaux d'hydrauliques (agréments F11 minimum)
	3	Travaux d'électricité
	4	Travaux d'assainissement (agréments Lp minimum)
FOURNITURES ET EQUIPEMENTS	5	Acquisition de fournitures et produits divers (bureau, scolaires, produits d'entretien, alimentaires, vestimentaire)
	6	Acquisition de matériels et équipements
	7	Acquisition de produits et matériels médicaux (agréments catégorie A1 minimum)
	8	Acquisition de produits et matériels informatiques (agréments Domaine D1 catégorie A minimum)
PRESTATIONS DE SERVICES	9	Entretien et réparation de véhicules à quatre (04) roues (agréments exigés)
	10	Entretien et maintenance du matériel informatique (ordinateur, photocopieur, imprimante etc.)
	11	Entretien et maintenance du matériel (matériel fixe, matériel portable)
	12	Restauration
	13	Gardiennage et surveillance des locaux (agréments technique ou une autorisation délivrée par le Ministère de la Sécurité);
	14	Entretien et réparation de véhicules à deux (02) et trois (03) roues
	15	Nettoyage de bâtiments

#### COMPOSITION DU DOSSIER D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Les intéressés doivent fournir un dossier comprenant :

- une lettre de manifestation d'intérêt comportant l'adresse complète : téléphone, boîte postale, email, Fax etc. ;
- une description du domaine d'activité ;
- une présentation de l'entreprise ou de l'Association s'il y a lieu;
- Une copie légalisée de l'agrément technique obligatoire pour les lots 1, 2, 4, 7, 8, 9 et 13.
- une attestation d'inscription de RCCM ou tout autre document équivalent (récépissé pour les associations).

N.B : les entreprises ayant déjà déposée une offre de service sont invitées à participer à la présente manifestation d'intérêt afin de fournir les informations et pièces requises.

Aucune entreprise ne peut souscrire à plus de deux domaines d'intervention.

#### DELAI DE DEPOT DES DOSSIERS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Les manifestations d'intérêts doivent être déposées sous plis fermé au bureau du secrétariat de la Mairie de Méguet avec la mention « manifestation d'intérêt dans le domaine (préciser le domaine de manifestation). » au plus tard le **23/01/2025 à 09 heures 00 minute T.U.** En cas d'envoi par poste ou autre mode de courrier, le Président de la Commission d'Attribution des Marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

#### . RENSEIGNEMENTS

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la Personne Responsable des Marchés, téléphone 70 38 07 34.

#### . RESERVES

La Mairie se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent avis de manifestation d'intérêt.

*La personne Responsable des Marchés*

**SAVADOGO Boukaré**

## REGION DU PLATEAU CENTRAL

### Constitution d'un repertoire de prestataires et fournisseurs à consulter pour les demandes de cotation au profit de la mairie de Salogo au titre de l'année 2025.

#### RECTIFICATIF PORTANT SUR L'ABSENCE DU TABLEAU

#### AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET N°2025-001/RPCL/PGNZ/CSLG/M/PRM

Dans le cadre de l'exécution du budget communal, gestion 2025, la mairie de Salogo lance un avis de manifestation d'intérêt pour la constitution d'un repertoire de prestataires et fournisseurs à consulter pour les demandes de cotation conformément aux dispositions du décret n°2023-0273/PRES-TRANS/PM/MEFP du 21 mars 2023 portant modification du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et de délégation de service public.

**1. Financement**

Le financement des prestations est assuré par le budget communal.

**2. Participation à la concurrence**

La participation à la concurrence est ouverte à tous les soumissionnaires pour autant qu'ils ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

**3. Description des prestations**

La nature des prestations est composée comme suit :

Catégorie professionnelle	Lots / Domaines d'activités	
	Lots	Domaines d'activités
<b>BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS</b>	1	Travaux de peinture (équipement catégorie B1 minimum)
	2	Travaux d'hydrauliques (équipement F1 minimum)
	3	Travaux d'électricité
	4	Travaux d'assainissement (équipement minimum)
<b>FOURNITURES ET EQUIPEMENTS</b>	5	Acquisition de fournitures et produits divers (bureau, scolaires, produits d'entretien, alimentaires, vestimentaire)
	6	Acquisition de matériels et équipements
	7	Acquisition de produits et matériels médicaux (équipement catégorie A1 minimum)
	8	Acquisition de produits et matériels informatiques (équipement Domaine D1 catégorie A minimum)
<b>PRESTATIONS DE SERVICES</b>	9	Entretien et réparation de véhicule à quatre (04) roues (équipement)
	10	Entretien et maintenance de matériel informatique (ordinateur, photocopie et imprimante etc.)
	11	Entretien et maintenance de matériel (matériel de frappe, matériel de cartilage)
	12	Restauration
	13	Gardiennage et surveillance des locaux (agrément technique ou une autorisation délivrée par le Ministère de la Sécurité) ;
	14	Entretien et réparation de véhicule à deux (02) et trois (03) roues
	15	Nettoyage de bâtiments

**4. Composition du dossier de manifestation d'intérêt :**

Les consultants individuels intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'il sont qualifiés pour exécuter les dites prestations. Il s'agit notamment :

- une lettre de manifestation d'intérêt adressée à la mairie de Salogo ;
- une description du domaine d'activité ;
- Une copie légalisée de l'agrément technique obligatoire pour les lots 1, 2, 4, 7, 8, 9 et 13.
- une présentation de l'entreprise ou le curriculum vitae pour les personnes physiques ;
- une copie de l'extrait du registre du commerce et du crédit mobilier ;
- une adresse complète : Téléphone, boîte postale, Email, Fax, numéro IFU, etc.

N.B. : toute fausse déclaration ou information incomplète entraînera le rejet de l'offre.

**5. Dépôts des offres et ouvertures des plis**

Les manifestations d'intérêts rédigées en langue française, en deux exemplaires dont un (1) original obligatoire et une (01) copie, devront parvenir sous pli fermé à la Personne Responsable des Marchés de la mairie de Salogo avec la mention « manifestation d'intérêt pour la constitution d'un repertoire de prestataires et fournisseurs en vue de demande de cotations au profit de la mairie de Salogo au titre de l'année 2025 » au plus tard le **23/01/2025 à 09 heures 00 minute T.U.**, heure à laquelle l'ouverture des plis sera immédiatement faite en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

6. Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la Personne Responsable des Marchés, téléphone : 70 29 41 67.

**7. Réserves**

L'administration se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent avis de manifestation d'intérêt.

*La Personne responsable des marchés*

**Quindpouiré Dieudonné SAWADOGO**



### Constitution de répertoire des fournisseurs /prestataires pour l'exercice 2025.

**Avis d'appel à manifestation d'intérêt**  
**N°2025\_003/MS/REST/DRS-E/DS-DIAPAGA**  
**Financement : Budget de l'Etat, exercice 2025**

1. Dans le cadre de l'exécution du plan de passation des marchés publics (PPM) ; exercice 2025 le District Sanitaire de DIAPAGA lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution de son répertoire des fournisseurs /prestataires pour l'exercice 2025.

2. L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de fournisseurs/prestataires que le District Sanitaire de DIAPAGA pourra contacter dans le cadre de consultations restreintes pour la réalisation des travaux ; la fourniture des biens et services.

3. Peuvent soumissionner, les personnes physiques ou morales spécialisées dans au moins l'un des domaines ci-après :

#### **I- Fournitures et équipements**

- Lot 1 Acquisition de fournitures de bureau
- Lot 2 Acquisition de produits d'entretien
- Lot 3 Acquisition de produits, matériel de protection
- Lot 4 Acquisition de produits pour informatique et péri-informatique
- Lot 5 Acquisition de consommables médicaux
- Lot 6 Acquisition de divers imprimés
- Lot 7 Acquisition de réactifs de laboratoire
- Lot 8 Acquisition de matériels médico-techniques
- Lot 9 Acquisition de vivres pour les malades
- Lot 10 Acquisition de mobilier et matériel de bureau
- Lot 11 Acquisition de matériel informatique de bureau

#### **II- Services courants et autres prestations**

- Lot 12 Entretien de bâtiments intérieur et extérieur
- Lot 13 Entretien et maintenance de climatiseurs
- Lot 14 Entretien de véhicules à 4 roues
- Lot 15 Entretien de véhicule à 2 roues
- Lot 16 Entretien de matériel informatique et péri-informatique
- Lot 17 Nettoyage des Bâtiments
- Lot 18 Gardiennage des locaux

4. Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs offres sous plis fermés portant uniquement la mention « Appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'un répertoire des fournisseurs /prestataires/consultants pour l'exercice budgétaire 2025 du District Sanitaire de DIAPAGA».

5. Les offres des candidats devront comporter les informations et pièces ci-après concernant le soumissionnaire :

- le domaine principal de soumission ;
- l'agrément technique dans le domaine s'il y a lieu ;
- la description détaillée de l'entreprise ou le CV pour les personnes physiques ;
- la copie de l'extrait du registre de commerce pour les personnes morales ;
- un contact téléphonique fonctionnel ;
- les preuves des expériences.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès du Responsable Administratif et Financier au District Sanitaire de DIAPAGA. Téléphone : 76-21-43-74/72 05 74 64

6. Les offres devront être libellées en langue française et comporteront trois (03) exemplaires dont un original et deux (02) copies et déposées au Bureau Administratif et Financier du District Sanitaire de DIAPAGA au plus tard le **27 janvier 2025 à 09heures 00 minutes précises**.

7. Le service administratif et financier du District Sanitaire de Diapaga se réserve le droit de ne donner suite à une quelconque offre reçue.

**Le Responsable Administratif et Financier**

**NAKENA Abandiwo Jacques**  
Administrateur des services de santé

### constitution de répertoire des fournisseurs /prestataires pour l'exercice 2025.

**Avis d'appel à manifestation d'intérêt**  
**N°2025\_001/MATM/REST /PTAP/HC-DPG**  
**Financements : Budget de l'Etat, exercice 2025**

Dans le cadre de l'exécution du plan de passation des marchés publics (PPM) ; exercice 2025, le Haut- Commissariat de Diapaga lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution de son répertoire des fournisseurs /prestataires pour l'exercice 2025.

L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de fournisseurs/prestataires qu'il pourra contacter dans le cadre de consultations restreintes pour des acquisitions de fournitures et des prestations de service et divers. Peuvent soumissionner, les personnes physiques ou morales spécialisées dans au moins l'un des domaines ci-après :

#### **I -Fourniture et équipement**

1. : Acquisition de fournitures (fournitures de bureau et de produits d'entretien) ;
2. : Acquisition de consommables informatiques et péri-informatiques ;
3. : Acquisition d'imprimés divers ;

#### **II -Prestation de service**

- 1 : Entretien et maintenance de véhicule à deux (02) roues ;
- 2 : Entretien et maintenance de véhicule à quatre (04) roues ;
- 3 : Entretien et maintenance (matériels informatiques).
- 4 : Prestation de service (Nettoyage) ;

Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs offres sous plis fermés portant uniquement la mention « Appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'un répertoire de fournisseurs /prestataires pour l'exercice budgétaire 2025 du Haut- Commissariat de Diapaga ».

Les offres des candidats devront comporter les informations et pièces ci-après concernant le soumissionnaire :

- Le domaine principal de soumission ;
- Agrément technique pour l'entretien et maintenance de véhicule à quatre roues et à deux roues, Entretien de matériels informatiques ;
- Une description détaillée de l'entreprise ;
- Une copie de l'extrait du registre de commerce et le numéro IFU pour les personnes morales ;
- Un contact téléphonique fonctionnel.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès du service administratif et financier du Haut-Commissariat de Diapaga : 70-79-85-33/ 76-58-40-58

Les offres devront être libellés en langue française et comporteront trois (03) exemplaires dont un original et deux (02) copies et déposés au Haut- Commissariat de Diapaga le **24/01/2025 à 09heures 00 minutes précises.**

Le service administratif et financier se réserve le droit de ne donner suite à une quelconque offre reçue.

***Le Gestionnaire des crédits***

**Martin ZOUNDI**  
Administrateur Civil

**Constitution d'une base de données de fournisseurs/prestataires  
du Tribunal du Travail de Bobo-Dioulasso pour l'année 2025**

**Avis à manifestation d'intérêt n°2025-001/MJDHRI/CA-B/TT-B**

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités au titre de l'année 2024, le Tribunal du Travail de Bobo-Dioulasso souhaite recevoir des candidatures pour la mise en place d'une base de données de fournisseurs/prestataires de biens et services dans le cadre de ses procédures de demande de cotations pour les domaines ci-après :

**Travaux**

- Lot 1 Travaux de plomberie sanitaire et travaux d'électricité  
Prestation de service
- Lot 2 Entretien et maintenance de climatiseurs
- Lot 3 Nettoyage de bâtiments
- Lot 4 Entretien et maintenance de matériel informatique et peri-informatique
- Lot 5 Entretien et maintenance de matériel roulant

**Achat de matières, matériels et fournitures**

- Lot 6 Achat de fournitures de bureau
- Lot 7 Achat de produits pour informatique et péri-informatique
- Lot 8 Achat de produits d'entretien

La participation à la présente manifestation d'intérêts est ouverte aux entreprises à jour vis-à vis de l'administration.

Le Tribunal du Travail de Bobo-Dioulasso rappelle aux prestataires et fournisseurs qui ont déjà déposé des offres de service qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité et devront produire un dossier composé de :

1. Une lettre de demande d'inscription adressée à monsieur le Greffier en Chef, Chef de Greffe du Tribunal du Travail de Bobo-Dioulasso indiquant le lot et le domaine d'activités du candidat ;
2. Une présentation de l'entreprise indiquant notamment son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi ;
3. Une description des moyens humains et matériels dont dispose l'entreprise ;
4. Une copie de l'agrément, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document ;
5. Une copie du registre de commerce et de crédit mobilier ;
6. Les preuves des expériences ou de réalisation.

Les entreprises éligibles et désirant prendre part à cette consultation doivent déposer leur dossier sous pli fermé avec la mention-réponse à l'avis de constitution de la base de données de fournisseurs/prestataires ainsi que la précision du lot concerné- au secrétariat du Tribunal du Travail de Bobo-Dioulasso, téléphone : 20-96-08-52 au plus tard le **24/01/2025 à 11 heures GMT**.

*Le Greffier en chef, Chef de Greffe*

**TUINA Yéza Jean-Marie**

**CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL DE ZINIARE**

**Constitution de la base de données de fournisseurs et prestataires  
au profit du CHR de Ziniaré pour l'année 2025**

**Avis à manifestation d'intérêt  
N° 2025-001/MS/SG/CHR-Z/DG/PRM**

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités, au titre de l'année 2025, le Centre hospitalier régional de Ziniaré (CHR-Z) souhaite recevoir des candidatures pour la constitution de sa base de données de fournisseurs/prestataires de biens et services dans le cadre de ses procédures de demandes de cotation pour les domaines ci-après :

Numéro de lot	Domaines	Agrément
<b>I) Fournitures et équipements</b>		
Lot 1	Achat de médicaments de spécialité	Autorisation d'ouverture et d'exploitation d'un établissement pharmaceutique ou tout autre document tenant lieu.
Lot 2	Achat de fils de suture chirurgicale	Agrément technique A3 du domaine biomédicale ou équivalent (arrêté N° 2023-190 ou arrêté N°2013-1125).
Lot 3	Achat de films et consommables d'imagerie médicale	Agrément technique A1 du domaine biomédicale ou équivalent (arrêté N° 2023-190 ou arrêté N°2013-1125).
Lot 4	Achat de consommables d'odontostomatologie	Agrément technique A3 du domaine biomédicale ou équivalent (arrêté N° 2023-190 ou arrêté N°2013-1125).
Lot 5	Achat de vaccin contre l'hépatite B au profit du personnel du CHR	Agrément technique A2 du domaine biomédicale ou équivalent (arrêté N° 2023-190 ou arrêté N°2013-1125)
Lot 6	Achat de linge hospitalier	Agrément technique A3 du domaine biomédicale ou équivalent (arrêté N° 2023-190 ou arrêté N°2013-1125)
Lot 7	Achat de matériels de protection	Agrément technique A3 du domaine biomédicale ou équivalent (arrêté N° 2023-190 ou arrêté N°2013-1125)
Lot 8	Acquisition et installation d'équipements hospitaliers	Agrément technique A3, A2, A3 du domaine biomédicale ou équivalent (arrêté N° 2023-190 ou arrêté N°2013-1125)
Lot 9	Achat de petit matériel medicotechnique	Agrément technique A3, A2, A3 du domaine biomédicale ou équivalent (arrêté N° 2023-190 ou arrêté N°2013-1125)
Lot 10	Achat de consommables médicaux	Agrément technique A3, A2, A3 du domaine biomédicale ou équivalent (arrêté N° 2023-190 ou arrêté N°2013-1125)
Lot 11	Achat de réactifs et consommables de laboratoire (appareils ouverts)	Agrément technique A2 du domaine biomédicale ou équivalent (arrêté N° 2023-190 ou arrêté N°2013-1125)
Lot 12	Contrôle, fourniture, recharge et installation d'extincteurs	Néant
Lot 13	Achat de consommables informatiques et péri-informatiques	Agrément technique en matière informatique
Lot 14	Achat de matériel de gestion des déchets hospitaliers	Néant
Lot 15	Achat de produits et matériel d'entretien et de nettoyage courant	Néant
Lot 16	Achat de consommables d'électricité et accessoires	Néant
Lot 17	Achat de consommables de plomberie et accessoires	Néant
Lot 18	Achat d'imprimés administratifs	Néant
Lot 19	Achat de fournitures de bureau	Néant
Lot 20	Achat de lait et autres produits alimentaires pour les services	Néant
Lot 21	Achat d'emballages biodégradables pour le reconditionnement	Néant
Lot 22	Achat de titre de transport pour les missions à l'extérieur	Arrêté portant octroi d'une licence d'opérateur de voyages et de tourisme de catégorie A délivré par le Ministère de la communication, de la culture, des arts et du tourisme
Lot 23	Acquisition d'équipements pour l'entretien d'espaces verts et divers équipements	Néant
Lot 24	Acquisition et installation de matériel de bureau	Néant
Lot 25	Acquisition et installation de matériel informatique	Agrément technique en matière informatique
Lot 26	Acquisition et installation de mobilier de bureau	Néant
<b>II) Entretien et maintenances</b>		
Lot 27	Fourniture et pose d'interrupteurs inverseurs triphasés pour groupes électrogènes de 400 KVA	Néant
Lot 28	Entretien, réparation et maintenance du matériel roulant	Agrément technique pour la maintenance du matériel roulant : catégorie 2 ou 3 ou 4
Lot 29	Entretien, réparation et maintenance des groupes électrogènes et des postes transformateurs	Néant
Lot 30	Entretien, réparation et maintenance de l'incinérateur	Néant
Lot 31	Entretien, réparation et maintenance des photocopieurs	Agrément technique en matière informatique
Lot 32	Entretien, réparation et maintenance du matériel informatique	Agrément technique en matière informatique
Lot 33	Entretien, réparation et maintenance du réseau informatique	Agrément technique en matière informatique
Lot 34	Entretien, réparation et maintenance des équipements de vidéosurveillance	Agrément technique en matière informatique
Lot 35	Entretien, réparation et maintenance de divers matériels et installations	Néant
Lot 36	Entretien, réparation et maintenance des climatiseurs et la chaîne de froid	Néant
Lot 37	Entretien et maintenance du logiciel de facturation des prestations	Agrément technique en matière informatique

La participation à la présente manifestation d'intérêts est ouverte aux entreprises à jour vis-à-vis de l'Administration.

Le CHR-Z rappelle aux prestataires et fournisseurs qui ont déjà déposé des offres de service à son niveau, qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité et devront produire un dossier composé de :

1. Une lettre de demande d'inscription adressée au Directeur général du Centre hospitalier régional de Ziniaré indiquant le lot et le domaine d'activité du candidat ;
2. Une présentation de l'entreprise indiquant notamment son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi ;
3. Une description des moyens humains et matériels dont dispose l'entreprise ;
4. Une copie de l'agrément, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document ;
5. Une copie du registre de commerce et de crédit mobilier ;
6. Les preuves des expériences ou de réalisations.

Les entreprises éligibles et désirant prendre part à cette consultation doivent déposer leurs dossiers sous pli fermé avec la mention « réponse à l'avis à manifestation d'intérêt pour la constitution d'une base de données de fournisseurs/prestataires lot n°... » au secrétariat du Centre hospitalier régional de Ziniaré sis au 1er étage du bâtiment « administration » au plus tard le **24/01/2025 à 9h00 mn (TU)**.

**LE PRESIDENT DE LA COMMISSION D'ATTRIBUTION DES MARCHES**

**Djibril MAIGA**

Administrateur des services de santé

### Constitution d'une liste de candidats aux procédures de demandes de cotations au cours de l'année 2025 de la Direction Régionale de l'Éducation Préscolaire, Primaire et non Formelle du Plateau Central (DREPPNF Plateau Central)

#### Avis à manifestation d'intérêt

N°2025-001/MEBAPLN/SG/DREPPNF-PCL du 06 Janvier 2025

1. Dans le cadre de l'exécution du Plan de Passation des Marchés publics (PPM) exercice 2025, la Direction Régionale de l'Éducation Préscolaire, Primaire et non Formelle du Plateau Central (DREPPNF Plateau Central) lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution de son répertoire de fournisseurs et prestataires pour l'année 2025.

2. L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de Fournisseurs/Prestataires que la DREPPNF du Plateau Central pourra contacter dans le cadre des demandes de cotation pour l'acquisition des biens et services.

3. Peuvent soumissionner, les personnes physiques ou morales ne figurant pas sur la liste des fournisseurs défaillants et spécialisées dans les domaines ci-après :

#### Fournitures et équipements

- Fournitures de bureau ;
- Fournitures de consommables informatiques ; (agrément technique)
- Fournitures de mobilier et matériels de bureau et de logement ;
- Fournitures de produits d'entretien et de nettoyage ;
- Fournitures de pièces de rechange
- Fournitures de banderoles ;
- Fournitures spécifiques ;
- Fournitures de matériels informatiques et péri-informatiques ; (agrément technique)
- Produits alimentaires
- Acquisition d'imprimés spécifiques.
- Acquisition de fournitures diverses
- Acquisition de véhicules à deux (02) roues
- Acquisition de matériels de sport
- Acquisition de mobilier et matériel scolaire
- Acquisition de Matériels spécifiques (agrément technique)

#### Prestations de service

- Entretien et maintenance des climatiseurs ;
- Entretien et maintenance de matériels informatiques et péri-informatiques ; (agrément technique)
- Entretien et maintenance des véhicules à quatre roues ; (agrément technique)
- Entretien et maintenance des véhicules à deux roues ;
- Entretien de bâtiments intérieurs –extérieurs ;
- Entretien et maintenance des photocopieurs ;
- Nettoyage de bâtiments ;
- Prestation de pause-café et/ou déjeuner et de pause-café renforcée ;
- Location de salles ;
- Location de moyens de transport ;
- Entretien et réparation du circuit eau ;
- Entretien et réparation du circuit électrique ;
- Réfection du circuit électrique
- Entretien des toilettes et fosses septiques.
- Gardiennage (agrément)
- Entretien et maintenance du réseau internet
- Autres prestations

#### Travaux

- Construction de bâtiment (agrément technique)
- Réhabilitation ou réfection de bâtiment

4. Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs offres

sous pli fermé portant uniquement la mention « appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une liste des fournisseurs/prestataires pour les demandes de cotation. »

5. Les dossiers des candidats devront comporter les informations et pièces ci-après :

- Une lettre de manifestation d'intérêt précisant le domaine pour lequel le candidat manifeste son intérêt ;
- Le domaine principal des activités ;
- Une présentation de l'entreprise ;
- Une copie de l'extrait du registre de commerce (RCCM) pour les personnes morales ;
- L'agrément technique dans le domaine s'il y a lieu ;
- Un contact téléphonique permanent.

6. Les entreprises ayant déposé une offre de service auprès de la DREPPNF du Plateau Central sont invitées à participer à la présente manifestation d'intérêt afin de fournir les informations et pièces requises.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès du Chef de Service de Gestion des Ressources Financières et Matérielles de la DREPPNF du Plateau Central, sis au secteur 01 (non loin du Conseil Régional du Plateau Central) ; contact : 78 28 93 09 / 74 01 07 72 aux heures suivantes : 7h30mn à 12h30mn et de 13h00mn à 16h00mn.

8. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard le **24/01/2025 à 9h00 mn (TU)**.

Une commission siègera pour arrêter la liste des prestataires par domaine en se basant sur le domaine d'activités inscrit dans le RCCM ou l'agrément technique.

9. La DREPPNF du Plateau Central se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie des manifestations d'intérêt reçues.

**Le Directeur Régional**

**Arsène Z. BIRBA**

Chevalier de l'Ordre de l'Étalon



**Constitution d'un répertoire des prestataires et fournisseurs à consulter pour les demandes de cotation au profit du Haut-commissariat de Zorgho au titre de l'année 2025.**

**MANIFESTATION D'INTERET  
N°2025-01/MATM/RPCL/PGNZ/HC-ZRG/SG/SAF DU 13 JANVIER 2025**

Dans le cadre de l'exécution du budget de l'Etat, exercice 2025, le Haut-commissariat de Zorgho lance un avis de manifestation d'intérêt pour la constitution d'un répertoire des prestataires et fournisseurs à consulter pour les demandes de cotation, conformément aux dispositions du décret n° 2023-0273/PRES-TRANS/PM/MEFP du 21 mars 2023, portant modification du décret n°2017-049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017, portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et de délégation de service public.

**1. Financement**

Le financement des prestations et fournitures est assuré par le budget de l'Etat.

**2. Participation à la concurrence**

La participation à la concurrence est ouverte à tous les soumissionnaires en règle vis-à-vis de l'Administration.

**3. Description des prestations**

La nature des prestations est composée ainsi qu'il suit :

- Lot 01 : Acquisition de fourniture de bureau ;
- Lot 02 : Acquisition de produits informatiques ;
- Lot 03 : Acquisition de produits pour informatique et péri-informatique ;
- Lot 04 : Acquisition de produits d'entretien ;
- Lot 05 : Entretien de véhicule à quatre (04) roues ;
- Lot 06 : Entretien de véhicules à deux (02) roues ;
- Lot 07 : Entretien de climatiseurs ;
- Lot 08 : Entretien de matériels informatiques et péri-informatiques ;
- Lot 09 : Entretien bâtiment-intérieur ;
- Lot 10 : Nettoyage de bâtiments ;
- Lot 11 : Fêtes-réception à caractère habituel.

**4. Composition du dossier de manifestation d'intérêt**

Les consultants individuels intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont aptes à exécuter lesdites prestations. Il s'agit notamment :

- d'une lettre de manifestation d'intérêt adressée au Haut-commissariat de Zorgho ;
- d'une description du domaine d'activité ;
- d'une présentation de l'entreprise ou le curriculum vitae (CV) pour les personnes physiques ;
- d'une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier ;
- d'une adresse complète : téléphone, boîte postale, e-mail, fax, etc.

NB : toute fausse déclaration ou information incomplète entraînera le rejet du dossier.

**5. Dépôt des offres et ouverture des plis**

Les manifestations d'intérêts, rédigées en langue française en deux (02) exemplaires dont un (01) original et une (01) copie, devront être déposées sous pli fermé au service administratif et financier du Haut-commissariat de Zorgho avec la mention « manifestation d'intérêt pour la constitution d'un répertoire des prestataires et fournisseurs pour les demandes de cotation au profit du Haut-commissariat de Zorgho », au plus tard le **24/01/2025 à 09 heures 00 minute**, heure à laquelle l'ouverture des plis sera immédiatement faite en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, le président de la commission d'attribution ne saurait être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

**NB** : Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Chef de Service Administratif et Financier au numéro suivant : 76-02-84-20.

**6. Réserves**

L'Administration se réserve le droit de ne donner suite aucune suite à tout ou partie du présent avis de manifestation d'intérêt.

**Le gestionnaire de crédits**

**Abdoulaye ZONGO**  
Secrétaire Administratif

## REGION DU PLATEAU CENTRAL

**Constitution d'une base de données de fournisseurs et prestataires à consulter pour les demandes de cotation au profit de la Direction Provinciale des Sports et des Loisirs du Ganzourgou pour l'année 2025**

**Avis à manifestation d'intérêt  
N° 2025-001/MSJE/SG/RPCL/DRSL/DPSL-GNZ**

Dans le cadre de l'exécution du budget de l'Etat, exercice 2025, la Direction Provinciale des Sports et des Loisirs du Ganzourgou (DPSL-GNZ) lance un avis de manifestation d'intérêt pour la constitution d'un répertoire des prestataires et fournisseurs à consulter pour les demandes de cotation, conformément aux dispositions du décret n° 2023-0273/PRES-TRANS/PM/MEFP du 21 mars 2023, portant modification du décret n°2017-049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017, portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et de délégation de service public.

### 1. Financement

Le financement des prestations et fournitures est assuré par le budget de l'Etat.

### 2. Participation à la concurrence

La participation à la concurrence est ouverte à tous les soumissionnaires en règle vis-à-vis de l'Administration.

### 3. Description des prestations

La nature des prestations est composée ainsi qu'il suit :

Numéro de lot Domaines

Lot 1 Fourniture de bureau

Lot 2 Produits d'entretien

Lot 3 Matériel sportif et de loisir

Lot 4 Entretien et maintenance de matériels informatique et péri-informatique

Lot 5 Confection de jeux de maillots pour les séniors

4. La participation à la présente manifestation d'intérêts est ouverte aux entreprises à jour vis-à-vis de l'Administration.

La Direction Provinciale des Sports et des Loisirs du Ganzourgou rappelle aux prestataires et fournisseurs qui ont déjà déposé des offres de service à son niveau, qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité et devront produire un dossier composé de :

Une lettre de demande d'inscription adressée au Directeur Provincial des Sports et des Loisirs du Ganzourgou indiquant le lot et le domaine d'activité du candidat ;

Une présentation de l'entreprise indiquant notamment son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi ;

Une description des moyens humains et matériels dont dispose l'entreprise ;

Une copie de l'agrément, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document ;

Une copie du registre de commerce et de crédit mobilier ;

Les preuves des expériences ou de réalisation.

5. Les entreprises éligibles et désirant prendre part à cette consultation doivent déposer leurs dossiers sous pli fermé avec la mention « réponse à l'avis à manifestation d'intérêt pour la constitution d'une base de données de fournisseurs/prestataires lot n°... » à la Direction Provinciale des Sports et des Loisirs du Ganzourgou, TEL : 76124621 au plus tard le **24/01/2025 à 12 heures 00mn**.

6. L'administration se réserve le droit de ne donner aucune suite favorable à tout ou partie du présent avis de manifestation d'intérêt.

**KALMOGO Tiga**  
Professeur d'EPS

## REGION DU PLATEAU CENTRAL

**Constitution d'un répertoire des prestataires et fournisseurs à consulter pour les demandes de cotation au profit de la Direction Provinciale de la Jeunesse et de l'Emploi du Ganzourgou au titre de l'année 2025.**

**MANIFESTATION D'INTERET  
N°2025-01/MSJE/RPCL/PGNZ/DPJE-GNZ du 14 janvier 2025**

Dans le cadre de l'exécution du budget de l'Etat, exercice 2025, la Direction Provinciale de la Jeunesse et de l'Emploi du Ganzourgou lance un avis de manifestation d'intérêt pour la constitution d'un répertoire des prestataires et fournisseurs à consulter pour les demandes de cotation, conformément aux dispositions du décret n° 2023-0273/PRES-TRANS/PM/MEFP du 21 mars 2023, portant modification du décret n°2017-049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017, portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et de délégation de service public.

### 1. Financement

Le financement des prestations et fournitures est assuré par le budget de l'Etat.

### 2. Participation à la concurrence

La participation à la concurrence est ouverte à tous les soumissionnaires en règle vis-à-vis de l'Administration.

### 3. Description des prestations

La nature des prestations est composée ainsi qu'il suit :

•Lot 01 : Acquisition de fourniture de bureau ;

•Lot 02 : Entretien et maintenance de matériels informatique

### 4. Composition du dossier de manifestation d'intérêt

Les consultants individuels intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont aptes à exécuter lesdites prestations. Il s'agit notamment :

• d'une lettre de manifestation d'intérêt adressée au Directeur Provincial de la Jeunesse et de l'Emploi du Ganzourgou ;

• d'une description du domaine d'activité ;

• d'une présentation de l'entreprise ou le curriculum vitae (CV) pour les personnes physiques ;

• d'une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier ;

• d'une adresse complète : téléphone, boîte postale, e-mail, fax, etc.

NB : toute fausse déclaration ou information incomplète entraînera le rejet du dossier.

### 5. Dépôt des offres et ouverture des plis

Les manifestations d'intérêts, rédigées en langue française en deux (02) exemplaires dont un (01) original et une (01) copie, devront être déposées sous pli fermé à la Direction Provinciale de la Jeunesse et de l'Emploi du Ganzourgou située au Haut-commissariat de Zorgho avec la mention « manifestation d'intérêt pour la constitution d'un répertoire des prestataires et fournisseurs pour les demandes de cotation au profit de la Direction Provinciale de la Jeunesse et de l'Emploi du Ganzourgou », au plus tard le **24/01/2025 à 09 heures 00 minute**, heure à laquelle l'ouverture des plis sera immédiatement faite en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, le président de la commission d'attribution ne saurait être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

NB : Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Directeur Provincial de la Jeunesse et de l'Emploi du Ganzourgou au numéro suivant : 76 62 82 18.

### 6. Réserves

L'Administration se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent avis de manifestation d'intérêt.

**OUEDRAOGO Sayouba .P**  
Chevalier de l'Ordre de l'Etalon

### CONSTITUTION D'UNE BASE DE DONNEES DES PRESTATAIRES / FOURNISSEURS DE LA DIRECTION REGIONALE DE L'EDUCATION PRESCOLAIRE, PRIMAIRE ET NON FORMELLE DU SUD-OUEST (DREPPNF/SUO) AU TITRE DE L'EXERCICE BUDGETAIRE DE L'ANNEE 2025

#### Avis à manifestation d'intérêt N°2025 - 001/MEBAPLN/RSUO/DREPPNF du 13 janvier 2025

1. Dans le cadre de l'exécution du Plan de Passation des Marchés (PPM) Exercice 2025, la Direction Régionale de l'Education Préscolaire, Primaire et Non Formelle du Sud-ouest (DREPPNF/SUO) lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution de son répertoire des fournisseurs/prestataires pour l'exercice 2025.

2. L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêts est de disposer d'une base de données de fournisseurs/prestataires que la DREPPNF/SUO pourra contacter dans le cadre de la fourniture de biens et services et de la consultation de consultants pour la réalisation des travaux.

3. Peuvent soumissionner, les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension, et spécialisées dans au moins l'un des domaines ci-après :

#### a. Les marchés publics de travaux

- \*Travaux de réfection, de construction, d'aménagement
- \*Entretien et réparation de bâtiment intérieur-extérieur
- \*Travaux de confection de tables-bancs et mobiliers de bureau
- \*Travaux hydrauliques

#### b. les marchés publics de fournitures et d'équipements

- \*Acquisition de matériels, fournitures et mobilier de bureau
- \*Acquisition de consommables et matériels informatiques
- \*Acquisition de matériels de communication
- \*Acquisition de matériel technique
- \*Acquisition de produits et matériel d'entretien et de nettoyage et d'hygiène
- \*Acquisition de matériel et consommables d'électricité et de froid

#### c les marchés publics de services courants

- \*Entretien et réparation de véhicules à quatre (04) roues
- \*Entretien et réparation de véhicules à deux (02) roues
- \*Entretien et réparation de matériel informatique et péri-informatique
- \*Entretien et réparation de matériel et mobilier de bureau
- \*Entretien et nettoyage des locaux
- \*Entretien et réparation des climatiseurs
- \*Fourniture de pause-café, pause-café renforcé et pause déjeuner
- \*Loyer et charges locatives
- \*Conception et impression
- \*Gardiennage et sécurité
- \*Suivi-contrôle des travaux publics
- \*l'évènementiel

4. Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs offres sous pli fermé portant uniquement la mention <<Appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des fournisseurs/prestataires/consultants 2025 de la DREPPNF/SUO>>

5. Les offres des candidats devront comporter les informations et pièces ci-après concernant le soumissionnaire : - le domaine principal de soumission ; une description détaillée de l'entreprise ou le CV pour les personnes physiques ; une copie de l'extrait du registre de commerce pour les personnes morales ; l'agrément technique dans le domaine s'il y a lieu ; un contact téléphonique permanent.

6. Les candidat intéressés peuvent obtenir les informations complémentaires auprès du gestionnaire de crédits à l'adresse ci-après : BP 166/GAOUA Tel : 76 35 43 47 / 71 86 54 14

7. les offres devront être déposées à l'adresse ci-dessus indiqué au plus tard **le 31/01/2025 à 15 heures 00 (TU)**

8. la DREPPNF/SUO se réserve le droit de ne donner suite à une quelconque offre reçue.

**Le Gestionnaire des Crédits**  
**Président de la commission d'attribution des marchés**

**DEMBELE Daouda**  
Conseiller d'Intendance scolaire et universitaire

#### Constitution d'un répertoire des fournisseurs / prestataires de biens et services pour la mise en œuvre des procédures de demande de cotation au titre de l'année 2025

##### Avis à manifestation d'intérêt N°2025-01/MID/SG/DRID-SUO/SAF

Dans le cadre de l'exécution du budget de l'Etat et des conventions signées avec le Fonds Spécial Routier du Burkina (FSR-B), gestion 2025, la Direction Régionale des Infrastructures et du Désenclavement du Sud-Ouest (DRID-SUO) lance un avis d'appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'un répertoire des fournisseurs / prestataires de biens et services pour la mise en œuvre de ses procédures de demande de cotation.

La participation à la présente manifestation d'intérêt est ouverte aux personnes physiques ou morales, en règle vis-à-vis de l'administration et spécialisées dans au moins l'un des domaines ci-après :

- Lot 1 : Acquisition de fournitures de bureau,
- Lot 2 : Acquisition de produits d'entretien,
- Lot 3 : Acquisition de mobiliers de bureau,
- Lot 4 : Acquisition de consommables informatiques,
- Lot 5 : Acquisition de consommables et matériels d'électricité,
- Lot 6 : Acquisition de matériels de chantier,
- Lot 7 : Gardiennage des locaux (autorisation exigée),
- Lot 8 : Nettoyage des locaux,
- Lot 9 : Entretien bâtiment intérieur et extérieur (agrément exigé),
- Lot 10 : Entretien et réparation des véhicules à deux (02) roues,
- Lot 11 : Entretien et réparation des véhicules à quatre (04) roues (agrément technique exigé),
- Lot 12 : Entretien et maintenance des climatiseurs,
- Lot 13 : Acquisition et entretien de matériels informatiques et péri- Informatiques (agrément exigé).
- Lot 14 : Réparation des installations (électricité, plomberie, téléphone),
- Lot 15 : Acquisition de produits pharmaceutiques,
- Lot 16 : Fourniture de pause-café et pause-déjeuner,
- Lot 17 : Location de car de transport
- Lot 18 : Réparation de mobilier de bureau.

Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs dossiers sous pli fermé portant uniquement la mention « Réponse à l'avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données de fournisseurs et prestataires de l'année 2025 de la DRID-SUO, lot à préciser ». Ils devront comporter les informations et pièces ci-après concernant le soumissionnaire :

- Une lettre de manifestation d'intérêt adressée à la DRID-SUO, précisant le domaine pour lequel le candidat souscrit ;
- une présentation de l'entreprise ou le CV pour les personnes physiques indiquant son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi ;
- un extrait du registre du commerce et du crédit mobilier ou tout autre extrait de registre professionnel ;
- une copie de l'agrément technique ou de l'autorisation d'exercer dans le domaine s'il y a lieu ;
- un contact téléphonique permanent.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès du Chef de Service Administratif et Financier de la DRID-SUO, téléphone 70 14 00 14 / 77 45 61 49 / 78 67 10 39, de 8h à 12h et de 13h à 15h30mn.

Les manifestations d'intérêt doivent être rédigées en français et déposées au secrétariat de la DRID-SUO au plus tard le **24/01/2025 à 9 heures**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

Une commission siégera pour arrêter la liste des fournisseurs ou prestataires par lot en se basant sur le domaine principal d'intervention des candidats.

La DRID-SUO se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie des manifestations d'intérêt reçues.

**Le Chef de Service Administratif et Financier,  
Gestionnaire de la DRID-SUO**

**Déhin MEDA**

Chevalier de l'Ordre du Mérite des Transports,  
des Infrastructures, de l'Urbanisme et de l'Habitat

### Constitution de son répertoire de fournisseurs et de prestataires pour l'année 2025

#### Avis d'Appel à Manifestation d'intérêt N°2024-001/MESFPT/SG/ DRESFPT-SUO/DPESFPT-PON

1. Dans le cadre de l'exécution de son plan de passation des marchés (PPM) exercice 2025, la Direction Provinciale de L'Enseignement Secondaire, de la Formation Professionnelle et Technique du Poni (DPESFPT/PONI) lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution de son répertoire de fournisseurs et prestataires pour l'année 2025.

2. L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de prestataires / fournisseurs que la DPESFPT du Poni pourra consulter dans le cadre des demandes de cotation pour l'acquisition de biens et services.

3. Peuvent soumissionner les personnes physiques ou morales ne figurant pas sur la liste des fournisseurs défaillants et spécialisées dans au moins l'un des domaines ci-après.

- 1- Fourniture de matières, matériels et outillages, mobiliers, fournitures de bureau ;
- 2- Fourniture de matériels et consommables informatiques ;
- 3- Fourniture de matériels de sports, de pièces de rechanges, de produits d'entretien et de nettoyage ;
- 4- Fourniture de matières d'œuvre, de matières spécifiques pour le fonctionnement de Lycées ;
- 5- Entretien et maintenance de bâtiments intérieur-extérieur, de climatiseurs, de matériels informatiques, d'engins à deux roues ;
- 6- Réfections de bâtiments
- 7- Prestations de nettoyage de bâtiments
- 8- Prestations de gardiennage de bâtiments
- 9- Prestations de location de salles
- 10- Prestations de Pause-Café et déjeuner

4. Les entreprises éligibles et désirant prendre part à cette consultation sont invités à déposer leurs offres sous plis fermés avec la mention « Réponse à l'appel à manifestation d'intérêt pour la constitution d'une liste de fournisseurs et prestataires pour les demandes de cotation de la DPESFPT du Poni, exercice 2025 ».

5. Les dossiers de candidature devront comporter les informations et pièces ci-après :

- Une lettre de demande d'inscription adressée au Gestionnaire précisant le numéro et le domaine précis pour lequel le candidat manifeste son intérêt ;
- Le domaine principal des activités
- Une description détaillée de l'entreprise ou le CV pour les personnes physiques
- Une copie de l'extrait de registre de commerce (RCCM pour les personnes morales)
- L'agrément technique dans le domaine s'il y'a lieu ;
- L'attestation de situation fiscale ;
- Un contact téléphonique permanent.

6. Les entreprises ayant déjà déposé leurs offres de services sont invitées à les compléter avec les informations et pièces requises.

7. Les dossiers de candidatures doivent être déposés auprès du Gestionnaire à la Direction Provinciale de L'Enseignement Secondaire, de la Formation Professionnelle et Technique du Poni, Sise à Gaoua au sein des écoles Centre A et B, contact 20900513 / 76126110 au plus tard **le 24/01/2025 à 9 HEURES 00**.

8. La DPESFPT/PONI se réserve le droit de ne pas donner suite à une quelconque offre reçue.

**Le Gestionnaire de crédits**

**Tidjane OUEDRAOGO**

Conseiller d'Intendance Scolaire et Universitaire





*La célérité dans la transparence*